

L'ACTION UNIVERSITAIRE

L'UNIVERSITÉ

et

LE MONDE DE DEMAIN

Nos collaborateurs :

Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université, R. P. Raymond-M. Voyer, o.p., MM. Louis Bourgoïn, J.-E.-A. Marcotte, René Guénette, Aimé Gagnon, François-Albert Angers, Rex Desmarchais, M^{me} Laure Hurteau, MM. Ernest Charron, Arthur Saint-Pierre, Léon Lortie, Alfred Labelle, André Lioran.

MONTREAL

●

La responsabilité la plus impérieuse découlant du solidarisme c'est bien celle qui commande à tout citoyen de s'associer, dans la mesure de son expérience, à l'œuvre d'orientation et de rayonnement que poursuit sa ville. Or, les étudiants ainsi que le personnel de l'université de Montréal doivent coopérer, avec un sentiment de légitime fierté, à consolider la suprématie de la MÉTROPOLE du Canada dans le domaine culturel, économique et social, car la seule force de réalisation efficace est celle qui s'appuie sur la bonne volonté collective.

... est le centre d'activité intellectuelle et matérielle le plus important du Canada. Apprenons à connaître l'histoire de notre ville, afin de mieux apprécier ce qu'elle représente ou qu'elle évoque à l'esprit de tous les citoyens qui l'habitent. Montréal est un foyer de vie intense en même temps qu'un symbole de foi en l'avenir. C'est une ville cosmopolite dans laquelle différents éléments ethniques se côtoient dans l'union et la tolérance.

L'Office d'initiative économique — un service de la Cité de Montréal — maintient à la disposition des intéressés, une abondante documentation statistique se rapportant à l'évolution économique de la Métropole. Consultez nos dossiers.

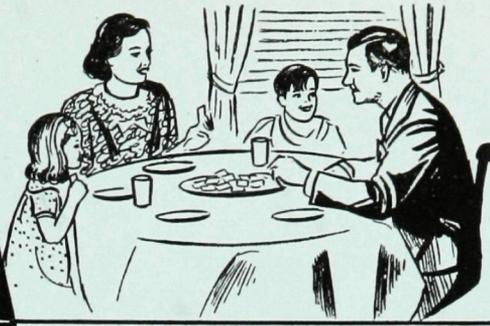


●

SUITE 806
Immeuble Dominion Square
MONTREAL

**L'OFFICE
D'INITIATIVE
ECONOMIQUE
ET TOURISTIQUE
DE MONTREAL**

LA BONNE
Ménagère
 SAIT QUE
 LES
**BISCUITS
 DAVID**
 COMPLÈTENT LE
 REPAS FAMILIAL



**LES BISCUITS
 DAVID SONT
 TOUJOURS
 FRAIS,
 CROUSTILLANTS
 ET SAVOUREUX!**

Si votre épicier ne les a pas,
 envoyez son adresse à

DAVID & FRÈRE LIMITÉE
 1930, rue Champlain, Montréal

MM. LES PROFESSIONNELS . . .

Nous sommes toujours à votre service, puisque déjà nous développons de nouvelles méthodes modernes de vente et de service pour l'après-guerre. Mais nous tenons à vous rappeler que, même si la guerre a temporairement paralysé notre service des ventes, celui des réparations occupe encore tout un étage de notre édifice ; il est d'abord réservé pour nos vieux clients. Notre personnel expert est donc à votre disposition pour le débossage, l'élimination complète de la rouille, l'application de la couleur, suivie du séchage au four électrique, et la mise au point du moteur.

JARRY AUTOMOBILES, LIMITÉE

4383-85, rue Saint-Denis

PLateau 8221

*Les Diplômés trouveront tous
les volumes dont ils ont besoin*

CHEZ

D É O M



1247, Saint-Denis

Montréal

*Hommages aux Diplômés
de l'Université de Montréal*

MILLET, ROUX & CIE
LIMITÉE

Produits scientifiques sélectionnés et
instruments pour la Médecine
et la Chirurgie



1215, RUE ST-DENIS MONTRÉAL

CANADA

Hommages du

Collège des
Chirurgiens-Dentistes

de la
Province de Québec

Hommages de

TOUGAS & TOUGAS Ltee



1130, rue Ottawa

MONTRÉAL

BERNARDIN FRERES

COURTIERS EN ASSURANCES

Maurice BERNARDIN, Jean-Louis BERNARDIN

André BERNARDIN

Téléphone : CHerrier 3195

1285, rue Visitation

Montréal

tante liane

serait heureuse de vous photographier
dans son studio, décoré et
aménagé pour les petits...

•
liane bernier,

630 burnside,

entre union et de l'université

studio de tante liane,

PRODUITS
PHARMACEU-
TIQUES, SPÉ-
CIALISÉS.

LABORATOIRE
DESAUTELS
LIMITÉE
MONTREAL

Gaston LEBLANC
Président

Roland LEPAGE
Vice-Président

O. LEBLANC & FILS Ltée
ASSURANCE GÉNÉRALE

•
266 ouest, Notre-Dame

Montréal

Pour vos IMPRESSIONS, consultez

THÉRIEN FRÈRES

LIMITÉE

IMPRIMEURS - LITHOGRAPHERS - GRAVEURS

PHOTOLITHO

494 OUEST, RUE LAGAUCHETIÈRE - MONTREAL

HARbour *5288

Téléphone : HARbour 7679

C.-BERNARD STE-MARIE

Merceries et confection pour
hommes. Paletots prêts à por-
ter en tissu « Elysian » et
en tweed anglais. Chapeaux
« Brock » et « Biltmore ».

169 est, rue Sainte-Catherine, Montréal

LA PLOMBERIE NATIONALE Enrg.

RÉPARATIONS ET AMÉLIORATIONS

Service rapide — Jour et nuit

Adélar Hudon & Fils, prop.

119 ouest, rue ST-VIATEUR

Tél. CRescent 4768

Soir : DO. 7919 - CR. 3646





« Non, Jean, quand le Gouvernement nous demande d'épargner la nourriture, nous ne pouvons pas nous permettre de placer du fromage dans les sourisères. »

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

VOUS SEUL

pouvez faire de votre demeure

UN FOYER

... mais nous pouvons vous aider en vous offrant un choix agréable, exclusif et profitable

à des conditions conformes à votre budget.

Le magasin à rayons qui a toujours grandi

MESSIER *Limitée*

1480-90 est, rue Mont-Royal — Montréal

Téléphone : FAlkirk 3541



*Félicitations et Meilleurs Vœux
aux*

Diplômés de

l'Université de Montréal

J. J. JOUBERT, Ltée
MONTREAL

INTRODUCTION

L'après-guerre a commencé de préoccuper tous nos chefs, dès les débuts des hostilités ; à mesure que le conflit se développait, ils se sont rendu compte de l'ampleur qu'allait prendre la réorganisation future de nos sociétés. Cette guerre équivaldrait-elle à une révolution profonde dans les domaines religieux, intellectuel et économique, ou nous laisserait-elle aux prises avec les mêmes problèmes qu'il y a cinq ans ?

En tout cas, il est évident que, dans notre pays, la situation sera beaucoup plus simple que dans les pays envahis et à moitié détruits. Il nous restera à réhabiliter nos soldats blessés, à donner du travail à ceux qui reviendront indemnes et aux employés des services de guerre, à fixer le chiffre de nos dettes, à trouver les moyens de les payer, à développer le commerce et l'industrie, à assurer le bien-être de la paix.

La tâche est complexe et de longue haleine. Des Commissions fédérales et provinciales y travaillent déjà : elles auront besoin de plus en plus de la collaboration de tous. Les Universités ne sauraient rester en dehors du mouvement. Si elles sont des écoles de haut savoir et de directives sociales, on devra les consulter : au besoin, elles devront s'imposer.

On leur a déjà demandé d'adapter leurs programmes à des situations nouvelles. Elles ont parfois cédé, en organisant des cours accélérés. Cela est mauvais : elles ont dû les interrompre. Au surplus, les études universitaires doivent rester universitaires. Si l'on entend par situation nouvelle, un état insuffisant de préparation intellectuelle, on a tort de demander aux universités de s'y adapter. Si l'on entend par là une orientation nouvelle de la science, quelque technique inconnue jusqu'ici et qui s'annonce pleine de promesses, les universités s'empresseront, sans aucun doute, d'en profiter.

Mais il semble que leur effort doive tendre davantage vers une fin de portée plus générale. Elles devront s'affirmer plus que jamais et devenir les guides de la société.

Je ne parle pas de la Faculté de Théologie, qui continuera de former des prêtres et de leur permettre d'approfondir ensuite les sciences sacrées : elle a d'ailleurs pris les devants et est « allée au peuple », en fondant l'Institut Pie XI. Mais il y a les facultés de Philosophie, de Droit, de Lettres, de Sciences sociales, économiques et politiques qui pourraient et devraient rayonner intensément sur toute notre élite et, par elle, sur toute la population. Rétablir les droits de la saine raison dans le chaos qui va suivre la guerre et les maintenir ensuite contre des systèmes dangereux ; sauvegarder la justice contre les entreprises de force ; discipliner les produits de l'esprit, former un goût littéraire, aiguïser la faim de la chose écrite ; orienter l'étude des problèmes sociaux, économiques et politiques selon une inspiration résolument chrétienne : voilà une tâche nécessaire à laquelle nos universitaires ne sauraient se dérober.

Je n'ai pas parlé de la Médecine, sous toutes ses formes et avec ses annexes, ni des Sciences, dans toute leur variété, ni du Commerce, ni de l'Agriculture : tout le monde sait qu'aucun peuple ne peut s'en passer. L'influence du médecin, de l'homme de science, du financier, de l'agriculteur est énorme. Il importe que la formation de ces spécialistes soit soignée, non seulement du point de vue technique, mais aussi du point de vue moral et social. L'Université y veillera, si elle veut remplir sa mission.

C'est ainsi que Alma Mater, Mère féconde de milliers d'enfants, qui s'honorent du titre d'universitaires, elle agira puissamment sur la destinée de notre société et de tout le pays.

Olivier MAURULT, P.D., C.M.G., p.S.S.

PHILOSOPHIE ET VIE MORALE

Raymond M. VOYER, O.P.

Vie morale ! Celle de tous les jours, disons. La vie morale pratique, telle qu'on l'imagine la plus éloignée possible de la spéculation et des théories des gros livres, la conduite courante acceptée de fait et devenue l'attitude bien personnelle de chacun, cette vie morale là, privée ou publique, familiale ou professionnelle, sociale ou religieuse, laisse-t-elle place à une philosophie ? Peut-elle, inconsciemment ou non, en avoir reçu une formation ou une déformation ? Cache-t-elle toujours, si vaguement formulée qu'on le voudra, une conception théorique de l'homme, de la vie, du monde, de Dieu, que sais-je ?

Or, bel et bien de la philosophie cela, ou le mot n'a plus de sens. Ce peut être parfois de la très haute métaphysique... qui s'ignore. Spécialiste ou non en la matière, peu importe. Dès qu'on dépasse l'ordre des faits pour laisser sa raison en tirer des règles générales de conduite, qu'on déclare d'emblée des lois communes tenant à la nature, c'est à une philosophie, justifiable ou téméraire, qu'on s'élève. Le viveur qui prône la loi du plaisir, prêche la nécessité des satisfactions charnelles sans refoulement ni contrainte, proclame les droits de l'amour instinctif à l'encontre de ce qu'il appelle les conventions sociales, ne met-il pas en cause tout le plan humain ? Il ne se contente plus en effet d'étaler son cas particulier. Mais, en tentant de le justifier, il en fait une question de principe. Il affirme en substance que sa manière de

faire ne tient pas à des conditions particulières de tempérament ou de volonté, mais aux lois même de notre nature. C'est lui qui est humain, et non l'autre, qui s'efforce à tenir ses passions en tutelle. Et tout ce qu'il doit encore penser, dans une logique inévitable, des puissances de la raison et de la volonté libre, de la valeur de l'âme humaine, des conditions d'un ordre social, etc... Philosophie, à n'en pas douter, qui vaut ce qu'elle vaut certes, mais d'une assez large portée, comme on le voit.

Voilà ce qu'on pourrait appeler *le fait moral*. Il pose assez bien de lui-même le problème qui nous intéresse ici : en quelle façon la philosophie enseignée, ou celle qu'on se fait, à défaut d'une autre, peut marquer la vie de l'individu comme du citoyen.

* * *

Un premier point important, qui justifie assez bien la question posée, c'est qu'une telle philosophie est nécessaire. Il est impossible de n'en avoir pas une. Ce sera celle-ci ou une autre, mais toujours une théorie s'échafaudera derrière les actes posés. Pas une vie humaine capable de réflexion qui n'ait besoin d'appuyer sa conduite à une *raison d'être*. On n'imagine pas la moindre démarche d'un homme intelligent dont il ne saurait se rendre un compte à lui-même : ce qu'il voulait et pourquoi il le voulait. Et, bien vite, au delà du premier motif, le plus apparent et parfois tout occasionnel, il en

verra surgir nombre d'autres, une série rigoureusement rattachée en dernière analyse à ce qu'il appelle, lui, le BIEN.

La volonté la plus égoïste et la plus capricieuse, jusque dans ses révoltes les plus réactionnaires, reste singulièrement conformiste en ceci : qu'elle doit avouer ne vouloir que le bien. Voilà un lien indéniable au reste de l'humanité, nous obligeant à parler toujours un peu au nom de tous, à affirmer un principe général, même en répétant le mot du rouspetteur : « si ça me plaît à moi ». En fait, celui qui regimbe contre des règles de morale les mieux éprouvées doit proclamer que c'est un bien qu'il cherche en ce que les autres appellent un mal. Admettons qu'il s'illusionne ou s'efforce de s'illusionner. Il reste que, sans cette illusion, il ne s'orienterait pas en ce sens. Même en s'égarant, il indique le but marqué à toute volonté libre : le bien. Il argumentera contre toutes les raisons, mais ne fera qu'affirmer plus fort la commune raison de tout vouloir humain. Jusque dans son acte d'une volonté désordonnée, il a dû s'appuyer à un principe d'ordre, au principe le plus élevé de la philosophie morale.

A-t-on jamais réfléchi en effet à tout le sens que peuvent avoir sur nos lèvres ces simples mots : « ceci est bien », « ceci est mal » ? Souvent sans doute, nous nous les répétons, les appliquons à tel acte déterminé, en pensant seulement à la règle posée, à l'enseignement reçu. Mais si on nous a enseigné à respecter le bien d'autrui, si on a interdit de mentir, c'est que c'était déjà bien ou mal et *parce que* ce l'était qu'on nous le commandait ou défendait. C'est à quelque chose de plus grand que nous que tient donc la valeur ou la dépréciation du moindre de

nos actes. Objet d'un commandement, il est rattaché à tout un ensemble, à une hiérarchie de valeurs qui le fait bon ou mauvais, à l'ORDRE des choses : ordre entre notre sensibilité et notre intelligence que menace un mouvement de passion, ordre de la vie sociale auquel est ordonnée la justice, ordre de la création enfin, qui est ce qu'il est parce que l'a voulu comme cela Celui à qui l'homme ne peut demander de raisons. Est-ce à des principes assez élevés, à une assez haute philosophie que nous en appelons toutes les fois que nous jugeons du bien et du mal !

Et qui voudrait nier l'existence d'une telle philosophie dans sa vie morale, devrait pour cela en construire une autre singulièrement plus compliquée. Il lui faudrait raisonner autant et beaucoup moins bien pour se prouver que ses vouloirs sont sans raisons. C'est déjà toute une psychologie, contrefaite si l'on veut, ne supposant pas moins ses théories sur la sensibilité humaine, les rapports de l'intelligence et de la volonté, etc... Une métaphysique en plus, guère mieux établie mais non moins réelle, se dessine à son tour derrière cette contre-philosophie morale ; si l'homme n'a pas à chercher en plus grand que lui raison de ses vouloirs, il n'a pas à y chercher davantage raison de son être. Un ordre nouveau est érigé sur cette indépendance préjugée de la créature. Les valeurs de la pensée comme celles du réel sont bouleversées. Il est donc bien naturel à la volonté de s'appuyer aux principes de l'intelligence, puisqu'il faut ainsi raisonner pour l'en proclamer indépendante. Des principes donc dirigeant la conduite de l'homme, même quand il veut nier les plus évidents ; une philosophie morale toujours, logique ou contradictoire.

L'importance alors d'une philosophie sûre d'elle-même et de ses principes !

* * *

Que sera une bonne philosophie morale ?

C'est évidemment quelque chose d'assez simple quant à ses grandes règles générales de vie. La seule droite raison de l'homme, laissée à sa lumière naturelle, a vite fait de les appuyer au solide. L'homme de la rue et le plus grand penseur devront reconnaître à ce qu'ils *sont* comment ils doivent *agir*. Que le premier dise « je suis plus grand que mon chien » et le second « l'homme est un animal raisonnable », l'un et l'autre ont spontanément cherché du bon côté la base de leur vie morale, le principe de tout jugement des valeurs pratiques.

Est-il nécessaire de démontrer la justesse de cette vue fondamentale et sa haute portée philosophique ? La garantie incontestable qu'elle donne à la morale tient à ce qu'elle obligera à tenir compte toujours du réel interchangeable : des caractères spécifiques de l'homme, de sa nature. La philosophie morale la plus fortement charpentée qui ait jamais été construite, celle de saint Thomas, n'en appelle pas à d'autres principes : « l'homme est une espèce comme une autre, douée de propriétés définies qui, en lui marquant son rang dans la création, déterminent sa courbe vitale ». Telle est bien en effet l'orientation la moins équivoque et la moins arbitraire donnée à notre vie, une finalité immanente inscrite par le Créateur en nos vœux. A nous reconnaître ainsi dans le plan divin, notre vie morale ne peut plus que chercher le bien et, en dernière analyse, le souverain Bien.

N'est-ce pas le problème spécifiquement moral : ce bien souverain donnant leur prix à tous les autres et justifiant toutes nos recherches successives ? C'en est la solution, au moins la réponse suggérée, qui fait la juste et les fausses morales. Morale du plaisir, morale des richesses, morale des honneurs, et toutes celles qu'on voudra encore, n'est-ce pas cela qu'elles veulent dire : le suprême bonheur est de jouir ou de s'enrichir ou d'être considéré, puisque tout est ordonné à ce but et que rien ne compte qui n'y conduit pas.

L'orientation de la vie et la pensée dirigeant l'effort de chaque jour seront évidemment autres chez celui qui a mis au-dessus de tout la pratique de la vertu. C'est que son idée du bien, et surtout du bien capable de perfectionner définitivement sa nature d'homme est différente. Et ses vues n'ont-elles pas plus de chances d'être justes en ne considérant pas comme des biens suprêmes ces avantages matériels qui peuvent se mêler à de grands maux, comme les déficiences de l'intelligence et de la santé, et qu'on voit du reste tourner aussi souvent au désavantage de celui qui les possède. Philosophe, il raisonnera à peu près ainsi : tous les biens extérieurs, ceux-là même de la santé du corps et de la culture de l'esprit, étant nécessairement des moyens d'action et ordonnés à servir la poursuite de notre perfectionnement, ne sauraient devenir une fin dernière, le bien par excellence canalisant tous les désirs de l'homme.

On le voit, un jugement de valeur fondamental des valeurs humaines, pesant sur toute la vie après l'avoir orientée, et qui tient à une philosophie, à l'idée qu'on se fait de sa nature d'homme et de ses destinées. Les préoccupations tenaces de l'individu en quête de succès et de bon-

heur, celles des sociétés aussi bien, seraient singulièrement assainies et ennoblies si ces vues de base de l'ordre moral étaient gardées dans une saine lumière de raison, au lieu d'être abandonnées au caprice et à la passion, et surtout aux pitoyables philosophies dont le premier souci est le blasphème contre la raison.

* * *

Si l'on savait pourtant tout ce qu'il y a de raison, de saine raison, dans la meilleure des morales, dans la morale chrétienne la plus authentique. On l'a dit de la morale de saint Thomas : « A la synthèse complète des vérités religieuses que l'homme doit croire pour assurer son salut par la foi en Jésus-Christ, il a intégré l'idéal hellénique de la vie humaine tel qu'Aristote l'avait conçu par les forces de la raison seule » (Gilson).

Et le sens exact de cette attitude en morale : c'est un humanisme chrétien, c'est-à-dire l'homme pouvant concilier tous les droits de sa nature avec toutes les exigences du christianisme. La grâce et tout le surnaturel chrétien, non seulement acceptent mais encore supposent d'abord l'humain consentant à être humain selon toute sa perfection naturelle, pour être ensuite achevé comme tel par la grâce et surtout être dépassé et surélevé au plan du divin.

Aussi voit-on la théologie morale thomiste faire siennes les vertus naturelles telles qu'ordonnées par Aristote. Ces vertus de prudence, de justice, de force et de tempérance, sur lesquelles pivote tout l'équilibre humain et qui régissent la vie individuelle et sociale, tiennent à une conception rationnelle de notre nature et de son perfectionnement possible et doivent s'imposer telles quelles à la vie du chrétien lui-même. Sans doute, chez lui,

par le fait de la grâce, elles sont en plus gratifications divines, forces et habitudes infuses. Ces vertus morales infuses toutefois ne nuisent en rien au jeu propre des vertus naturelles, leur donnant seulement une vigueur nouvelle correspondant aux destinées divines marquées à l'homme par la grâce.

Les meilleurs interprètes de cette morale thomiste n'ont pas craint de l'appeler un *naturalisme chrétien* ; « entendant par là, non une combinaison en proportions quelconques de naturalisme et de christianisme, mais une doctrine où la pure nature exige la foi chrétienne comme garantie de son parfait développement, et où le christianisme exige à son tour une nature distincte qu'il vienne parfaire et sauver » (Gilson). Aussi pouvait-on ajouter : « La seule obligation que la morale thomiste reconnaisse à l'homme est celle d'être parfaitement un homme assuré qu'il sera par là même ce que Dieu veut qu'il soit ».

Si c'est là la très sûre morale chrétienne ! C'est le sens véritable de la *loi* imposée à la volonté libre de l'homme, de l'*ordre* en lequel il s'intègre, de la *destinée* marquée à sa vie, de la *sanction* toute intérieure qui l'oblige au bien. Est-on assez loin de la prétendue morale appuyée à un précepte arbitraire, acharnée contre la nature, devenant inhumaine à force d'être chrétienne. Non, la vraie morale chrétienne est humaine, elle vise avant tout à sauvegarder la nature, sa règle est la droite raison, « elle est toute intellectualiste, parce que le Dieu auquel elle subordonne l'homme est pur intellect » (Gilson). Elle est donc essentiellement l'objet d'une philosophie.

* * *

Ce que, de fait, en accord avec ces principes, est devenue la morale chré-

tienne, organisée et élaborée en système homogène par la plus rationnelle des philosophies, l'enchaînement logique de ses conclusions sur la vie individuelle, familiale et sociale de l'homme, voilà ce qu'il deviendrait maintenant intéressant d'exposer, mais déborderait évidemment les cadres de cet article. On ne peut que renvoyer aux traités bien faits en la matière, et qu'on ne peut même pas songer à résumer.

Il importerait seulement de rappeler qu'il y a là *une* philosophie morale, et non de la philosophie à propos de la morale. Toute la différence du monde entre ceci et cela quand il s'agit de pensée et de doctrine. Philosopher sur des questions de morale, rien de plus facile. Le difficile en ce domaine serait plutôt, comme on l'a dit, de ne pas le faire, de ne jamais en appeler à des principes ni ne s'élever à des données générales. Autre chose quand il s'agit de penser l'homme dans les perspectives de sa nature et de sa destinée, et de lui tracer une règle de vie qui ne se dément jamais de ces principes, qui reste logique et conséquente avec elle-même en toute application pratique, toujours vraie et légitime pour toute condition humaine. Or une seule philosophie morale a considéré la nature humaine d'un point de vue assez élevé et dans une lumière assez pure pour ne se trouver jamais en contradiction avec elle-même, jusque dans l'accord des exigences de la raison et de celles de la foi, jusque dans l'harmonie de la vie terrestre de l'homme telle quelle et de son ordination à une fin surnaturelle.

Le grand mérite d'une semblable philosophie et, en conséquence, l'attention qu'elle exige de qui veut la pratiquer ou seulement la comprendre, c'est à la fois la fidélité à ses principes premiers et leur

sûre adaptation aux conditions pratiques de la vie. Elle est donc un art et une science, et d'autant plus complexes que c'est le jeu infiniment circonstancié des actes humains qu'elle doit éclairer et diriger. On n'improvise pas plus en ce domaine qu'en aucun autre. Le bon sens, oui, la droite raison se reconnaîtront toujours en tous les principes et directives de cette philosophie morale. C'est vrai cela aussi pour tout art et toute science. Encore faut-il l'étude, une connaissance exacte de leurs règles et techniques, pour les posséder ou en parler avec justesse.

Quand on songe à la multitude de concepts précis, gros de pensée philosophique, qu'évoque et suppose le seul énoncé des chapitres d'une morale la plus élémentaire : les notions de *liberté*, de *volontaire*, de *loi*, de *responsabilité*, de *passion*, de *vertu*, etc., etc. Déjà d'assez gros problèmes dans ces termes généraux et ces mots de langage courant. Si l'on ajoute à cela les questions de morale sociale, les mots même de *société*, d'*autorité*, de *bien commun*, de *propriété*, et d'une façon plus précise encore, dans ce même domaine, les données de la loi naturelle sur *l'indissolubilité du mariage*, la *chasteté conjugale*, *l'éducation des enfants*, etc., enfin, touchant la grande société, les *formes de gouvernement*, *l'exercice du pouvoir*, *le travail*, *les salaires*.

Voilà pour une petite idée des problèmes que doit résoudre une philosophie morale. Ils sont assez évidemment tous d'ordre philosophique, mettant en cause des lois de nature, des principes de raison dépassant le domaine des contingences et des cas particuliers variables avec le temps et les lieux. Ce n'est plus de tel homme, mais de l'humain qu'il est question. C'est à une notion exacte de sa na-

ture, et de sa nature située dans les perspectives de l'ordre de toute la création, qu'une telle philosophie en appelle. Et c'est son mérite de couvrir toutes les activités de l'homme, de les diriger vers un but jamais perdu de vue, de les éclairer toujours d'un même principe de raison pris aux lois de l'être, de ce que *est* l'homme. Et il n'y en a qu'une qui soit arrivée à cette garantie de rejoindre l'idée divine dans sa conception de l'homme, de voir aucune de ses données rationnelles venir en contradiction avec une vérité révélée, et plus, sauvegardant les exigences de notre nature ainsi vue par la raison, de nous aider à réaliser nos destinées surnaturelles marquées par la foi.

* * *

La conclusion la plus manifeste de tout cela c'est qu'il sera toujours avantageux et peut devenir grandement urgent de former les esprits à une telle philosophie morale. C'est l'œuvre utile — et pas la seule — que peut avoir conscience de poursuivre une Faculté de Philosophie dans une Université comme celle de Montréal par exemple. Quelque chose, dans l'ensemble des disciplines intellectuelles, que ces grandes certitudes strictement rationnelles sur la véritable destinée de la vie humaine, les lois de toute son activité tirées de la notion même d'une nature faite de sensi-

bilité et d'intelligence, sur son ordre enfin dans le plan de la création. Cette morale, dans l'enseignement d'une Faculté de Philosophie, non seulement située dans la lumière d'un seul principe de raison la conduite de l'homme en toutes conditions individuelles et sociales, mais encore éclaire cette conception même de la vie humaine de l'unité de la pensée grecque sur le monde, l'homme et Dieu, dont le thomisme a fait la philosophie chrétienne. Ainsi inscrite dans une cosmologie, une psychologie et une métaphysique, une telle philosophie morale peut défier tout esprit sérieux qui l'a comprise de ne pas confesser la certitude de ses principes et de ses conclusions.

Si toute science humaine est ordonnée au bonheur de l'homme et à lui faciliter la vie, ne serait-il pas logique de connaître d'abord exactement en quoi consiste le bonheur de l'homme et quelle vie lui convient ? Imaginons seulement — dans un beau rêve qui pourrait facilement devenir réalité dans une université catholique — ce qu'il y aurait de changé dans la conduite individuelle, le bonheur familial et le progrès d'un pays, si une telle philosophie morale sûre d'elle-même dominait dans les esprits l'inspiration littéraire, la recherche scientifique et la connaissance juridique.

LE RÔLE DE L'INGÉNIEUR APRÈS LA GUERRE*

Louis BOURGOIN

Si beaucoup de bons esprits se préoccupent de trouver des solutions que l'on pourrait apporter aux problèmes qui sont qualifiés d'*après guerre*, ils ne sont pas nombreux ceux qui semblent se rendre compte que, l'énoncé même d'un grand nombre de problèmes ne peut pas être clair avant que soient connues les conditions de la paix et que soit faite la constatation de l'état du monde dans tous les domaines humains et matériels. Il en découle que, chaque fois que des éléments politiques, sociaux et psychologiques devraient être pris pour facteurs, il est illusoire de vouloir proposer autre chose que des solutions approchées dont le degré d'imprécision ou d'erreur sera d'autant plus grand que celui ou ceux qui indiqueront une solution auront été moins directement liés à la guerre. Malgré cette restriction, je sais que, sur le plan national et même provincial, afin de restreindre les difficultés, il est possible de prévoir, avec assez de vérité, quels seront les ajustements que nous aurons à faire dans quelques domaines au lendemain de la paix. Mais, ici encore, je pose une restriction. Sans être fasciné par ce que pourraient être des « temps nouveaux », je pense qu'il ne faudra pas chercher à résoudre les problèmes nouveaux avec d'anciennes méthodes, mûries ou éprouvées dans l'état d'esprit du passé. N'oublions jamais que

toutes les erreurs du début de la présente guerre n'auraient pas été faites si les techniciens militaires ne s'étaient pas cru forts de l'expérience acquise au cours de la guerre de 1914-1918. Dire cela ne signifie pas que je prétende que les leçons du passé soient sans valeur. Il faut savoir distinguer dans les problèmes complexes ce qui ne varie pas beaucoup, comme les *motifs* aux comportements des hommes, et ce qui change, tels que les *moyens matériels* par lesquels ils cherchent à atteindre un but défini. Nous pouvons demander à l'Histoire de nous faire comprendre les temps présents ; elle peut nous guider dans une certaine mesure, mais il est toujours néfaste de lui emprunter, chaque fois que des forces matérielles entrent en jeu, des solutions qui furent excellentes au siècle de Louis XIV.

Il ne faudra jamais oublier que des millions d'individus dans le monde n'ont plus tout à fait la même mentalité que celle qui les caractérisât en 1939 ; et que des solutions d'une logique apparente suffisante pourraient fort bien être rejetées comme inacceptables par les intéressés, si l'on a négligé de tenir compte de leurs aspirations, de leurs droits et devoirs.

Après ce préambule, on peut deviner que je redoute les solutions prématurées, faciles ou toutes faites, qui ont déjà été proposées dans quelques milieux, surtout en Amérique, comme résolution aux problèmes d'après-guerre.

(*) Les opinions émises dans cet article n'engagent que ma responsabilité d'auteur.

Pour ce qui nous regarde ici, nous pouvons nous poser la question suivante : Est-ce que l'ingénieur, et particulièrement l'ingénieur canadien-français, est préparé à faire bonne figure professionnelle dans un monde désaxé que sera celui du lendemain de la paix ?

Rappelons d'abord que la tâche principale de l'ingénieur, quelle que soit sa spécialité, est de concevoir et de produire tout ce qui peut être utile à nos besoins. Pour cela, il doit employer, adapter, transformer, combiner les forces et les matières qu'il trouve ou peut retirer de la nature. Aux différents degrés de la hiérarchie professionnelle, il peut être appelé à juger, à indiquer les moyens à prendre, fixer la méthode, en surveiller l'exécution, parfois « mettre la main à la pâte », évaluer le coût de l'ouvrage quelle qu'en soit sa nature : route, pont, avion, locomotive, billes de roulement, matelas à ressorts, couteau de cuisine, papier à écrire, gazoline ou panier à salade. L'ingénieur doit être surtout un réalisateur qui construit, extrait ou fabrique.

À cause de la variété des choses qui sont devenues des nécessités, l'ingénieur passe sa vie à résoudre des problèmes. Problèmes nouveaux ou simplement quotidiens, comme ceux qui résultent des accidents, des erreurs, des difficultés, des mal-façons qui surgissent lors de l'exécution de toute conception sortie du cerveau des hommes.

Fort de ces connaissances sur les habitudes courantes dans la vie de l'ingénieur, je n'hésite pas du tout à donner une réponse à la question posée plus haut. Je le fais sans esprit de chapelle ou admiratif pour ma profession et je dis que, parmi tous les professionnels, l'ingénieur est celui qui est le mieux préparé pour adapter les choses en passant de l'état de guerre à l'état de paix. Je ne pense pas simple-

ment à une adaptation individuelle, mais bien *professionnelle*. Certes, parmi les ingénieurs, il y aura sans doute des gros qui maigriront et des maigres qui engraisseront ; cela ne constitue pas un problème. Il faut voir plus loin que les individus dans la perspective de l'intérêt général du pays et même, pour ne pas parler en politicien, dans l'intérêt de l'humanité.

La démonstration de mon avancé est simple et s'appuie seulement sur l'origine du mot ingénieur. Quelle que soit la besogne que l'on puisse lui confier, un ingénieur digne de ce nom est l'homme qui est *ingénieur* — celui qui sait « s'ingénier pour sortir d'embarras ». Et il s'agit ici de difficultés matérielles, bien entendu.

L'Histoire nous indique que, depuis toujours, ce sont les *ingénieurs*, puis quand ils furent éduqués et disciplinés, les ingénieurs qui sont responsables de l'état matériel de notre civilisation. Les premiers ingénieurs pourraient ne pas avoir une bonne presse, car ils appliquèrent leur ingéniosité à construire des *engins* pour faire la guerre. Encore, de nos jours, on peut bien les accuser d'avoir permis les « bombes robots » ; mais ce ne sont pas les ingénieurs qui ont inventé la guerre ! Et il suffit que d'autres ingénieurs pensent pour un jour trouver le moyen de rendre inefficace toute machine de destruction. Ils ne feront que continuer la tradition du métier.

Contre les guerriers, on fit autrefois des fortifications ; plus tard, on appliqua des plaques de blindage pour résister aux obus perforants ; et chaque fois qu'une arme nouvelle apparaît, on cherche à la rendre inefficace. On y parvient toujours, tôt ou tard, grâce à l'invention, parce que, ce que l'on nomme le « progrès » suit une loi d'addition dont il est impossible de fixer la limite dans le Temps, puisque dans l'ordre ordinaire des choses, le temps

n'est pas une quantité finie. Le progrès réclame une adaptation constante de l'homme à son milieu et, si l'on change assez difficilement de mentalité, de psychologie, de croyance, il est notoire que la plupart des individus sont d'une élasticité très grande dans le domaine des commodités et de l'économique.

Actuellement, les neuf-dixièmes des hommes sur la planète sont occupés à survivre ou à détruire. On assiste à des déplacements d'hommes et de matières, à des engoulements, à des dévastations. Du jour au lendemain, l'amplitude de ces variations deviendra égale à zéro. Nous resterons devant des ruines, des populations amoindries en forces autant qu'en nombre, ayant à notre disposition des bras, des machines, des organismes dont l'unique objet était la guerre. Cette guerre moderne ayant été dans sa préparation pratique une affaire d'ingénieurs, c'est encore à eux que l'on devra s'adresser pour *exécuter* le changement de direction, l'aiguillage vers la récupération, la production, la rénovation, la reconstruction pour la vie sans conflit armé.

Devant la tâche subitement imposée à l'ingénieur par la demande criante des individus, il n'aura qu'à continuer à exercer sa profession, mais au lieu d'avoir manette à droite, il mettra manette à gauche.

Vous pensez que je fais de l'ingénieur un opportuniste ? Que non pas. Je lui concède tout simplement l'*initiative* qui est propre à l'exercice de sa profession et je prétends que ceux qui réussiront le mieux dans les besognes d'après-guerre seront ceux qui auront le plus d'imagination et auront une instruction la moins spécialisée. Avez-vous remarqué combien peu d'idées nouvelles germent dans l'esprit des spécialistes ? Le vrai spécialiste est d'une utilité incontestable pour avoir un rendement qui touche à sa limite pos-

sible dans le domaine de sa spécialité, au moment où il en possède la maîtrise. Mais le spécialiste pur n'a pas le temps, ni la tournure d'esprit pour inventer, trouver autre chose que ce qu'il sait. Sa première réaction devant une nouveauté qui lui changerait sa vie, l'obligerait à réapprendre ou risquerait de diminuer son prestige, est de dire : « c'est bon à rien » ; « ça ne se fait pas ; ce n'est pas possible ». Que d'exemples je pourrais aligner pour illustrer ma pensée !

Eh bien, le modeste ingénieur canadien-français, formé dans des Écoles où la méthode française est encore en usage, même pour l'étude des problèmes spécifiquement américains, j'entends continentaux, possède une facilité d'adaptation étonnante. Elle surprend anglais et américains, cette faculté utile qui résulte d'un mode d'enseignement poussé d'abord vers la connaissance solide des notions scientifiques fondamentales sur lesquelles n'importe quel autre savoir spécial et compartimenté peut commodément s'asseoir. Et il suffit, en pratique, de travail, d'un peu d'expérience, de flair et d'imagination pour aborder l'étude d'un problème quelconque quand on n'a pas, de naissance, un esprit faux. Est-ce à dire que tout soit parfait dans l'éducation scolaire de l'ingénieur canadien-français ? Ce n'est pas du tout ma conclusion ; « mais cela, c'est une autre histoire. »

Pour l'ingénieur, je pense qu'il n'y a pas de problèmes d'après-guerre plus difficiles à résoudre que ceux qui se posaient avant la guerre, que ceux qui se sont posés pendant la guerre, et que ce ne sont pas les difficultés techniques qui sont à redouter demain pour remettre le monde en équilibre. Les problèmes d'après-guerre seront, pour moi, d'autant mieux et vite résolus, dans tous les domaines, que l'égoïsme des hommes et des groupes d'hommes sera réduit au minimum.

LE BESOIN DE PSYCHOLOGIE EN MÉDECINE

J.-E.-A. MARCOTTE

Cette seconde guerre mondiale, comme la première et plus encore peut-être, en taxant à l'extrême le savoir, l'acuité d'observation, l'initiative, toutes les ressources humaines enfin des médecins, des chirurgiens, des spécialistes de toutes les branches, des chercheurs de laboratoires dans le domaine médical et dans d'autres connexes, aura sans doute précipité, une fois de plus, l'évolution de la médecine déjà assez rapide ces deux dernières décades.

Ce ne sera pas de trop pour faire face à l'après-guerre. Si les besoins auxquels les médecins auront alors à répondre paraissent devoir être moins pressants, ils n'en seront pas moins impérieux. D'abord, il y aura à tenter la réfection, tout au moins un replâtrage plus ou moins durable, de nombreuses ruines humaines, à soulager des maux nouveaux ou envisagés comme tels selon des concepts pathologiques modifiés ; ensuite, il est plus prudent de s'en rendre compte sans retard, les masses populaires ont commencé à manifester ouvertement des exigences nouvelles, plus précises ; l'individu moyen fait entendre des revendications dont certaines visent, de façon non équivoque, le praticien en clientèle comme le clinicien d'hôpital. Beaucoup plus de gens, mieux ou tout simplement plus renseignés, vont réclamer, exiger une attention plus entière, des traitements médicaux plus efficaces.

Les programmes d'études, les méthodes d'examen et de traitement, en médecine, seront forcément modifiés, améliorés, en accord avec les découvertes que de dures et tristes nécessités auront fait faire. Au nombre des innovations à apporter, parmi

les plus urgentes et les plus indispensables, on nous permettra de prôner l'acquisition, pour les médecins d'après-guerre, de notions plus complètes de psychologie et leurs applications quotidiennes en clientèle et en clinique hospitalière.

Cette psychologie, dont nous voulons faire voir le besoin en médecine, ne doit pas être confondue avec ce que trop de médecins croient en être. Elle ne consiste pas à prendre certaines attitudes avantageuses, à tenir des discours savants, à essayer de créer l'impression d'une capacité professionnelle indiscutable par l'étalage d'un riche mobilier de cabinet de consultation ou d'un outillage compliqué et flamboyant : cela s'apparente trop étroitement au port de costumes distinctifs par nos savants prédécesseurs d'il y a quelques siècles, à leur usage du Latin en consultation quand le patient ou les parents étaient à portée d'oreille. Il n'y avait alors, il n'y a encore là qu'un indice d'une vague reconnaissance de la nécessité de la psychologie dans le contact avec les malades. Cette psychologie ne se borne pas, non plus, au tact vraiment admirable dont font preuve certains médecins, à leur intuition bien rarement en faute de ce qu'il faut dire et faire pour inspirer à leurs malades le plus possible de cette confiance indispensable à la thérapeutique.

La psychologie indispensable à la médecine d'aujourd'hui et de demain, c'est la connaissance aussi complète que possible de l'être humain, la découverte des origines et des mécanismes de développement de son comportement, la compréhension de ses motivations surtout celles

qui jouent à son insu, la reconnaissance du rôle considérable de l'affectivité, c'est-à-dire des sentiments, des émotions dans la genèse de maintes manifestations qui passent pour exclusivement organiques ; c'est la compréhension et l'acceptation de ce concept de l'être humain qui le donne pour ce qu'il est en réalité, un tout physico-psychique dont les réactions ne sont ni exclusivement organiques ni exclusivement intellectuelles ou affectives, mais tout cela à la fois dans une synthèse à nulle autre pareille. C'est la constatation, inéluctable pour qui veut avoir une vue d'ensemble objective, que cet être humain est inséparable en pratique du milieu social dont il est l'unité logique ; enfin, la reconnaissance du fait que *tout malade est avant tout et demeure un être humain selon le concept qui vient d'en être donné.*

Les médecins, à cause de leur préparation théorique, de certaines exigences dans la pratique de leur profession, de leur prestige peut-être sans égal dans la société, ont été et demeurent dans une situation exceptionnellement favorable à l'acceptation de ces concepts de l'être humain malade comme en santé.

Leur étude de la psychologie, « la seule science en médecine » selon Claude Bernard, qui s'augmente nécessairement de nos jours de considérations sur la psychologie physiologique découlant des travaux de maîtres tels que W. B. Cannon et S. Cobb, devrait suffire à leur faire saisir le fait de la synthèse fonctionnelle de l'être humain. Mais c'est la synthèse d'un organisme exclusivement physico-chimique que l'on semble s'obstiner à considérer.

A peine adonnés à la pratique de leur profession, en contact quotidien avec de multiples types de malades, les médecins quelque peu observateurs ont tôt fait de constater que, bien souvent, il s'agit chez ces pauvres êtres de soigner le moral tout

autant, sinon plus, que le physique. Combien de médecins et de chirurgiens sont convaincus, et si justement, que le désir de vivre accélère, sinon assure, la guérison de sujets gravement atteints. Combien d'autres croient indispensable de cacher à certains malades la gravité de leur état : quelques-uns diront que c'est par humanité ; la plupart savent, par expérience, que la crainte, l'anxiété, le découragement, le bouleversement affectif, peuvent drainer chez ces malades des sources d'une énergie dont on ne peut déterminer si elle est physique ou morale, c'est-à-dire psychique.

Enfin, le prestige dont jouissent depuis toujours les médecins auprès de leurs semblables, — il a valu que l'on qualifie la médecine de second sacerdoce —, ne leur a-t-il pas permis d'exercer une salutaire influence sur les corps en passant par les esprits et même directement sur ces derniers ? Que de fois une phrase reconfortante, une assurance fermement donnée, un conseil judicieux ont à peu près tenu lieu de thérapeutique, alors que des patients, sous le couvert de symptômes physiques vagues qui ne laissaient d'illusion à personne, sont venus chercher une directive, un appui moral, une simple consolation. Peu de médecins cependant, qui se prêtent si humainement à ce genre de travail social et d'hygiène mentale, ne croient pas en ce faisant exercer leur art médical : on pourrait pourtant soutenir que beaucoup de ces patients sont retournés, après de telles consultations, en meilleur état physique qu'à l'arrivée.

Quelles splendides occasions de constater qu'il ne peut exister de cloison étanche entre la physiologie et le psychisme des individus, entre le physique et le moral comme on a coutume de dire, et de conclure logiquement que l'un peut être traité en exerçant une action sur l'autre, que tous les deux doivent l'être ensemble, en d'au-

tres termes que *la personne humaine doit l'être dans sa totalité.*

Mais la majorité des médecins, et pas seulement chez nous, en tiennent toujours pour ce que l'on peut appeler le *concept organique* en maladie : il leur faut inévitablement, à l'origine des symptômes qu'ils observent, une lésion anatomique, cellulaire, un trouble du chimisme, une perturbation physiologique bien reconnaissable. Et si cette étiologie n'apparaît pas assez claire, si même elle a la mauvaise grâce de se dérober tout à fait, les tenants du concept organique exclusif aiment mieux s'accuser d'ignorance, d'erreur de technique, alléguer que la science n'a pas assez progressé, soutenir malgré tout « qu'il y a là quelque chose de physique qu'on ne peut déceler », plutôt que de consentir à la possibilité d'une étiologie psychique, reconnaître par exemple la répercussion d'un état affectif perturbé sur un estomac dont la physiologie en est détraquée.

Un certain nombre de médecins admettent avec assez de conviction que des facteurs d'ordre psychique, surtout affectif, jouent souvent un rôle dont il faut tenir compte dans une symptomatologie organique, mais ils ne possèdent pas d'habitude des notions assez précises des mécanismes selon lesquels cela s'effectue pour intervenir aussi efficacement qu'ils le pourraient avec une meilleure préparation psychologique, bien qu'ils le désirent sincèrement.

D'autres, surtout des jeunes, parce que la médecine qu'ils ont étudiée a subi plus ou moins volontiers l'influence de la psychiatrie moderne, sont portés à penser que tout trouble fonctionnel est l'indice d'un état mental plus ou moins compromis : au lieu de dire comme autrefois qu'il s'agit d'un « malade imaginaire », ils parleront d'un « nerveux » ou d'un « névrosé », d'un « psychopathe », en somme d'un

anormal mental. Quelques-uns tenteront de s'attaquer malgré tout aux symptômes organiques constatés avec un empirisme digne d'un autre âge ; d'autres conseillent discrètement de consulter un psychiatre, ce à quoi les patients ne consentiront à peu près jamais, si fortement encore sont enracinés nos préjugés concernant le mal mental.

Bref, on ne veut pas accepter de symptômes ou d'entités morbides, en médecine, à moins de les rattacher à quelque chose de biologique, de physique, de chimique ou de physiologique ; ou si on admet l'*élément psychique*, on le considère comme si mystérieux et tellement à part qu'on n'ose s'y attaquer. A quoi attribuer ce port d'œillères qui rétrécit si malencontreusement, pour les médecins comme pour leurs malades, le champ du diagnostic et des possibilités de traitement ? Notre confrère et ami, Antonio Barbeau, en a résumé les raisons dans une conférence dont le texte ⁽¹⁾ n'a certes pas échappé à ceux qui lisent pour se renseigner. Nous ne pouvons y revenir longuement ici et nous ne pourrions le faire aussi bien que lui. Disons très brièvement que c'est, d'une part, parce que la physique, la chimie et la biologie, puis la physiologie, ont fait des progrès tels qu'elles ont accaparé toute l'attention, tout l'enthousiasme de la médecine ; et d'autre part parce que la psychologie s'est tenu trop à l'écart.

Quoi qu'il en soit, il y a des indices réconfortants que la psychologie est à la veille de s'ajouter aux sciences fondamentales en médecine pour que désormais elle soit en mesure de traiter la personne humaine dans sa totalité, la seule façon de lui être vraiment utile : nous voulons parler de la médecine *psychosomatique* qui fait de plus en plus d'adeptes depuis ses débuts, il y a un peu plus de quinze ans. La définir, c'est démontrer la nécessité de la psychologie en médecine moderne.

Nous le tentons en nous inspirant d'un récent ouvrage intitulé PSYCHOSOMATIC MEDECINE, par Weiss et English ⁽²⁾, dont nous recommandons fortement la lecture à nos confrères et en Médecine et en Psychologie.

La médecine psychosomatique n'est pas une nouvelle spécialité qui prétend prendre rang avec la psychiatrie et la neurologie : elle est au service des types variés de malades qui fréquentent habituellement la consultation des praticiens généraux, des chirurgiens, de ceux d'entre eux qui traitent, après quelque temps de pratique, plus particulièrement les systèmes digestif, circulatoire, respiratoire, la peau, etc. Les malades, pour elle, ne doivent plus être considérés comme de simples cas, l'objet de prouesses diagnostiques, mais bien comme des *êtres humains*, d'où la nécessité d'étudier la *personnalité* de chaque malade en plus de l'évaluation physico-chimique coutumière par tous les moyens usuels, clinique, laboratoire, etc. Il s'agit d'établir entre le physique (somatique) et le psychique des rapports qui illuminent singulièrement l'étiologie des syndromes et facilitent d'autant les traitements.

Les recherches de la médecine psychosomatique lui auraient permis de partager en trois groupes assez distincts les malades qui ont recours au médecin : a) Un premier tiers composé de malades qui, tout en n'étant pas des anormaux mentaux, présentent des symptômes plus ou moins flous auxquels il est impossible d'attribuer une cause organique ; on reconnaît facilement dans ces malades les « fonctionnels » de la pratique courante ; b) Un deuxième tiers présentent des atteintes physiques indéniables, mais dont la gravité est insuffisante à expliquer les manifestations symptomatiques observées : les facteurs d'ordre psychique sont ici partiellement en cause et expliquent la gravité de la symp-

tomatologie ; c) Enfin, un troisième groupe de désordres physiques dont la pathogénie paraît nettement organique mais dans lesquels on soupçonne que le facteur psychique joue le rôle de cause précipitante au moins, par exemple l'asthme.

La citation que voici du texte du docteur Barbeau ⁽¹⁾, auquel il a été fait allusion plus haut, montre bien la justesse et la base scientifique des principes dont s'inspire la médecine psychosomatique : « Dès 1909, Cannon démontrait que le chagrin, l'anxiété, l'amertume, la colère et d'autres émotions violentes engendraient des troubles digestifs. Ces troubles digestifs produisaient à leur tour une inflammation légère des muqueuses gênant l'absorption, déclanchant par cela même des troubles émotionnels. Cercles vicieux par conséquent à point de départ et à terme psychologiques avec des anneaux intermédiaires fonctionnels et organiques. Les travaux récents, ceux d'Alvarez notamment, ont confirmé cette pathogénie dans la gastrite, la duodénite, la colite. Dans 85% de leurs cas, Stanley Cobb et ses collaborateurs ont noté une augmentation qualitative et quantitative des symptômes sous l'influence des facteurs émotionnels. Mêmes constatations pour les spasmes œsophagiens ou gastriques, pour les douleurs épigastriques, les nausées, les hématemèses que l'anxiété ou l'angoisse déclanchent couramment. Mais c'est sur la genèse des ulcères duodénaux que les travaux récents portent surtout. On connaît leur extrême fréquence chez les militaires revenus du front et l'on n'ignore pas combien le repos et le calme, flanqués d'une intelligente psychothérapie, en viennent désormais facilement à bout dans une bonne proportion des cas. »

Les docteurs D. T. Davies et A. T. M. Wilson, dans une étude de 205 cas d'ulcères gastriques, telle que rapportée par Wise ⁽³⁾, ont constaté que dans 84% de

ces cas les symptômes apparurent peu de temps après des difficultés d'ordre occupationnel ou pécuniaire, des troubles domestiques, un ensemble d'événements de nature à perturber l'affectivité de leurs patients de façon marquée. Ces médecins n'hésitent pas à conclure à l'influence indéniable du psychisme dans la production des modifications structurales observées dans ces cas d'ulcères gastriques.

Bien que ce soit dans la symptomatologie digestive, semble-t-il, que se manifeste le plus souvent l'influence du psychisme sur l'organisme physique, — il en paraît peut-être ainsi parce que ça été la première à être étudiée —, on l'a retracée également dans d'autres systèmes. Il semble avéré, par exemple, d'après les constatations statistiques et cliniques de certains chercheurs médecins, que les émotions sont non seulement des facteurs de complications somatiques dans certains troubles dits fonctionnels du système cardiovasculaire, mais aussi des causes premières, prépondérantes quand elles ne sont pas les seules de véritables affections cardiaques comportant des lésions d'organe vérifiées à l'autopsie. Le rôle étiologique de l'élément affectif dans l'angine cardiaque, c'est-à-dire la psychogénie de cette affection fréquente chez nous, paraît singulièrement mis en lumière par W. H. Houston, ainsi que le rapporte Florence Dunbar, docteur en médecine, dans son ouvrage si complet sur la psychosomatique ⁽⁴⁾ : Houston prétend que l'angine cardiaque dépend d'une prédisposition au moins partiellement psychique au spasme ; si cette prédisposition est marquée, une faible excitation neurogénique suffit à évoquer et produire le spasme et sa douleur caractéristique ; si par contre cette prédisposition est faible ou inexistante, la plus forte excitation ne parvient pas à déclencher le spasme. Comme preuve à

l'appui, il apporte ce fait d'observation fourni par une étude de 24,884 Chinois, durant une période de 7 ans, chez qui le spasme neurogénique n'existait que dans la proportion d'environ 1 sur 1,000 sujets ; même constatation chez les nègres. Et il est reconnu que ces deux groupes raciaux ne sont relativement pas susceptibles de développer l'angine cardiaque, bien que le taux des autres affections cardio-vasculaires soit plutôt élevé en ce qui concerne les noirs. L'ambition, la suractivité fiévreuse, le surménagement, dans la façon de vivre et de s'adonner aux affaires, dans l'ouest de l'Europe et en Amérique Nord surtout, bref l'émotivité surtaxée, expliqueraient la prédominance de l'angine cardiaque chez les individus de ces groupes plus que tout autre facteur. Tandis que le calme et la tranquillité d'esprit, l'habitude du contrôle émotif, le fatalisme si l'on veut, des Orientaux ne constituent pas un terrain favorable à la spasmodicité, d'où la rareté de l'angine cardiaque chez ces individus.

Les fonctions respiratoires n'échappent pas, non plus, à l'influence du facteur psychique. D'après des expériences d'abord purement accidentelles de K. Beckmann, commentées encore par Dunbar ⁽⁴⁾, des situations naturelles provoquent la surprise, l'embarras, l'anxiété, par exemple, chez des individus relativement normaux, en équilibre affectif, affectent non seulement le mécanisme mais aussi le chimisme respiratoires : il y a réduction de la teneur en CO² de l'air alvéolaire, réduction consécutive de la concentration des ions hydrogène dans tout l'organisme et perturbation fonctionnelle de nombreux organes. Heyer confirme cette expérience en déclarant qu'il a constaté que « l'état d'excitation psychique n'affecte pas seulement les centres nerveux respiratoires, mais tout l'organisme, le système endo-

crinien en particulier. » Il souligne le fait que la fonction respiratoire, bien qu'automatique dans les conditions ordinaires, peut s'effectuer sous le contrôle de la conscience et de la volonté, ce qui montre qu'elle peut bien être à la merci des états émotionnels. On en a la démonstration vulgaire dans le cas de ces enfants qui suffoquent (se « pâment ») au cours de crises de colères : ce mécanisme, volontaire d'abord, bien qu'il puisse être et soit le plus souvent accidentel et non complètement raisonné, devient par la suite automatique. Il y a contrôle volontaire momentané au moins de la respiration et l'affectivité est bien en cause. Enfin, les phtysiologues insistent, en nombre, sur l'évidence et l'importance du facteur émotionnel dans la tuberculose : on est d'avis qu'il a une influence prédisposante sur le début de la tuberculose, son développement et sa guérison, qu'il faut en tenir compte dans le pronostic.

Et nous pourrions encore emprunter, aux auteurs cités jusqu'ici, des exemples du rôle étiologique ou de l'influence modificatrice du facteur psychique dans la symptomatologie particulière aux autres grands systèmes. Qu'on nous permette plutôt de dégager, en le résumant forcément, le rôle de la psychologie en médecine, pour le cas où il ne ressortirait pas assez de ce que nous avons écrit de la médecine psychosomatique.

La psychologie est indispensable à la médecine, prétendons-nous, parce qu'il importe maintenant d'étudier et de traiter conséquemment le patient comme une personnalité humaine et non comme un assemblage plus ou moins mécanique de fonctions biologiques, chimiques, physiologiques. Qu'est-ce alors que la personnalité ? On l'a confondue avec le prestige, la réputation ; avec le degré d'inten-

sité ou de fermeté ; avec certains assemblages de traits caractéristiques permettant de distinguer les individus les uns des autres. La personnalité est quelque chose de plus complexe et de plus défini à la fois que cela : c'est d'après une définition de Gordon Allport ⁽⁵⁾ traduite aussi littéralement que possible, et que nous endosons sans hésitation : « L'organisation dynamique dans l'individu de ces systèmes psychophysiques qui déterminent ses adaptations à lui propres à son milieu. » C'est-à-dire que la personnalité humaine est une résultante, un produit d'éléments variés, complexes, en activité depuis la conception de l'être humain, — à noter que nous ne disons pas seulement depuis la naissance —, de forces se développant et s'organisant, tantôt en harmonie et tantôt en conflit ; la résultante du développement de l'héritage biologique ; du physique s'aguerrissant ou s'affaiblissant en utilisant la constitution transmise et en subissant les maladies, les conditions physiques adverses, etc. ; du psychisme évoluant en ayant à faire face à toutes les conditions qui constituent la vie heureuse ou malheureuse, aux influences des milieux familial, scolaire, occupationnel, social, etc., du psychisme inséparable du somatique qui le soutient et qu'il appuie lui aussi dans une interaction de tous les instants.

Si l'on accepte cette définition de la personnalité, il devient logique de connaître, pour traiter un malade efficacement, non seulement son histoire dite médicale, hérédité physique, maladies et accidents de son enfance, etc. ; mais également celle de son développement dans l'acception la plus large du mot : l'éveil et le progrès de son intelligence et de ses sentiments, l'attitude de ses parents à son endroit et ses propres réactions à cette attitude, ses rapports avec le reste de sa famille, sa façon d'accepter les misères petites et

IMPORTANCE D'UNE SAINE ALIMENTATION

POUR HOMMES ET FEMMES

En vue de préparer les jeunes à profiter de leurs années d'études, il faut les bien bâtir physiquement et leur assurer une santé florissante, afin qu'aucun point faible de leur être matériel ne vienne enrayer le libre essor de leur être intellectuel, conseille la division de nutrition du ministère de la santé et du bien-être social. Il est donc à propos de traiter d'alimentation puisque c'est un des moyens les plus efficaces à prendre pour atteindre ce but et fournir aux enfants que Dieu vous a donnés toutes les chances de succès possible. En effet, est-il besoin de discuter longuement l'importance d'une alimentation adéquate ? Les cultivateurs savent par expérience la différence des résultats que produit chez vos animaux une alimentation balancée et une alimentation quelconque sans base scientifique.

Il n'en est pas autrement chez les humains et pour les mêmes raisons d'ordre naturel dont la science a pu pénétrer quelques-uns des mystères. Le Créateur a imposé des lois à toutes les créatures : Les êtres inanimés y sont forcément soumis, les animaux y obéissent par instinct, l'homme seul ose parfois les ignorer et même les contredire assez souvent, mais tôt ou tard il souffre dans son corps pour ne s'être pas conformé aux volontés du maître. En effet, l'organisme humain, tout comme celui des animaux, a des exigences qu'on ne peut pas négliger de satisfaire sans entraver son développement normal et même sans lui causer des dommages parfois très sérieux. Pour nous servir d'une comparaison empruntée à la vie courante, voyons de quelle façon vous procédez quand vous entreprenez la construction d'un bâtiment. Vous y faites entrer les matériaux voulus pour l'usage que vous ferez de cette bâtisse n'est-ce pas ? Vos enfants, vous les voulez grands, robustes, pleins de vie et de santé ! Eh bien, pour les bâtir ainsi il faut y faire entrer les matériaux nécessaires et même indispensables à leur solidité.

Vous croyez peut-être que c'est le bon fonctionnement qui compte surtout. Sans doute, mais comment voulez-vous qu'un moteur donne un rendement parfait s'il est mal construit ou si quelqu'une de ses pièces essentielles sont trop faibles pour supporter l'effort qui leur est imposé par le mouvement du mécanisme tout entier. On ne peut donc pas négliger la solidité de construction en vue d'un rendement parfait, qu'il s'agisse de la machine humaine ou d'un mécanisme quelconque. C'est pourquoi il faut surveiller l'alimentation des enfants dans tous ses détails, afin que les matières premières dont l'organisme a besoin pour fabriquer sa propre substance et constituer chacune de ses pièces, tissus et organes, soient fournis au complet et en quantité suffisante.

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

Honorable docteur J.-H.-A. PAQUETTE
ministre

Docteur Jean GRÉGOIRE
sous-ministre

POUR VOTRE PLUS GRANDE
SATISFACTION, NOTRE DESSI-
NATEUR EST À VOTRE DISPOSI-
TION POUR MESURES ET
AJUSTEMENTS.

•

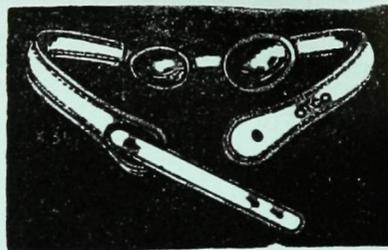
VÊTEMENTS POUR DAMES ET
MESSIEURS, SUR MESURES ET
FINIS À LA MAIN.

•

Henri DeSerres — Marcel Gamache

De SERRES & GAMACHE

354, RUE STE-CATHERINE E., CH. 55
TÉL. : HARBOUR 8339 - MONTRÉAL



Ajustement, par des experts des deux sexes,
dans notre studio ou à domicile, sans frais
supplémentaire.

P H A R M A C I E

L. E D U C

Inguinale indirecte — Scrotale
Fémorale — Omphalique — Ventrale
Inguinale directe

Nos spécialistes possèdent les connaissances
particulières requises pour un ajustement exact
des ceintures adaptables aux diverses hernies.
Visitez notre nouvelle succursale angle Maple-
wood et Bellingham, près du nouvel édifice de
l'Université.

1416, RUE BLEURY — TEL. LA. 3196

ATTENTION...

MM. les médecins,

NOUS REMPLISSONS LES
DEMANDES DE PERMIS
POUR PNEUS NEUFS

ÉPARGNEZ DE 50 À 75%
EN FAISANT RESEMELER
VOS PNEUS.



AUCUN
PERMIS
REQUIS



STADIUM TIRE

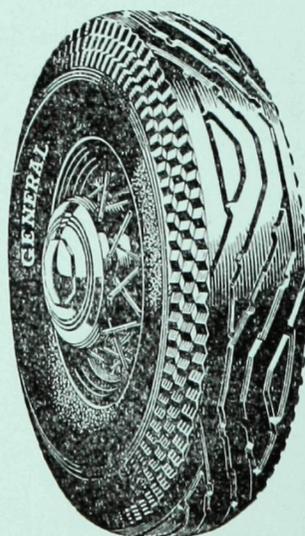
SERVICE

1871 DELORIMIER CH. 8966

ALF. TURCOTTE, Prop

MONTRÉAL

*Le Pneu
General*



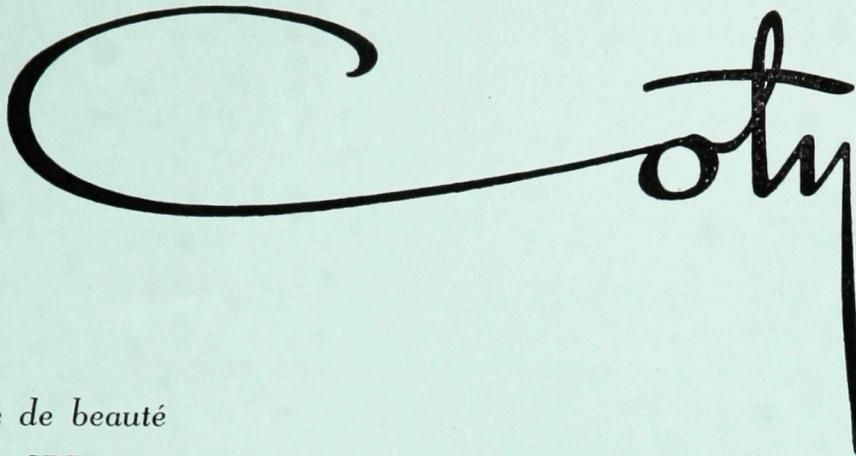
*-mène loin aux
bons amis*

LUDGER GRAVEL & FILS
Limitée

3447, Ave du Parc

Harbour 5211*

Avec les hommages de



Poudre de beauté

« AIR SPUN »

Fards et rouges à lèvres

« SUB DEB »

Parfum « MUGUET »

Parfum « PARIS »

Cologne « MUGUET »

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE

INVENTAIRE DES OEUVRES D'ART

À l'époque incertaine et troublée où nous vivons, l'une des tâches les plus importantes du Secrétariat de la Province est la conservation de notre patrimoine artistique — des nombreuses œuvres de sculpture et d'orfèvrerie, d'architecture et de peinture, que nos ancêtres ont produites avec la continuité de style et l'habileté manuelle qu'ils devaient à l'esprit de la corporation ouverte.

Mais pour conserver notre patrimoine artistique, encore faut-il le connaître. Voilà pourquoi depuis quelques années, une équipe d'enquêteurs, formés dans les grandes écoles de Paris, parcourent chaque région de la Province pour y découvrir les témoignages encore existants du fécond labeur de nos pères et de leur talent. Déjà ils ont inventorié, étudié, mesuré, même daté des milliers de sculptures, de pièces d'orfèvrerie, de tableaux et de monuments; déjà ils ont exhumé des livres de comptes ou de raison, des milliers de noms d'artistes et d'artisans. Ils n'ont pas borné leurs recherches aux arts; ils ont accumulé de nombreuses notes sur la vie économique d'autrefois, sur les coutumes de nos ancêtres, sur leur langue et leur vocabulaire...

L'inventaire de nos œuvres d'art comprend actuellement plus de deux mille cinq cents dossiers classés par noms de lieux; environ vingt-cinq mille liasses de documents; près de douze mille photographies et gravures; un nombre considérable de fiches de rappel. De plus, les enquêteurs du Secrétariat ont réussi à sauver de la destruction et de l'oubli des œuvres d'art qui, sans leur intervention, seraient aujourd'hui perdues pour la collectivité.

LE SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Compagnie de Biscuits
STUART, Ltée

BISCUITS, GÂTEAUX, TARTES

Tél. CR. 2167 235 ouest, rue Laurier
MONTRÉAL

Tél. : DOLLARD 2442

**MONTREAL DYING
& CLEANING CO. LIMITED**

(Succ. A. VILLENEUVE)

TEINTURIERS et NETTOYEURS

189 est, rue Bélanger Montréal

265 est, Ste-Catherine Tél. : LA. 6703

TAIT-FAVREAU, Limitée

Lorenzo Favreau, o.o.d.

Président-Propriétaire

et assistants Optométristes-Opticiens

Bacheliers en Optométrie

VERRES CORRECTEURS

EXAMEN DE LA VUE

6890, rue St-Hubert — Tél. : CA. 9344
Montréal

FAITES AFFAIRES
AVEC UNE MAISON
CANADIENNE-FRANÇAISE

W.-A. GERVAIS

BIJOUTIER

*Nous avons toujours un choix complet de
Diamants, Montres, Horloges*

1305, Mont-Royal Est - - Montréal

Près de Chambord

Tél. : AMherst 2403

Téléphone : PLateau 9709

ANDERSON & VALIQUETTE

Comptables-Vérificateurs

84 ouest, rue Notre-Dame — Montréal

Téléphone : HARbour 5544

PHANEUF — MESSIER
OPTOMÉTRISTES-OPTICIENS

Spécialité : Examen de la vue

Ajustement de verres

1767, rue St-Denis Montréal

(Tout près de la rue Ontario)

Tél. DOLLARD 7910

TÉL. 4-3146

LES UNIFORMES



TOUS GENRES D'UNIFORMES LAVABLES

2383 est, rue Beaubien
MONTRÉAL

32, Chemin Gouin
QUÉBEC

grandes ou physiques et morales qui l'ont confronté, les différents courants d'idées qui ont pu l'influencer depuis son enfance jusqu'au jour où il se présente à la consultation, la répression ou la trop grande liberté dont il a été l'objet, les sentiments qu'il se reconnaît et ceux qu'il ignore volontairement ou plus souvent involontairement, les exemples de réaction qu'il a eus sous les yeux, etc.

Quels que soient les mécanismes de l'interaction psychophysique, — nous renvoyons les intéressés à l'exposé clair et concis qu'en a fait Barbeau dans son texte déjà cité ⁽¹⁾ —, ce qui importe pour le moment, c'est qu'elle est un fait et que l'aspect psychique de ce phénomène nécessite des connaissances solides en psychologie pour le médecin qui veut être à la hauteur de ce que sera demain sa profession. Et ce médecin de demain, de tout de suite devrions-nous dire, nous ne l'imaginons pas comme un nouveau spécialiste ; mais bien, — ainsi que l'écrit Robinson dans un autre ouvrage ⁽⁶⁾ sur la psychosomatique de type un peu plus vulgarisateur —, comme « un praticien général qui réunisse en lui les disciplines et les méthodes de l'attaché d'hôpital, du psychiatre, de l'hygiéniste et du travailleur social médical ». Un praticien « qui ne peut savoir tout ce que les sciences et les pratiques médicales ont à offrir, mais qui possède la compétence nécessaire pour savoir quand il faut recourir à des spécialistes et ce qu'ils doivent être ». Nous ajoutons que ce type de praticien serait en mesure de faire bonne figure devant maints problèmes de moindre gravité de la catégorie de ceux qui préoccupent la psychosomatique. Il n'y a pas de doute que, ainsi préparé, il ne s'insurge point contre une fructueuse collaboration avec les psychocliniciens à qui, forcément, une place devrait être réservée dans ce nouveau mode d'étude des malades. De son contact avec les psychologues, comme étu-

diant d'abord, puis comme praticien, dépendrait une portion considérable de son entraînement à la médecine psychosomatique.

Quelles seraient les modifications à apporter aux études théoriques et pratiques pour répondre à ce besoin de psychologie que nous espérons avoir démontré ? Nous ne les indiquerons que dans leurs grandes lignes et brièvement : nous ne prétendons pas avoir l'autorité ni toutes les compétences qu'il faudrait pour suggérer un programme détaillé. Il ne manque pas de gens en position officielle et en mesure de s'en charger.

Il importerait d'abord, évidemment, de donner aux étudiants en médecine des notions complètes de psychologie normale et anormale : des séries de cours sur la psychologie générale et expérimentale comme base à une compréhension complète de la personnalité ; sur l'hygiène mentale et la clinique psychologique pour familiariser avec les problèmes de comportement non psychiatriques qui confrontent le praticien en clientèle juvénile et adulte. Ces cours, tous au programme de l'Institut de Psychologie de l'Université, pourraient très bien être donnés par cet organisme, pour ne pas donner lieu à un dédoublement inutile et coûteux d'organisation : la collaboration qui existe entre la Faculté de Médecine et celle des Sciences pour l'année pré-médicale peut très bien exister avec la Faculté de Philosophie.

Il faudrait ensuite un stage d'entraînement pratique ; les services de psychoclinique, dans différents centres hospitaliers, seraient tout désignés . . . s'il en existait chez nous : leur établissement s'impose en premier lieu naturellement. Et nous aurions de la sorte, à l'Université de Montréal, une préparation médicale dont nulle part encore, sauf erreur, on ne peut se vanter d'avoir.

On trouvera ci-après une bibliographie des ouvrages dont nous nous sommes inspiré et que nous avons cités parfois textuellement : elle est assez complète pour renseigner à fond tous ceux chez qui notre exposé aurait suscité un intérêt susceptible de se transformer en action efficace.

J. E. A. MARCOTTE, M.D.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) ANTONIO BARBEAU : *Sous le signe de Psyché* ; Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal, juillet-août 1943.
 (2) E. WEISS et O. S. ENGLISH : *Psychosoma-*

tic Medicine ; W. B. Saunders Co., Philadelphie et Londres, 1943.

- (3) C. A. WISE : *Religion in Illness and Health* ; Harper & Bros, New-York, 1942.
 (4) F. DUNBAR : *Emotions and Bodily changes* ; Columbia University Press, 2^{ème} édition, 1943.
 (5) G. ALLPORT : *Personality, a psychological interpretation* ; Henry Holt & Co., New-York, 1939.
 (6) G. C. ROBINSON : *The Patient as a Person* ; New-York : The Commonwealth Fund, 1939.

UN NOUVEL ASPECT DE LA COOPÉRATION

René GUÉNETTE

Sans doute, tout le monde chez nous n'est pas encore un partisan convaincu et enthousiaste de l'idée de coopération. Mais il est indiscutable que la formule s'est insinuée dans bien des milieux et qu'elle commence à donner des résultats. Par exemple, les coopératives dont on parle tant depuis quelques années ne sont rien d'autre que la réalisation de cette idée. Il ne faudrait pas toutefois en rester là. La coopération est notre grand moyen de salut. C'est par elle que notre peuple fera échec aux influences diverses qui contrarient ses destinées. La coopération conservera notre bien religieux, nous donnera une politique plus conforme à nos intérêts, nous enrichira, nous imposera à l'attention et au respect des nationalités qui nous entourent.

* * *

La vulgarisation de l'idée de coopération est une œuvre d'éducation. Elle n'aura pénétré tous les esprits et exercé son influence dans tous les domaines que le jour où les éducateurs en auront imprégné la jeunesse, toute la jeunesse, celle de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire, de l'enseignement universitaire, de l'enseignement spécialisé, jeunes gens et jeunes filles, clercs et laïques, citadins et ruraux. Mais ce n'est pas à des éducateurs qu'il faille rappeler la condition du succès de l'enseignement moral ou social. Ils savent que l'exemple sera toujours la plus efficace des leçons.

Or, on peut se poser la question : les éducateurs eux-mêmes comptent-ils parmi les plus actifs artisans de la coopération ? Et d'abord sont-ils tous des adeptes de

cette idée ? S'y sont-ils arrêtés, l'ont-ils méditée, éprouvée et depuis... enseignée ? Avant d'espérer voir tous nos gens imbus de l'idée de coopération et cette idée elle-même porter des fruits dans tous les domaines de l'activité, il faudrait que tous les instituteurs et tous les professeurs soient eux-mêmes pénétrés de l'excellence de cette formule et la vivent dans leur vie personnelle d'abord, puis dans leur milieu professionnel.

Je ne sais pas jusqu'à quel point au sein des divers ordres d'enseignement on pratique la coopération. L'enseignement primaire que je connais un peu mieux que les autres s'emploie à atténuer l'individualisme de ses divers organismes. Mais il est un phénomène facile à constater. C'est que les divers ordres d'enseignement restent encore trop étrangers, dans l'ensemble, les uns aux autres. Ils se connaissent à peine, entretiennent peu de relations, entrent rarement en contact, échangent peu de points de vue, et, partant, ne mettent en commun ni leur idéal, ni leurs ressources, ni leurs difficultés. Je le répète, je ne connais pas le problème dans toute son ampleur. Par conséquent, il serait imprudent que je m'aventure sur le terrain des relations entre l'enseignement secondaire, l'enseignement universitaire et l'enseignement spécialisé. Ces relations sont peut-être une belle et féconde réalité. Tant mieux ! Je sais que la Commission des études de l'Université comprend entre autres un délégué de chacun des séminaires et collèges affiliés. Mais je songe au peu de cas que pendant trop longtemps l'enseignement universitaire et secondaire ont fait de l'enseignement primaire, d'autre part à la béate indifférence dans laquelle vivait l'enseignement primaire au sujet des autres ordres d'enseignement.

On peut et on doit déplorer le fait que tous les éducateurs — prenons ce mot dans

son sens le plus large — ne composent pas encore chez nous cette équipe toute naturelle et dans l'occurrence extraordinairement puissante et bienfaisante de collaborateurs nombreux et divers au service d'une même cause suprême : la formation de la jeunesse. Car c'est là notre dénominateur commun. Les ordres d'enseignement n'existent qu'en fonction de la jeunesse. Les divers ordres poursuivent une même fin, se dévouent à une même tâche, celle d'informer, à des degrés différents et hiérarchisés, sans doute, mais identiques quant au fond, la pensée d'un même petit peuple et de commander à ses destinées. Elles se réaliseront ces destinées surtout par l'union des esprits et des cœurs au sein des diverses cellules sociales qui composent la nation. A plus forte raison, faut-il que les éducateurs eux-mêmes ne fassent au sein de chaque ordre d'enseignement qu'un cœur et qu'une âme et ne composent ensemble de leur groupement respectif qu'une seule et même famille.

Le principe étant admis de la nécessité et du bienfait de la coopération entre les divers ordres d'enseignement, comment dans la pratique établir cette coopération ? L'espace nous manque et d'ailleurs nous ne voulons ici que poser le problème sans l'étudier à fond et le résoudre, l'espace nous manque, dis-je, pour envisager tous les moyens propres à réaliser cette fin.

Tout de suite il s'en présente un, apparemment difficile à mettre en pratique du jour au lendemain, mais qui aurait l'avantage de placer le problème dans une vaste perspective, de l'étudier, de le retourner et qui permettrait aux éducateurs de se rendre compte qu'il y a là quelque chose à faire et de s'employer, sans retard, à la distribution, entre hommes de bonne volonté, des tâches au moins les plus immé-

diatement abordables. Vous l'avez deviné, il s'agit de commencer par un Congrès. Entreprise plus facile à réaliser qu'on ne pense. L'époque que nous vivons, une guerre aux aspects terrifiants, multiples et mondiaux, nous a accoutumés à l'organisation de réunions colossales et fructueuses. Songeons simplement aux conférences que tiennent les Nations Unies, comme celles de Québec, avec déplacement de personnages considérables, mobilisation de toutes sortes d'experts, étude de questions complexes. Songeons à la conférence internationale de l'UNRRA. A l'intérieur de notre propre pays, évoquons les conférences interprovinciales, les congrès d'éducation, les campagnes d'emprunt de guerre, les assemblées de la Société royale, les voyages des maires des municipalités canadiennes, etc., etc.

En regard de ces colloques internationaux ou nationaux, un congrès d'éducateurs du Québec, restreint pour les fins qui nous occupent, aux éducateurs de religion catholique et de langue française, est une organisation relativement facile à mettre sur pied. Tous les ordres d'enseignement y seraient convoqués qui verraient à y déléguer des porte-parole autorisés. Quand cette première rencontre ne ferait qu'amener ces éducateurs, venus de toutes les parties de la province et de divers milieux, à lier connaissance, à prendre contact, à se parler, à échanger des idées, j'estime qu'il aurait valu la peine de décider pareille réunion. Et c'est en se voyant, en se parlant, que les gens se découvrent des traits communs, des affinités communes, une même profession, un même but, des ressources insoupçonnées et des difficultés surmontables, un prestige accru et une influence plus grande et, ce qui compte, une action mieux préparée, des résultats plus considérables.

Je n'ai pas idée comment il faudrait procéder. A coup sûr, il y aurait plus

d'une lacune dans l'organisation d'un premier congrès. Mais les organisateurs ayant préparé un agenda de conférences et retenu les services de quelques personnalités, les délégués se rendraient vite compte que le jeu en vaut la chandelle. Car, au fil des discussions, tous ces gens de bonne volonté, venus pour aborder le problème de la liaison à établir entre les divers ordres d'enseignement, prendraient un vif plaisir, j'imagine, à abattre des cloisons, à démolir des préjugés, à jeter des ponts.

L'enseignement primaire étant la base de tout l'édifice éducationnel, ses partenaires s'empresseraient bientôt de lui accorder dorénavant l'estime qu'il mérite et qui lui est nécessaire pour poursuivre sa fin propre. Et d'une façon pratique l'enseignement secondaire pourrait aider au recrutement du personnel de l'enseignement primaire plus qu'il ne l'a fait jusqu'à date. Chaque année, on peut lire dans les journaux le choix des finissants de nos collèges classiques. Sacerdoce, vie religieuse, médecine, droit, art dentaire, agronomie, etc., s'enrichissent tous de nouveaux sujets. L'enseignement primaire, lui, ne reçoit que quelques recrues des vingt-cinq ou trente collèges classiques de la province, alors que plusieurs des futurs avocats ou des futurs journalistes avaient toutes les aptitudes pour se tailler un meilleur avenir chez nous.

Deux raisons expliquent cette anomalie. D'abord, c'est que l'orientation vers notre carrière manque en général. On ne connaît pas l'enseignement primaire. On ignore tout de cet enseignement. Si on prétend en savoir quelque chose, c'est qu'il ne ferait pas vivre son homme. L'enseignement primaire ne serait pas une carrière intéressante. Encore que la chose soit beaucoup moins vraie qu'autrefois, il reste que la carrière de l'enseignement primaire dans le milieu de l'enseignement secondaire ne jouit pas encore d'une

heureuse publicité. Voilà justement l'occasion pour l'enseignement secondaire, à plus forte raison, pour l'enseignement universitaire et spécialisé, de venir au secours de l'enseignement primaire. Le prestige et l'influence des autres ordres d'enseignement les mettent en mesure de réclamer auprès des gouvernements et du public, pour le personnel de l'enseignement primaire trop longtemps mal payé, un salaire honorable. On nous fera remarquer que les professeurs des enseignements secondaire et universitaire sont en général encore moins rémunérés que ceux de l'enseignement primaire et de l'enseignement spécialisé. Comment pourraient-ils obtenir pour les autres ce dont ils ne jouissent pas eux-mêmes ? D'accord, mais cela prouve une fois de plus que nous avons des liens communs puisque nous avons des besoins communs.

La fraternité des ordres d'enseignement ferait entre autres ce miracle d'imposer la carrière, à quelque degré que ce soit, à l'attention, à l'estime, à la considération du public. Jusqu'ici, et avec raison, notre peuple a pu compter sur le dévouement le plus absolu de ses éducateurs. Et personne d'entre nous ne voudrait dorénavant lui marchander ce dévouement. Mais il importe que le public sache et comprenne que ce dévouement a besoin d'être apprécié matériellement. L'enseignement est une carrière tout comme le sont les professions, les métiers. Il doit faire vivre son homme et selon le rang que lui méritent ses talents, sa préparation, ses services dans une société bien organisée. Le peuple ne donnera probablement pas de lui-même à ses éducateurs ce que ceux-là n'osent réclamer. Présentons-lui notre cause. Faisons-le avec une belle unanimité. La réponse ne se fera plus longtemps attendre.

Tout ce plaidoyer paraît ramener le problème de la coopération entre les divers

ordres d'enseignement, à une question matérielle, à une question d'argent. Au risque de passer pour un esprit terre à terre, je dis que cette question d'argent est fondamentale. D'ailleurs, le problème d'une juste rémunération des services de l'enseignement ne constituerait pas tout l'agenda d'un congrès d'éducateurs. Il y aurait sa place. Mais il ne prendrait pas toute la place. Tant d'autres questions viendraient sur le tapis. Celle par exemple de la coordination des programmes pour qu'il y ait continuité et non chevauchement et répétition ; celle des équivalences à établir entre les cours des divers ordres d'enseignement de façon à ce qu'un élève puisse, sous la pression des circonstances ou à la faveur d'une meilleure orientation, passer d'un ordre d'enseignement à un autre sans perte de temps et sans dépenses inutiles. Etc., etc.

Je ne le rappelle que pour mémoire. Il fut un temps où, à la Commission des Écoles catholiques, des universitaires distingués comme Mgr Piette, M. Montpetit, M. Frigon, M. Laureys et d'autres siégeaient dans une Commission pédagogique. La présence de ces universitaires à la direction de nos écoles conférait à notre Commission un grand prestige à l'extérieur. Et, au sein de la Commission, la direction des études et le personnel enseignant se sentaient honorés d'un tel patronage. L'Université a aussi bénéficié de ce contact intime. Elle a appris à mieux connaître l'enseignement primaire, son rôle, sa place, son influence, ses lacunes, ses difficultés. Du même coup, l'Université faisait la connaissance d'éducateurs de mérite. Pourquoi cette collaboration entre l'enseignement universitaire et l'enseignement primaire ne reprendrait-elle pas sous cette forme dont nous venons de parler ou sous une autre, peu importe ? L'essentiel, c'est qu'il y ait contact, intimité, collaboration. D'autre part, serait-ce une bien

mauvaise chose si des éducateurs de l'enseignement primaire étaient appelés à faire partie de commissions universitaires, à délibérer autour d'une même table avec les autorités de l'enseignement secondaire, de l'enseignement spécialisé ? Qu'on ne craigne pas que ces messieurs de l'enseignement primaire aient l'impudence de se mêler de ce qui ne les regarde pas. Encore une fois, il est sûr que tous ces éducateurs ont des problèmes communs et qu'il y aurait profit, pour les uns et pour les autres, à chercher à les résoudre en une plus parfaite connaissance de cause. D'ailleurs l'enseignement primaire nourrit à l'endroit des autres ordres d'enseignement une vive sympathie. Si, jusqu'à présent, il n'a pas existé une plus intime collaboration entre les ordres d'enseignement, ce n'était pas qu'il s'agît de mépris, de dédain des uns pour les autres. La preuve, à part celle que nous évoquions tout à l'heure, — la présence d'universitaires à la direction pédagogique de nos écoles — c'est que l'Université appelle de temps à autre des éducateurs de l'enseignement primaire à enseigner dans ses différentes facultés et écoles, à la Faculté des Sciences sociales, par exemple, à l'Institut pédagogique Saint-Georges, à l'École d'infirmières hygiénistes, à l'Institut de psychologie, à l'École des bibliothécaires, à l'École de tourisme. C'est un honneur que l'enseignement primaire apprécie et dont il voudra toujours se rendre de plus en plus digne.

De quelle autre façon encore peut s'établir cette collaboration entre nous tous ? Je pense en ce moment à la composition de manuels. Ainsi que cela se fait ailleurs, pourquoi certains manuels ne seraient-ils pas rédigés en collaboration ? Les professeurs de collèges, de l'Université, dont les études sont nécessairement très pous-

sées, apporteraient leur science, qu'il s'agisse de grammaire, d'histoire, de géographie, etc., etc. Notre tâche, à nous de l'enseignement primaire, consisterait à adapter cette science au niveau des élèves de l'école primaire ; les professeurs de l'enseignement spécialisé feraient de même.

Un service en attire un autre. On n'ignore pas que les candidats à l'enseignement primaire doivent avoir fait de sérieuses études de pédagogie et de psychologie. Et une fois entrés dans la carrière, les années aidant, les instituteurs, du moins un certain nombre, finissent pas acquérir une véritable maîtrise de leur métier. Ils possèdent à fond l'art d'enseigner, de transmettre la connaissance. En général, les professeurs de l'enseignement secondaire, de l'enseignement universitaire et de l'enseignement spécialisé ont rarement eu le bénéfice d'une préparation antérieure à leur entrée dans la carrière. Le besoin de professeurs fait que les autorités les appellent à l'enseignement tout de suite après les études. Aussi que de déboires certains y trouvent, que de difficultés ils rencontrent ! Et souvent au grand dam des élèves. Pour éviter ces malheurs, je sais avec quel empressement les instituteurs s'emploieraient à mettre leur expérience au service de leurs collègues des autres ordres d'enseignement.

* * *

Et voilà comment, en y réfléchissant quelque peu, pourrait s'établir, entre les divers ordres d'enseignement, une heureuse, féconde et puissante collaboration dont profiteraient la jeunesse, ses maîtres, les maisons d'éducation et enfin, ce qui compte par-dessus tout, l'Église et notre chère Patrie.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE D'APRÈS-GUERRE

Aimé GAGNON

Que sera le monde de demain ? Quels changements la guerre actuelle va-t-elle apporter au mode de vie ou au genre de production de nos diverses industries, particulièrement de l'agriculture ? Et l'enseignement agricole devra-t-il renouveler ses formules afin d'être en mesure de contribuer, selon sa part, à résoudre le problème économique-social qui façonne la civilisation ?

On a appris que l'Allemand a déclenché la guerre pour se donner l'« espace vital » nécessaire à la manifestation de sa « supériorité ». Les alliés de la première heure, et d'autres peuples dans la suite !!! ont voulu voir la victoire allemande comme un retour à la barbarie.

Il y avait donc du désordre dans les idées et dans les faits quelque part et même un peu partout, puisque des deux côtés, la guerre s'est faite pour rétablir l'ordre. Ordre moral, ordre social, ordre économique. Et chez nous, les gouvernants ont promis au peuple un « ordre nouveau » pour l'amener à donner à la guerre son « effort total ». Faut-il croire que l'état de chose existant avant la guerre ne valait pas la peine d'être défendu ? Peut-être juge-t-on seulement que la catastrophe est une bonne occasion d'entreprendre le « ménage » dans la « demeure », et d'y faire entrer de l'air nouveau.

Apparemment nous serions à l'aube d'une ère de plus grande justice sociale. La charte de l'Atlantique aurait garanti la

levée de cette « aube nouvelle ». A l'Olympe de l'Atlantique il manquait pourtant les divinités chinoise et russe. L'histoire nous dira peut-être que Roosevelt et Churchill avaient des procurations. Mais les oracles ont un caractère d'équivoque et d'obscurité : « Viote, macida, Romanos vincere posse », ou « Si tu passes l'Halys, tu ruineras un grand empire », Crésus et Pyrrhus peuvent en rendre le témoignage.

Les grands problèmes du monde agricole sont d'ordre social et économique.

Les sociologues comptent sur les familles rurales établies sur une propriété agricole comme une assise indispensable à la sécurité d'un pays. Les propriétaires ruraux ne se laissent pas trop facilement prendre au mirage des idées d'évolution trop brusque. Jacques Bainville parle quelque part que « vingt millions de paysans forment l'humus dont se nourrit sans cesse ce qui fait la France. Vingt millions de paysans qui ont deux passions, celle de l'épargne et celle de l'ordre, sont les garanties de toutes nos renaissances ».

Établir une population rurale nombreuse devient un devoir pour un État. Il y parvient par la concession de grands domaines : régime féodal. « C'était le temps où, dans l'inquiétude de tous les jours, la liberté n'avait plus aucune valeur pour la masse des hommes qui se « recommandaient » à des individus plus énergiques et plus puissants, chargés de les protéger. »

Au sein de la seigneurie, dans la sécurité de l'existence, le terrien a trouvé une école de liberté. Le chef de terre, le seigneur, concède au censitaire, en faction d'abord dans son domaine, le droit de franc alleu. Le terrien passe de l'état d'occupant, de factionnaire à celui de propriétaire du fonds. Des municipalités naissent en bordure des seigneuries, partout où se trouvent des sols arables, en pays neuf, comme chez nous ; l'ordre paroissial, ordre nouveau, groupe les gens sous la seule dépendance de leur foi et de leurs droits de citoyens.

On est alors à l'aube d'une ère de grand développement industriel. Les cités se développent à la suite de la spécialisation du travail provoquée par le machinisme appliqué à la production et au transport ; et par des méthodes financières qui donnent naissance à de vastes entreprises industrielles et commerciales. La mécanisation des fermes libère des bras qui vont s'offrir à l'industrie, au transport, au commerce, et, de 1871 à 1891 la population rurale, qui comprenait 80% des citoyens, passe à 34% des habitants de la province. La population des campagnes n'a pas diminué, loin de là ! Mais la population urbaine s'est accrue à un rythme beaucoup plus rapide, et de là sont nés des problèmes économiques et sociaux d'une acuité qui alarme les dirigeants.

Parmi les problèmes d'avant-guerre on compte la détérioration de la santé publique, l'existence des taudis, l'insuffisance des hôpitaux, les malaises ouvriers : heures de travail, disputes entre unions ouvrières, grèves, chômage ; le faible pouvoir d'achat des ouvriers et même des agriculteurs, la surproduction et la mévente des produits industriels et agricoles, augmentation de la dette publique et des individus, la diminution des propriétaires urbains et ruraux, la décroissance du reve-

nu national par suite de la restriction que la crise impose aux échanges internationaux, la dénatalité et par surcroît la guerre.

Avec la guerre surgissent des problèmes nouveaux : levée de troupes volontaires, besoin de main-d'œuvre dans toutes les sphères d'activités, le travail féminin, la désorganisation des familles, délinquance juvénile, les dangers d'épidémies, le service sélectif, les priorités qui réduisent les activités civiles à leur minimum à l'avantage des productions de guerre et de l'armée, le contrôle des prix, le dépeuplement des campagnes, la crise du logement, les difficultés des approvisionnements en vivres, en combustible, en vêtements, en machines agricoles, le rationnement, les morts de guerre, les blessés, le soin des invalides, le rétablissement des soldats dans la vie civile, l'insécurité sociale, l'instabilité politique, la dette publique qui atteint des chiffres astronomiques, la tendance vers le socialisme d'état. Des « excès du libéralisme on passe au régime de la fermière ».

Qu'est-ce que l'après-guerre réserve à la population agricole de la province de Québec ? Dans quelle mesure l'enseignement agricole est-il prêt à fournir aux agriculteurs les éléments nécessaires au maintien de leurs positions et à leurs progrès ?

Le principal problème agricole québécois a ses racines dans la disparité qui existe entre l'indice des prix des produits industriels et l'indice des prix des produits agricoles. La différence moyenne entre les indices de 1930 à 1939 est de 9.0 pour cent. La valeur annuelle moyenne de la production agricole provinciale se chiffant autour de deux cent millions de dollars, l'agriculture québécoise, au cours de la décade 1930-1939, a subi de ce chef une perte de 180,000,000 de dollars.

Il faut réellement « de fameuses ancrés pour rattacher à la terre cette part de l'humanité qui nourrit l'autre » dans de telles conditions. Cette situation ne peut exister qu'à la faveur de la dispersion de la production agricole devant la demande centralisée chaque jour davantage et par suite d'une « démagogie fiscale » qui se solde aux frais de l'agriculture. Quand on trouve « La Terre qui meurt », c'est qu'il y a sommeil chez les gardiens de la chose publique. Jacques Bainville déclare que Méline a permis à Clemenceau de gagner la guerre en sauvant l'agriculture française par sa législation.

Notre régime électoral n'engendre pas souvent de Méline. L'agriculture souffre encore de la mévente de certains de ses produits. Mais quel effort fait-on pour élargir le débouché au delà du marché local. On apprend que « des millions d'hommes ne mangent pas à leur faim et qu'il en est qui meurent de faim ». Où sont-ils nos représentants commerciaux qui travaillent à faire connaître nos produits et à les faire accepter ?

Quelle mesure prend-on pour empêcher que le transport et le commerce ne soient d'un coût qui dépasse ou du moins approche la valeur brute du produit ? L'Action française se demande : « Qui sait si notre civilisation ne périra pas tout simplement parce qu'elle aura fini par coûter trop cher ? »

A côté du problème de distribution, l'agriculture connaît des problèmes de production. L'opinion qu'on « naît » agriculteur n'est-elle pas trop répandue chez

nos gens de la terre ? Quand on constate le pauvre état de drainage de nos sols arables, leur degré d'acidité, leur manque de certains éléments de fertilité, même leur préparation par trop imparfaite, on se rend compte que la filiation rurale peut n'être qu'une simple « prédisposition » à l'ambiance agricole ou une espèce d'acclimatation à la vie rurale. Encore le sens d'observation du jeune terrien lui permet vite de reconnaître quelles chances de confort peut offrir l'agriculture locale par comparaison à celles que donnent les occupations de parents ou des « connaissances » avec qui il ne tarde pas à prendre contact. La conduite d'une entreprise agricole est affaire trop compliquée pour être réussie sans une large préparation.

L'enseignement agricole actuel chez nous n'a rien à modifier de ses disciplines pour l'après-guerre. Il a été ajusté aux exigences de l'agriculture de la décennie de 1930 à 1939, et l'après-guerre ne peut rien apporter de plus sombre dans le ciel rural que ce qu'il a subi au cours de cette période d'obscurité.

Nos écoles d'agriculture sont des institutions publiques. Elles s'alimentent aux fonds qui leur sont attribués. Le personnel et le matériel d'enseignement constitue un minimum nécessaire à la vulgarisation de l'indispensable connu. Et le jour où les gouvernants, conscients du rôle de l'enseignement et de la recherche dans les progrès de la civilisation décideront de consacrer aux facultés d'agriculture des allocations plus larges, ils trouveront un programme d'action d'application immédiate.

LES TECHNIQUES COMMERCIALES ET FINANCIÈRES ET L'AVENIR DES CANADIENS FRANÇAIS

François-Albert ANGERS

Une propagande habile nous a convaincus depuis 25 ans de la nécessité pour les Canadiens français de s'intéresser d'une façon plus poussée qu'ils ne l'avaient fait jusqu'ici aux carrières économiques. Par la parole comme par l'écrit, nos économistes et certains de nos sociologues, nos hommes d'affaires et nos hommes politiques comme tels de nos historiens et comme la publicité de celles des écoles universitaires qui sont plus spécialement ordonnées à la préparation aux affaires, tous ceux qui ont quelque inquiétude sur l'avenir du Canada français ont fait un effort gigantesque pour convaincre une jeunesse un peu trop exclusivement tournée vers la profession libérale de s'intéresser aussi à faire de l'argent. Et cela pour le bien même des Canadiens français, pour qu'ils sauvent les traditions intellectuelles et morales auxquelles ils sont attachés en pratiquant eux aussi — et non pas en abandonnant le privilège aux seuls Canadiens d'autres nationalités — cette vertu de munificence que les grandes encycliques sociales elles-mêmes proclament comme nécessaire au bon fonctionnement de toute société.

Et l'on avait pleinement raison de réagir contre un état d'esprit trop détaché des contingences du réel. L'homme est fait de terre et vit sur la terre. Rien par suite de ce qui se passe sur notre globe, rien en particulier de cette vie économique qui absorbe nécessairement une si forte partie de notre existence, n'est indifférent aux

questions de culture et même de vie morale. Une culture, pour reprendre une idée que j'ai déjà maintes fois exprimée, n'est pas un fruit naissant spontanément dans une atmosphère isolée de salon littéraire, mais un résultat qui, comme tout ce qui est fruit, pousse sur une plante aux ramifications multiples et dont les sources de vie sont autant la terre que l'air. Pas plus que le fruit ne saurait se développer et mûrir si l'arbre qui le porte est séparé du contact avec le sol, pas plus la culture canadienne-française ne saurait se maintenir si la vie économique et l'activité des masses populaires au Canada français se trouvent régies par une inspiration d'origine étrangère à cette culture, c'est-à-dire en somme si ceux qui pratiquent chez nous la vertu de munificence doivent indéfiniment rester des étrangers à nos conceptions particulières.

Or comme l'expansion économique d'un groupe est de toute évidence intimement liée aux techniques propres aux affaires, c'est dire du même coup l'importance que prend dans notre vie culturelle toute institution ayant pour objet d'en propager la connaissance chez les nôtres et mettre en valeur les raisons pour lesquelles l'Université a jugé à propos de s'intéresser à la question en s'affiliant une école comme celle des Hautes Études commerciales.

Quant aux avantages qui peuvent en découler pour les individus, ils sont tellement évidents à leur face même qu'il n'y a pas lieu d'en parler. Et il me semble

également qu'on ne discute plus guère aujourd'hui sur l'opportunité ou l'inutilité de la formation scolaire pour aborder le domaine des affaires. La complication croissante des techniques en jeu a d'elle-même tranché la question et montré que la carrière des affaires, dans la plupart de ses spécialités comme dans les fonctions générales d'administration, exige autant de ceux qui veulent y atteindre aux sommets que n'importe quelle des autres carrières auxquelles il est de longue tradition d'accéder par l'étude.

Au point où nous en sommes, le danger pour nous n'est probablement plus dans le manque d'intérêt envers la carrière des affaires, mais au contraire dans un désir de l'enrichissement qui sacrifie aux résultats pratiques, aux techniques elles-mêmes, les valeurs supérieures au service desquelles ceux-là comme celles-ci doivent toujours concourir pour être vraiment désirables. Et cela d'autant plus que l'après-guerre nous vaudra de nouveaux progrès des techniques, qui exigeront davantage d'attention et risqueront de nous faire oublier le reste, le plus important pourtant pour l'animal raisonnable qu'est l'homme puisqu'il concerne les choses de l'esprit.

Ce qu'il me paraît, par suite, primordial de discuter sous le titre qui couvre cet article, ce n'est donc pas tant de prophéties à la Jules Verne ou à la G.-H. Wells, n'exigeant en somme qu'une imagination rendue facile par un monde fécond en surprises de tous ordres ; mais bien de la question de savoir dans quelle mesure l'école universitaire qui s'intéresse aux affaires est prête à faire face aux conditions de demain.

Sur ce sujet particulier, en effet, on s'imagine volontiers que l'après-guerre nous apportera des changements tellement

profonds dans tous les domaines de l'activité humaine et particulièrement dans les secteurs touchant à l'économique qu'il en deviendra nécessaire de modifier du tout au tout nos méthodes d'éducation autant que d'action. C'est une idée qui contient une part de vérité qu'on aurait grand tort de perdre de vue, mais aussi une part d'illusion qu'on n'entreprendrait pas sans tomber dans les erreurs les plus manifestes et les plus coûteuses.

Sans doute, chaque siècle qui passe amène des temps nouveaux auxquels il est indispensable de s'adapter : c'est presque une lapalissade que de le dire et j'oserais à peine l'énoncer si notre bon ami Clément Marchand ne nous avait pas déjà démontré que même les vérités de La Palisse ont un sens profond auquel on ne porte pas toujours suffisamment d'attention. Chacune des grandes tribulations auxquelles un siècle est sujet, en particulier, a pour effet de modifier les perspectives des humains, d'engendrer des manifestations nouvelles de leur intelligence pour le mal comme pour le bien et de rendre nécessaire une certaine revision des façons de penser et de procéder auparavant coutumières. Mais celui qui a quelque connaissance des sources profondes du génie humain et de son évolution au cours de l'histoire sait également qu'il n'y a rien de vraiment nouveau sous le soleil. Il sait que l'homme, depuis que nous en connaissons les gestes, a en réalité peu changé ; que dans son activité économique comme dans toutes les autres manifestations de son être, il est resté essentiellement le même ; et qu'il est un fond permanent de sagesse et de science, de méthodes d'action et d'éducation par suite, dont on ne s'affranchit qu'au prix des plus néfastes résultats.

L'École des Hautes Études, dans l'après-guerre qui s'en vient, devra n'oublier ni l'une ni l'autre des deux faces de cette vé-

rité : savoir à la fois s'adapter et conserver. Vouloir tout bouleverser ses méthodes pour les adapter à des exigences immédiates et passagères dont l'importance nous cacherait la ligne de fond de l'évolution humaine serait mener les Canadiens français à un désastre ; tout paraîtrait merveilleux tant que la vague à laquelle nous nous abandonnerions continuerait de nous porter vers le haut, mais faute d'avoir prévu le retour du flot, nous nous casserions les reins quand viendrait la descente. Par ailleurs, rester ancrée dans la contemplation étroite du passé — ce passé eût-il été excellent — lui vaudrait peut-être de ne pas perdre de vue les données de fond que nous avons jusque-là réussi à saisir, mais en stériliserait la valeur actuelle en en rendant l'intégration impossible dans la vie du moment telle qu'elle se présente à nous.

En quoi devra-t-elle innover ? En quoi devra-t-elle conserver ? On me permettra de ne pas m'aventurer dans ce domaine jusqu'à ce qui ne serait que de la prophétie, c'est-à-dire hasardeuse spéculation de ma part. J'estime qu'il serait, en effet, dangereux de tabler sur l'état des choses et des esprits tel qu'il résulte d'une guerre encore en plein développement. Dès le lendemain de la fin des hostilités, cet état des choses et surtout cet état des esprits aura déjà commencé à se modifier profondément, et c'est en fonction de ce qu'il sera qu'il faudra décider des innovations nécessaires. Or les circonstances qui accompagneront et suivront cette éventualité sont loin d'être parfaitement déterminées et selon qu'elles seront telles ou telles la situation se présentera sous un aspect différent.

Il est plus facile de voir ce qui devra de toute façon être conservé, parce qu'alors on peut s'appuyer sur l'expérience plus longue et plus riche du passé. A mon sens et quelque magnitude que prennent les

transformations susceptibles de se produire dans le monde des affaires, il faudra retenir qu'il importe autant de former l'homme que de former le spécialiste ou le technicien, comme l'on aime à s'exprimer de nos jours. Ce qui revient à dire que la faculté de commerce d'une Université — ce qu'est l'École des Hautes Études — ne doit jamais, pour aucune considération pratique de temps ou de lieu, sacrifier l'aspect culturel ou formateur du cours qu'elle donne au désir de répondre à des demandes inspirées par des besoins purement pratiques et immédiats. La réponse aux besoins *doit être donnée*, mais tout en sauvegardant le caractère universitaire du cours. Si une telle solution convenable aux deux exigences devait se révéler impossible, ce serait alors qu'elle ne relève pas de l'École elle-même, mais d'autres institutions d'enseignement qui nous manquent et qu'il faut créer. Il est évident que nombre des fonctions des affaires n'exigent pas de l'homme une formation universitaire ou même secondaire ; ne demandons pas alors à l'Université de préparer les hommes qu'on désire obtenir à ces fins, surtout s'il faut pour cela lui demander de reléguer aux oubliettes ses standards culturels : prenons-nous en à ce qui n'existe pas et non à ce qui existe et n'est pas fait pour cela.

Quoiqu'il en soit et que l'on prenne les choses sous l'un ou l'autre jour — ou plutôt sur les deux à la fois, car sans cela on risque de s'égarer — il me semble que l'histoire de l'École des Hautes Études comme son évolution actuelle nous autorise à dire que notre élite autant que les jeunes Canadiens français désireux de s'orienter vers les carrières économiques supérieures par une formation à la fois culturelle et « réaliste et pratique », peuvent lui faire confiance.

Comme on le sait, l'École des Hautes Études commerciales de Montréal a été

conçue et orientée d'après le modèle européen des institutions du genre plutôt que d'après le modèle américain. C'est-à-dire qu'à l'engouement — dont on revient semble-t-il — pour le spécialiste intégral, qui était à la mode à l'époque aux États-Unis, on a voulu opposer ici, dans ce pays de culture latine, l'institution désireuse de préparer des hommes d'affaires possédant une aussi vaste culture que possible. L'enseignement y fut donc assis sur l'économie politique — envisagé d'un point de vue plus culturel qu'immédiatement pratique — sur la géographie économique, sur la technologie industrielle et les mathématiques, obligatoires pour tous les élèves.

Les critiques de cette conception ont d'ailleurs, par l'intensité même de leur dénonciation du caractère trop peu pratique d'un tel cours, donné une fausse idée de la réalité. En aucun temps de l'histoire de l'École, les matières de culture n'ont-elles pris plus de la moitié des heures de cours. Le reste était consacré à des études générales d'un intérêt immédiat sur les opérations commerciales, la comptabilité, les mathématiques financières ; et d'un intérêt spécial comme les questions d'assurance, de technique du commerce d'exportation, etc. Et parmi les matières que j'ai incluses comme étant surtout culturelles, telles l'économie politique, la géographie économique, la technologie, le droit civil, commercial, industriel, ou l'organisation des entreprises modernes, qui oserait soutenir que tout y est dépourvu d'utilité pour l'homme d'affaires moderne ?

Ce qu'il faut toutefois noter, c'est que le cours ayant été uniforme et entièrement obligatoire pour tous et chacun des élèves jusqu'en 1939-40, la part des matières de culture pour chaque élève tendait à être plus élevée que lorsqu'on considérait le cours dans son ensemble. Tel

élève, pour qui le cours d'assurance aurait paru d'un intérêt immédiat s'il se fut destiné à la carrière d'assureur, pouvait à bon droit la considérer comme matière de culture s'il envisageait de s'orienter vers la profession comptable ou le courtage. Et ainsi de suite.

Quoiqu'il en soit, un argument extrêmement pratique peut être avancé pour montrer que la méthode conservait des avantages susceptibles de compenser et même d'outrepasser les inconvénients qu'on lui trouvait. À quoi nous aurait servi de jeter sur le marché une armée de certains spécialistes censément bien rémunérés et très considérés dans l'industrie et la finance du type américain sans le marché capable de les absorber ? N'oublions jamais que ce serait faire preuve de l'irresponsabilité la plus condamnable, quels qu'en soient les motifs bien intentionnés, que de se fermer les yeux à certains faits évidents sur lesquels je ne veux pas insister ici mais qu'il faut tout de même signaler. Il n'eut servi de rien (et il ne servirait de rien encore aujourd'hui) de fournir à nos diplômés des armes dont l'utilité n'est pas évidente à nos propres hommes d'affaires (qui n'utilisent pas tels spécialistes ou ne sont pas prêts à les rémunérer convenablement) ou que les hommes d'affaires des autres nationalités ne sont pas facilement disposés à utiliser quand elles sont dans les mains où nous aurions pu les placer.

Dans ces conditions une formation plus générale et donnant à nos jeunes plusieurs cordes à leurs arcs ne valait-elle pas mieux en leur permettant de s'assurer plus facilement une entrée — non pas à un endroit déterminé, ce qui se révèle difficile en maints cas — mais à l'endroit que leurs vastes connaissances peut leur permettre de détecter plus facilement et leur intelligence, d'exploiter pour aller ensuite le plus loin possible et frayer la voie à

d'autres ? Des spécialistes qui n'auraient pas trouvé à s'installer dans leur spécialité et incapables par ailleurs, parce que manquant de culture, de s'adapter et de monter dans les autres fonctions auraient pu nous valoir, au contraire, toute une génération de désaxés, de mécontents, d'intelligences gâtées par l'obligation de s'installer dans une médiocrité détestée, mais devant laquelle on est dépourvu de moyens.

L'École, pour sa part, n'a pas hésité à s'adapter à des circonstances nouvelles dès que la chose lui a paru praticable. C'est ainsi qu'en 1939-40 la troisième année se dédoublait pour la première fois et l'on introduisait dans le cours l'idée de spécialisation. Les succès des nôtres dans la carrière comptable depuis une quinzaine d'années rendaient possible de mesurer plus exactement les chances de succès dans ce domaine et autorisaient la mise en œuvre d'une section comptable. Ceux qui ne se destinent pas à la comptabilité doivent opter pour l'autre section : celle à caractère plus général des affaires.

Cette orientation récente de ses pré-occupations a mis l'École en excellente posture pour aborder avec confiance les diverses situations de l'après-guerre. En agissant ainsi, l'École, on le notera, n'a rien sacrifié de son désir de former des hommes cultivés : les matières de culture n'ont pas été mises au rancart pour des fins de spécialisation, mais simplement réaménagées, davantage réparties dans les deux premières années, alors que les matières à caractère spécialisé ont été reportées sur la troisième année.

Un tel aménagement permet donc à l'École, au fur et à mesure des besoins, d'étendre la partie de son programme ou de le spécialiser. De nouvelles sections peuvent être inaugurées en aucun temps pour former telle ou telle catégorie des techniciens qui peuvent se révéler néces-

saires à la finance privée ou publique, comme à l'administration industrielle ou publique. Avec l'aide du secrétariat de la Province, comme par le passé, on peut croire qu'elle pourra facilement obtenir l'envoi aux universités étrangères des jeunes nécessaires pour occuper graduellement les nouvelles chaires.

L'École ne se préoccupe pas seulement des jeunes qui viendront dans l'avenir chercher chez elle la formation nécessaire à la carrière qu'ils entendent adopter. Elle songe aussi à ceux qui sont sortis de l'École dans les années antérieures et n'ont pu, à cause des circonstances d'alors, se perfectionner dans telle ou telle technique au moyen de laquelle ils pourraient aujourd'hui, avec l'expérience et les relations acquises, faire un pas de plus. C'est pourquoi il y est toujours question, aussitôt que la chose deviendra matériellement possible, d'inaugurer des cours post-universitaires où un enseignement universitaire supérieur sera dispensé à quiconque voudra en profiter.

Et il ne faut pas songer uniquement à la question des programmes d'étude. Autour de toute faculté universitaire bien constituée une certaine activité intellectuelle ne manque jamais de se développer, qui vise à faire progresser les connaissances humaines dans le domaine propre à chacune. C'est toujours un problème ardu au Canada français, parce que le milieu des élites universitaires ne peut pas y être aussi bien constitué que dans les vieux pays, ni recevoir de l'intérieur sous forme d'aide financière ou surtout d'un public susceptible de s'intéresser à ces choses le stimulant nécessaire.

Les progrès sont toutefois sensibles chez nous sur ce point depuis 25 ans et l'École n'a pas échappé à cette influence bienfaisante. On en a vu sortir, au cours des dernières années, une série d'ouvrages qui, sans prétentions scientifiques,

constituent un premier fond documentaire sur lequel nous et surtout nos successeurs pourront continuer à édifier, espérons-le, une œuvre de plus grande envergure. Le directeur de la collection des *Études sur notre milieu*, qui est en même temps le directeur de l'École, a cru avec raison que dans un pays jeune comme le nôtre, où l'exploitation des ressources se fait presque toujours sous le signe de l'empirisme et du gaspillage, il n'y avait pas de meilleur point de départ pour une œuvre scientifique rattachée aux préoccupations de l'École que la connaissance du milieu où l'on vit. Par le fait même, l'École apporte sa contribution à la préparation de l'après-guerre dans le monde économique et social.

Déjà quatre volumes sont sortis des presses dans cette collection : *Notre milieu*, aperçu général sur l'économie du Québec, *L'agriculture*, *La forêt* et *Montréal économique* ; un cinquième ira sous presse bientôt — *La chasse et la pêche* ; un sixième est en préparation — *Les mines*. La série se continuera avec l'étude des autres ressources de la Province. *Montréal économique* a de plus ouvert une sous-série portant le sous-titre de *série régionale*. C'est l'intention de la continuer par d'autres études de villes et de régions, pendant qu'une nouvelle série dite indus-

trielle est envisagée en vue de couvrir les différentes industries de la Province. Avec le temps, ce travail constituera une documentation fort précieuse et surtout permettra graduellement, dans le domaine économique, la formation d'une équipe de chercheurs d'expérience, qui contribuera à l'amélioration et à une meilleure adaptation de l'enseignement de l'École, en même temps qu'il fournira au monde politique et au monde des affaires des moyens de mieux se renseigner sur les données générales ou particulières à la conduite du pays ou d'une affaire.

À côté de tout cela, il restera sans doute bien des choses à faire pour permettre aux nôtres d'acquérir certaines techniques particulières à l'accession à telles ou telles situations dans le monde des affaires. Mais ainsi que je le disais ailleurs il ne faut pas tout demander à l'École des Hautes Études commerciales, qui doit rester ce qu'elle est : la faculté de commerce d'une université. Seules donc les techniques qui exigent une formation universitaire doivent lui être confiées. Pour les autres, la création d'écoles moyennes de commerce dans les diverses régions de la Province permettra de résoudre le problème à la fois sous l'aspect qualité et quantité des candidats aux situations dans le commerce et l'industrie.

L'ÉCRIVAIN ET LES MOEURS

Rex DESMARCHAIS

Il est des personnes fort aimables qui ont le don de poser des questions aussi intéressantes... qu'embarrassantes. Elles nous forcent à réfléchir, ce qui n'est pas toujours agréable. Elles demanderont à un écrivain de leurs amis (et l'on pressent leur sourire intérieur lorsqu'elles posent la question avec une mine candide) : « Selon vous, l'écrivain est-il uniquement un peintre de mœurs ? Ou agit-il sur elles, les forme-t-il, en crée-t-il de nouvelles, dans une certaine mesure ? » On m'a soumis le problème. Comme il est naturel, j'ai eu l'idée de répondre sur le champ. De prime abord, de telles questions paraissent si simples ! L'écrivain croit instinctivement, par une poussée inconsciente de la vanité qui sommeille en tout homme, qu'il ne saurait être bonnement un peintre des mœurs. Qu'il les influence, les forme, en fasse surgir de nouvelles, aucun doute pour lui. Comment admettrait-il que son action ne dépasse pas celle de l'appareil photographique ou même du peintre ? « Certes, me suis-je immédiatement dit, l'écrivain est un formateur, un créateur des mœurs. » Réaction instantanée. Puis, m'arrêtant, je réfléchis au problème. Et plus je le creusais, plus il perdait de son apparente simplicité, plus il m'apparaissait complexe, nuancé, poussant des ramifications en tout sens. Que l'écrivain exerçât une action sur les mœurs, cela me devenait plus évident à serrer la question de près. Mais *comment* cette action s'exerce-t-elle ? Directement ? Par des voies détournées ? Et quelles voies ? N'existe-t-il

pas, dans ce cas, une influence apparente, de nature superficielle, et une autre, secrète, beaucoup plus réelle ? « C'est un livre, ai-je songé, qu'il faudrait écrire pour apporter une solution à peu près satisfaisante à un tel problème. Et encore ne l'épuiserait-on pas. » Plus je sondais le problème, plus je voyais distinctement que l'écrivain est à la fois et un peintre et un formateur des mœurs. Il montre ce qu'il voit, il décrit l'objet de son observation, il incarne en ses personnages la lutte des idées, le conflit des sentiments, des passions, il utilise son milieu en le transposant selon les lois de la création littéraire. C'est là l'aspect proprement pictural de son œuvre : les mœurs d'un temps et d'un milieu se reflètent dans ses écrits. Mais l'écrivain ne saurait se borner à ce rôle de miroir, de copiste. Le voudrait-il, il ne le pourrait pas. Parce qu'il est un artiste et une intelligence humaine, il ne saurait reproduire les êtres, et les spectacles qu'il observe avec la précision mécanique d'un appareil de photographie. Ce n'est d'ailleurs pas ce qu'on lui demande, qu'on attend et espère de lui : on exige que son œuvre soit une transposition, une interprétation. Il serait bien inutile de refaire avec des mots, en y mettant une application de béneux, les hommes et le monde : qu'il le veuille ou non, l'écrivain propose une philosophie de la vie, préconise des attitudes, imagine des personnages qui ne ressemblent jamais tout à fait aux vivants réels. Les idées qu'il émet agissent sur les lecteurs, les personnages

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

École d'ingénieurs — Fondée en 1873



Le programme d'études prévoit la formation générale dans toutes les branches du génie et l'orientation dans les spécialités suivantes :

TRAVAUX PUBLICS — BÂTIMENTS — MÉCANIQUE
ÉLECTRICITÉ — MINES — MÉTALLURGIE
CHIMIE INDUSTRIELLE — GÉNIE AÉRONAUTIQUE



Les élèves reçoivent à la fin du cours les diplômes d'Ingénieur et de Bachelier ès Sciences Appliquées avec mention de l'option choisie.

Des études post-universitaires peuvent être entreprises à la fin du cours régulier et conduire aux grades universitaires de Maître et de Docteur ès Sciences Appliquées.

Laboratoires d'analyses, de recherches et d'essais
Laboratoire provincial des Mines

PROSPECTUS ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

1430, RUE SAINT-DENIS

MONTRÉAL

L'AVENIR APPARTIENT A CEUX QUI LE PREPARENT

Par l'acquisition de connaissances générales et la maîtrise d'un métier, le jeune homme peut se préparer un avenir brillant dans les carrières industrielles, en suivant les cours théoriques et pratiques des

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

FONDÉES EN 1872



Pour renseignements, s'adresser au

Bureau d'admission

35 ouest, rue Notre-Dame — BÉ. 2858
Montréal

SECRETARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Hon. OMER CÔTÉ
ministre

JEAN BRUCHÉSI
sous-ministre

Cours du jour et du soir dans plus de 40 centres industriels, en mathématiques, sciences, dessin industriel, lecture des plans, comptabilité et législation industrielle, langues, mécanique, menuiserie, radio, ferblanterie, plomberie, textiles, coupe et confection du vêtement, etc.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



THÉOLOGIE — DROIT — MÉDECINE — PHILOSOPHIE — LETTRES —
SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE — PHARMACIE — SCIENCES SOCIA-
LES, ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES — GÉNIE CIVIL — OPTOMÉTRIE —
AGRONOMIE — MÉDECINE VÉTÉRINAIRE — COMMERCE — ENSEI-
GNEMENT MODERNE — PÉDAGOGIE — MUSIQUE — DESSIN — ART
MÉNAGER — TOURISME — ÉLOCUTION — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DES GARDES-MALADES — HYGIÈNE SOCIALE APPLIQUÉE.

Pour tous renseignements, s'adresser au

SECRETARIAT GÉNÉRAL

2900, BOULEVARD DU MONT-ROYAL — MONTRÉAL

Félicitations et meilleurs vœux

DAMIEN BOILEAU, LIMITEE

Entrepreneurs généraux des travaux
du nouvel édifice de

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

MONTRÉAL

Hommages des

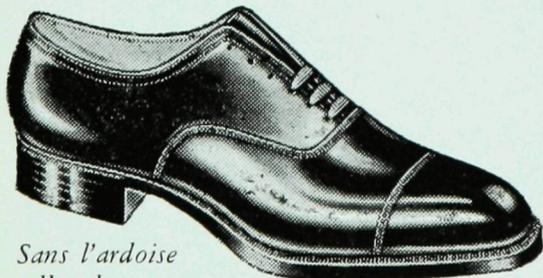
USINES CHIMIQUES DU CANADA INC.

Fabricants de produits pharmaceutiques
Produits « VALOR »

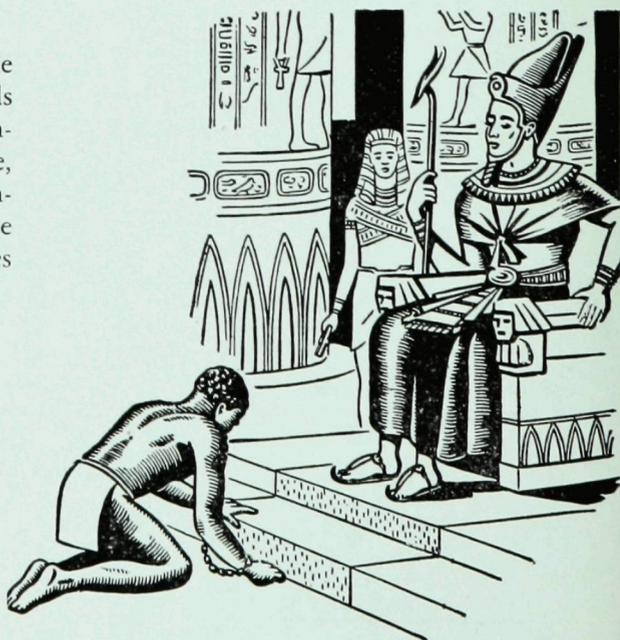
1338 est, rue Lagauchetière
Montréal

AUTREFOIS

La chaussure était le privilège de l'homme libre. Les rois et les grands prêtres égyptiens chaussaient la sandale à bout recourbé ; le peuple, la sandale plate. On la confectionnait de papyrus tressé. La courroie retenant la semelle passait entre les deux premiers doigts du pied.



*Sans l'ardoise
nulle chaussure
n'est Slater*



SLATER

POUR HOMMES ET FEMMES



AUJOURD'HUI

Toute personne soucieuse de sa correction porte des SLATER dont le chaussant est parfait.

qu'il crée déterminent des imitations, des tentatives d'imitations, chez les êtres en chair et en os. L'écrivain subit le monde extérieur et il le transforme. Les mœurs qu'il a trouvées, à son point de départ, ne sont plus tout à fait les mêmes après son passage : elles ont évolué, ont pris un visage nouveau sous son action souterraine. Les gens avouent rarement qu'ils ont été influencés, modifiés, peut-être, par un livre. Ils ne l'avouent pas parce qu'ils l'ignorent presque entièrement ; ils n'ont qu'une très vague conscience qu'une lecture leur a fait commettre tel acte, leur a imposé tel sentiment, a développé en eux telle passion latente, a fait jaillir tel instinct endormi, a incliné ou changé la direction de leur vie. Si on leur disait : « C'est telle lecture qui, à un moment donné, vous a déterminé à cet acte, c'est tel ensemble de lectures qui a fait de vous ce que vous êtes », sans doute protesteraient-ils sincèrement. L'impression totale qu'une lecture produit sur l'être n'est pas toujours pour lui-même consciente, nette, délimitée. On referme un livre qu'on a trouvé beau, profond, original. Il laisse dans notre mémoire, à la surface de notre être pensant, quelques idées, quelques images claires, brillantes, circonscrites. Ces idées, ces images ne s'incorporent pas vraiment à notre substance, ne nous marquent pas en profondeur : elles nous sont ajoutées, elles demeurent indépendantes de nous, elles forment ce qu'on appelle notre culture. Elles n'offrent aucun danger, on peut les utiliser au besoin parce qu'on les connaît et qu'on les domine. Si une lecture ne laissait en nous que ces idées superficielles, elle ne nous modifierait guère, elle ne nous transformerait que dans la mesure où nous voulons bien l'être.

Mais, à notre insu, la lecture a pénétré en nous à une autre profondeur ! Elle a déposé des germes imprécis, impondé-

rables, très forts pourtant, dans notre être subconscient. C'est la part que nous ne connaissons pas de nous-mêmes qui a été touchée, impressionnée, qui porte de nouvelles empreintes que nous ignorons complètement. Cela n'a rien à voir avec la mémoire, avec la conscience. De telles influences s'insinuent en nous par des voies subtiles, sans que nous nous en rendions compte. Nous pouvons affirmer et croire que nous sommes exactement les mêmes après la lecture qu'avant. C'est inexact. Les influences ainsi absorbées, assimilées dorment parfois longtemps, des années dans le subconscient. Il arrive qu'elles s'y affaiblissent et y meurent. Il arrive aussi, qu'un beau jour, elles s'éveillent, ressuscitent. Elles ont opéré en nous un travail secret, qui nous a échappé, elles nous ont prédisposé à penser, à sentir, à agir d'une certaine façon. La pénétration véritable d'une lecture en nous ressemble à l'imprégnation par un climat, par un paysage. Elle nous plonge dans une ambiance qui nous baigne de toutes parts. Si la lecture agit sur un nombre considérable de personnes, les modifie, les transforme, il en résulte sans conteste que, par le fait même, elle agit sur les mœurs, les pétrit et, finalement les change. En effet, pour prendre la définition courante, les mœurs sont des « habitudes naturelles ou acquises, relatives à la pratique du bien et du mal » ou, encore : des usages particuliers à un pays ». Ce sont les hommes qui pratiquent les mœurs ; dans la mesure où l'on impressionne les hommes, où l'on oriente leurs conceptions du bien et du mal, du beau et du laid, du vrai et du faux, on touche, du coup, les mœurs, soit pour les changer un peu ou les transformer profondément, soit pour en faire naître de nouvelles.

* * *

« L'écrivain », c'est là un terme très général et qui couvre tout l'immense ter-

ritoire de la vie spirituelle : au sommet de l'échelle on parlera d'un écrivain métaphysicien, d'un écrivain philosophe ; au bas, on signalera avec mépris l'écrivain populaire, l'écrivain pornographique. Quelle commune mesure entre le *Banquet* de Platon, la *Poétique* d'Aristote, les *Essais* de Montaigne et les romans d'Eugène Sue, de Frédéric Soulié, de Victor Margueritte ? Pourtant, des uns comme des autres, on dit, lorsqu'on veut les définir : des écrivains. Qu'on ne me reproche pas de risquer là des rapprochements inconvenants. Je veux faire mesurer ce que le mot *écrivain* a d'étendue et de vague. S'il s'agit de prouver que *l'écrivain* agit sur les hommes et leurs mœurs et de citer des exemples pour chaque catégorie d'écrivains, je n'en finirai pas aujourd'hui et je consacrerai plusieurs tomes à ce monument gigantesque. Mes ambitions ne s'élèvent pas à construire de nouvelles Pyramides d'Égypte. Il est nécessaire de réduire la question, de la ramener à des proportions beaucoup plus modestes. Entre toutes les variétés d'écrivains, je choisirai le romancier parce que je le suis moi-même et que c'est encore de ce que l'on connaît le mieux dont on a chance de traiter le moins mal, le moins follement. Choisir entre les écrivains le romancier, bien. Mais quel genre de romancier car, ici encore, il existe un nombre respectable de subdivisions ? Disons donc que je ferai un nouveau choix et m'arrêterai au romancier psychologue — au romancier psychologue français. Mais ils sont nombreux les romanciers français qui ont fait leur étude de l'homme ! Alors, je ne considérerai que l'un des plus grands, l'un de ceux dont la gloire est incontestable et incontestée. Les grands maîtres ont agi plus vigoureusement et plus largement sur les mœurs que les autres parce qu'ils avaient un génie plus haut, plus fort, plus rayonnant : plus le foyer lumineux est intense

davantage il repousse la circonférence des ténèbres.

* * *

Fixons donc notre attention sur *Adolphe*, l'un des plus profonds et pathétiques romans de la littérature française et universelle. Etude d'une lucidité effrayante de la passion amoureuse. Benjamin Constant a été au bout de son affreuse logique. Voici un jeune homme qui a une maîtresse de dix années plus vieille que lui. D'abord, il l'aime sincèrement, profondément. Puis, peu à peu, il s'en détache, il vient à ne plus l'aimer du tout alors qu'elle continue à l'aimer et même que son amour augmente. Adolphe est humain, c'est-à-dire faible, indécis, ondoyant, pitoyable, déchiré. Il ne se résoud pas à quitter sa maîtresse mais, sans le vouloir, parce qu'il ne l'aime plus, il la torture : leur liaison devient un long et épouvantable enfer. Et lorsque, enfin, il se décide à l'abandonner, elle meurt de chagrin et lui, sa vie est empoisonnée d'un remords atroce. La brève histoire d'Adolphe et de sa liaison est contée d'un trait de feu, avec une vigueur simple et parfaite, dédaigneuse de tout ornement littéraire. L'art, ici, atteint à son faite car on ne le voit plus, on n'y songe plus, il s'anéantit dans un cri prolongé de douleur humaine, de douleur nue, déchirante.

Je viens de fermer le livre que j'ai relu pour la huitième fois depuis qu'il m'a été révélé. Je le tiens dans ma main, je le regarde : un mince volume, une plaquette presque. Depuis sa publication, combien a-t-il eu d'éditions françaises ? D'éditions en langues étrangères ? Combien de centaines de mille, de millions de personnes, peut-être l'on lu, relu ? (un livre a beaucoup plus de lecteurs que d'exemplaires vendus). En chacune de ces personnes *Adolphe* a laissé des traces profondes, imperceptibles, indéfinissables mais pro-

fondes, agissantes de mille manières. Un adolescent, une jeune fille n'y ont vu d'abord que les scènes de passion amoureuse. Dix ans, vingt ans plus tard, ils ne se souviennent plus même de l'avoir lu, ils l'ont totalement oublié. Ils ne pourraient ni nommer les personnages principaux ni résumer l'intrigue. Ce roman n'a jamais existé pour eux. Ils ne se doutent pas que des fragments d'*Adolphe* subsistent au plus profond de leur être, que quelque chose de l'histoire ou des personnages vit dans leurs fibres, dans leur sang, dans leur cœur, dans leur chair, dans leur cerveau. Nourriture assimilée. L'adolescent d'autrefois, l'ancien lecteur d'*Adolphe* est marié depuis quelques années. Un jour, s'élève entre sa femme et lui une de ces querelles inévitables de la vie de ménage. Soudain, l'homme dépasse les bornes, lance un mot cruel, une phrase cinglante. Comment soupçonnerait-il que c'est Adolphe qui vient de parler par sa bouche ? Puis, la colère tombée, il éprouve un sentiment de pitié bouleversante. Comment soupçonnerait-il que ce sentiment lui vient d'Adolphe ? Un peu plus tard, il laisse trotter son imagination, il rêve, il soupire, il songe : « Ah ! le foyer, quel poids, quel boulet ! Si je pouvais le quitter, abandonner cette femme acariâtre, injuste, qui me paralyse et me diminue ! Refaire ma vie, recommencer une vie nouvelle ! » Enfin, le reflux de pitié le submerge de nouveau : il revoit sa femme jeune fille, au temps de leur naissant amour, de leurs fiançailles, il évoque mille moments doux et touchants de leur vie commune, les souffrances et les joies partagées. « Ah ! se dit-il, je suis un misérable ! Comment pourrais-je quitter cette femme qui m'aime malgré tout, que mon abandon torturerait et ferait mourir, peut-être ? » Vous me direz qu'il n'est pas nécessaire d'avoir lu *Adolphe* pour éprouver ces sentiments contradictoires, ces déchirements entre deux appels opposés ? Certes !

Mais, si on l'a lu, on les éprouve avec une violence toute différente ; à notre insu, la littérature s'ajoute à nos sentiments naturels pour les aviver, les exacerber : elle leur donne une intensité, une subtilité qu'ils n'auraient pas sans elle. La femme, elle se croit plus martyrisée, plus malheureuse qu'elle n'est en réalité ; ses sentiments, comme ceux de son mari, sont intensifiés, exacerbés, portés à leur paroxysme. Le souvenir (oublié) d'Ellénore se manifeste dans ses réactions, dans ses attitudes, dans son comportement. Le souvenir précis a fui sa mémoire mais il s'est diffusé dans toute sa personnalité et il éclate aux heures dramatiques. Adolphe, Ellénore sont devenus dans ces deux êtres des stimulants de leurs instincts, de leurs forces naturelles. Dans leur querelle, le héros et l'héroïne du roman sont présents, actifs, bien qu'invisibles, indiscernables pour les adversaires eux-mêmes. Cet homme et cette femme se querelleront peut-être jusqu'à leur mort, sans pressentir jamais que le souvenir d'une lecture agit en eux, les pousse à s'infliger des tortures plus vives, plus raffinées qu'ils ne sauraient le faire s'ils ne disposaient que de leurs propres ressources.

En d'autres personnes de tempérament différent, la lecture d'*Adolphe* aura laissé une impression telle, qu'elles éviteront avec soin dans leur ménage ou leur liaison tout sujet de querelle, que si une dispute s'élève en dépit de leur vigilance, elles s'ingénieront à l'atténuer, à l'abrégier. C'est le même phénomène que tout à l'heure mais qui, cette fois, se produit à l'inverse. Adolphe et Ellénore agissent toujours en profondeur, dans le domaine qui échappe à la prise de la conscience, mais pour diminuer et éteindre au lieu de provoquer et d'enflammer.

Pour ma part, je ne crois pas qu'une peinture de la passion, si terribles qu'on en montre les conséquences, ne détourne

jamais quelqu'un d'expérimenter cette passion pour son propre compte. Et c'est de là que résulte la futilité, la niaiserie du roman à thèse. L'action du romancier sur les êtres humains — et partant, sur leurs mœurs — est autrement insidieuse et atteint à une autre profondeur ! Il agit, modifie, transforme, recrée sans le vouloir, sans qu'il y paraisse ; il descend jusqu'au subconscient de l'homme pour y déposer sa semence — qui lèvera ou ne lèvera pas, qui, presque toujours, lèvera partiellement et donnera des fruits différents selon la qualité des tempéraments qu'elle affecte : telle personne sera renouvelée, telle autre légèrement déformée, une troisième étouffera d'un coup la semence. L'influence, néfaste sur tel individu, sera excellente sur tel autre et nulle sur le dernier ; chez l'un, elle intensifiera les habitudes au bien, chez son voisin, celles au mal. Et, pourtant, ce sera la même semence, la même action, la même influence. Le romancier crée une œuvre unique qui tombe en mille ou un million de terrains différents.

Adolphe, c'est un ferment ; c'est un toxique ; c'est un antidote. Mais c'est un ferment toujours, même si, l'ayant absorbé, on ne se souvient plus de l'avoir absorbé. *Lui, Adolphe*, ferment, poison ou antidote, il est en nous, devenu nous, partie intégrante de notre substance, logé aux replis du cœur, aux circonvolutions du cerveau, dans les globules rouges ou blancs. Si nous l'avons oublié, lui, fragmentaire, répandu dans tout notre organisme — et de préférence aux points vitaux — il vit sa vie, indissolublement liée à la nôtre, il colore à sa façon insensible notre vie, il touche à nos habitudes, il fait qu'elles prennent graduellement, sans que nous nous en apercevions, un autre visage. Notre conception de l'amour s'est enrichie d'éléments nouveaux ; les procédés et les réactions réciproques de l'homme et de la

femme ne sont plus tout à fait les mêmes qu'autrefois, qu'avant la lecture du roman. C'est lorsqu'un livre s'efface et disparaît de notre mémoire, du champ éclairé de notre conscience, qu'il commence sa vie réelle en nous, son activité sous-jacente, invérifiable, incontrôlable. Aussi longtemps que notre mémoire le conserve et le circonscrit, nous en restons maître. Puis, il s'évanouit, croyons-nous. En réalité, il se diffuse en nous. Alors, il nous échappe : il sera notre serviteur ou notre démon, nous n'en savons rien, nous n'y pouvons rien. Si nous voulions ne pas subir ce livre, il n'y avait qu'un moyen : ne jamais le lire. Nous ne saurions nous délivrer de cette puissance qui se dérobe à toutes nos prises : elle ne sortira peut-être jamais de nous ; en tout cas, si elle en sort, elle en sortira à son heure et par des voies imprévisibles ; elle pourra peser sur un grand nombre de nos pensées, de nos sentiments et de nos actes ; elle pourra bien n'être d'aucun poids. Tout se passe dans le subconscient. Et ce mot de subconscient indique nettement qu'il s'agit du domaine du mystère, terres inconnues, sinon inconnaissables.

* * *

Si l'écrivain, en général et, plus particulièrement dans le cas qui nous occupe, le romancier psychologue, agit sur les mœurs au point de les modifier et d'en faire naître de nouvelles, il n'est pas moins vrai que les mœurs, à leur tour, exercent leur action profonde sur lui. Là encore, tout se passe dans le mystère, se dérobe à l'analyse. Les hérédités qu'il ignore, les influences subtiles du milieu et de l'époque prédisposent l'écrivain et le déterminent, à son insu ou presque, dans un sens ou dans un autre. Il s'agit là d'un jeu très complexe d'influences réciproques, d'une lutte sans merci entre l'écrivain et les mœurs et *vice versa* : les mœurs ont la vie dure et veulent subsister ; l'écrivain

tend à les modifier, à les changer, pour obtenir, consciemment ou sans qu'il y songe, un état humain qu'il estime meilleur, qu'il juge supérieur à l'état actuel. En proposant à notre admiration Julien Sorel et Fabrice del Dongo, Stendhal, sans doute ne voulait rien démontrer, car rien n'est plus loin de ses préoccupations que le roman-thèse et le roman-prêche. Mais, peignant, avec une telle vivacité, un tel relief, un tel charme Julien et Fabrice, il se trouve, du simple fait de ses deux créations, à incarner pour nous de nouvelles attitudes devant la vie et à nous les montrer admirables par bien des côtés. Julien et Fabrice n'ont cessé d'agir ni sur les jeunes hommes ni sur leurs mœurs. Cette action s'exerce sous la forme d'un climat moral, d'une ambiance spirituelle : on ne la sent pas, on ne saurait ni la mesurer ni la définir. Si aucun jeune lecteur ne copie servilement Julien ou Fabrice, il les subit dans ses pensées, ses sentiments et ses actes sans s'en apercevoir.

Jeu d'influences réciproques. Les mœurs pèsent sur l'écrivain, au point, parfois de l'écraser, de l'anéantir. Imaginons, par exemple, un milieu, une petite communauté humaine qui se développe en vase clos, sous le poids d'un moralisme rabougri et d'une hypocrisie étouffante. La vie

intellectuelle se trouve paralysée, diminuée jusqu'à en devenir inexistante. L'écrivain, le romancier, particulièrement, ne peuvent plus exprimer la vérité qu'ils découvrent mais doivent épouser l'étroit conformisme qui sévit dans leur milieu. S'ils s'y conforment entièrement, mieux vaudrait qu'ils n'écrivent plus. Le miracle, c'est qu'ils réussissent, au prix de multiples risques et de grands efforts d'ingéniosité, à faire luire quelques lueurs de vérité au travers des épaisses ténèbres. Faibles clartés annonciatrices pourtant de l'aube, du matin, du grand jour. Que la malheureuse petite communauté humaine, étranglée dans son vase clos, espère : il n'est pas d'exemple que l'Esprit n'ait eu finalement raison des ostracismes, des oppressions, des dictatures ouvertes ou déguisées. Les écrivains dignes de ce nom ne s'interrompent jamais de travailler comme une pâte les hommes et les mœurs, de les inquiéter, de les exalter, de leur ouvrir des perspectives nouvelles, de brasser leurs mœurs, soit en les attaquant directement, soit dans la simple façon de les peindre. Si l'humanité ne cesse d'évoluer, d'aspirer sans répit à un ordre plus élevé, plus pur, plus libre que l'ordre du moment, les écrivains y sont pour quelque chose, pour beaucoup.

L'UNIVERSITÉ AU SEUIL DE L'AVENIR FÉMININ

Laure HURTEAU

L'avenir pose toujours un problème. Le temps se charge bien, il est vrai, de le résoudre mais la solution qu'il apporte n'est pas toujours à la satisfaction générale. De cet à-peu-près naissent des difficultés dont les conséquences risquent d'être fâcheuses. Les événements, ces dernières années, nous ont prouvé combien il était dangereux de s'y laisser aller. La guerre, Dieu merci, n'aura pas eu le seul effet de nous montrer nos faiblesses, elle nous aura aussi éclairées sur nos possibilités, nous incitant à dégager nos moyens. De cette constatation, nous aurions tort de ne pas profiter.

On a accusé notre époque, on l'a condamnée. Elle n'est pas pire que les autres. Tout au plus avons-nous dévié sur une route nouvelle, tracée à la hâte, cachant ses embûches. Où le dérapage s'est-il produit ? Il serait difficile, sinon impossible, de le dire, probablement à l'instant où nous avons cru la course trop bien engagée pour douter du terrain. A qui la faute ? En rechercher les causes est vain si ce n'est pour nous ressaisir, reprendre notre élan, après nous être replacées sur le chemin de l'effort. Il a ses côtes, abruptes parfois. On ne les gravit pas sans peine, mais c'est la seule route qui mène au succès, et l'étude, le travail, la persévérance sont les moyens les plus sûrs d'y parvenir.

Devant les femmes que des coutumes séculaires ont tenues longtemps éloignées

de tout, l'horizon s'est brusquement découvert, les laissant perplexes sur le seuil de ces brèches pratiquées un peu partout. Comment, ces voies leur étaient désormais ouvertes et, plus encore, on les y poussait

Les femmes, bien entendu, possèdent des qualités qui leur permettent l'accès à toutes les carrières, mais le manque de confiance qu'on leur témoigne, l'hostilité qu'on leur manifeste, les empêchent de s'y engager. Il reste à vaincre le préjugé à l'endroit de la nature féminine que l'on tient comme l'un des principaux obstacles, une véritable entrave à l'essor féminin. Acquérir la formation indispensable, est le premier pas à faire.

Si les circonstances les y invitent, timidement encore elles pénètrent dans les professions libérales, et pourtant leur entrée dans ces sphères est un signe social, elle marque une évolution. La différence des sexes n'a rien à faire avec l'exercice d'une profession. En face d'elle, hommes et femmes sont collègues. Question d'habitude, tout simplement. Quand les femmes parurent au volant, instinctivement, on se gara. En fait-on cas aujourd'hui ? Néanmoins, que n'a-t-on pas dit de leur imprudence, accusant leur manque de sang-froid ? On les dépeignait sous l'emprise de leurs nerfs, incapables de réflexes rapides. L'expérience a vite prou-

vé qu'elles causaient moins d'accidents que les hommes. Les étudiants ne sont pas plus distraits aux cours depuis qu'il y a des femmes dans les facultés. Ils y seraient plus assidus, plus enclins au travail, qu'on n'en serait pas étonné

L'évolution des classes se fait en fonction directe de l'influence des femmes. Leur rôle, considérable dans la société d'aujourd'hui, est infime comparé à celui qu'elles joueront dans celle de demain. L'émancipation féminine est un fait, il importe qu'elle ait d'heureux résultats. Ceci implique, pour nous, à l'appui de droits acquis, des responsabilités. Il revient à l'élite, aux chefs de file, de les assumer.

Pas plus qu'elle n'est accessible à la masse des hommes, l'Université ne peut être le creuset où toutes les intelligences féminines viendront se fondre. Elle demeure le temple de la science. En y pénétrant davantage, en y conquérant des titres, les femmes justifieront leur présence dans tous les domaines. Leur valeur personnelle, accrue, augmentera d'autant le potentiel du groupe qu'elles sont appelées à diriger. Bien préparées, elles sauront aussi mieux défendre leurs intérêts.

Un mouvement de cette envergure ne se dessine pas sans opposition. Les détracteurs de l'évolution féminine sont encore, même en notre siècle de progrès, fort nombreux. L'homme ne voit pas avec indifférence se dresser une concurrence qui met en jeu et ses intérêts, et son prestige. Soucieux de ses prérogatives, instinctivement, il observe. A nous de prouver qu'on n'a pas à tenir l'intelligence de la femme comme inférieure à celle de l'homme.

L'accès au barreau demeure pour beaucoup, et dans le monde entier, la manifestation la plus osée du féminisme, le

symbole agressif de notre émancipation. Partout, il a suscité des controverses. Pour nous avoir précédé d'un demi-siècle ou à peu près, dans l'octroi de ce privilège — si c'en est un — la France ne l'a concédé à ses femmes qu'après de multiples hésitations et les adversaires y sont allés de toute la diatribe des objections qu'on pouvait y apporter.

Faut-il craindre la concurrence ? Ici, la question ne se pose même pas, puisque cinq femmes seulement ont obtenu la licence en droit à l'Université de Montréal. Le nombre sera toujours infiniment restreint de celles qui, pour l'exercer, embrasseront une carrière dont on dit couramment qu'elle ne nourrit pas son homme, mais les études de droit constitueront pour elles, comme pour leurs collègues masculins, une formation idéale et complète. On a toujours un peu peur des manifestations, parfois impressionnantes, il est vrai, de l'activité féminine, mais peut-on faire obstacle à l'ardeur des femmes ? Chez nous, l'expérience n'a sûrement pas mal tourné, jusqu'à présent du moins, puisque les trois seules Canadiennes françaises, inscrites au barreau de Montréal, ont épousé de leurs collègues.

Peut-on objecter leur manque de résistance physique ? En faut-il plus pour pratiquer le droit que la médecine ou s'occuper d'œuvres sociales, d'organisations de charité, de travaux de laboratoires, de secrétariat, de comptabilité ou encore pour s'affairer au chevet des malades ? Faut-il plus de force à l'avocate qu'à la mère de famille dont les heures ne sont jamais comptées, ni la besogne achevée ? Et n'est-ce pas parmi les femmes sans occupation qu'on rencontre le plus de personnes fatiguées ou malades ? L'oisiveté apparaît comme une sinécure. Néanmoins, les femmes qui ne font rien, ne sont-elles pas les plus occupées ? On les atteint difficilement entre

une partie de bridge, des courses dans les magasins, une séance chez le coiffeur, un essayage chez la couturière, un arrêt au cinéma, une partie de golf ou de tennis. Il semble parfois qu'il faille avoir, pour ne rien faire, plus de santé que pour travailler.

La médecine semblerait devoir attirer davantage les femmes, et cela se comprend. Nombreuses sont les spécialités qui leur conviennent et où elles peuvent exceller. Le soin des enfants, notamment leur fournirait un champ très vaste, et leur dévouement à l'appui de la science, y ferait sûrement merveille. Jusqu'à présent, une vingtaine de femmes, au plus, ont tenté l'expérience d'études qu'elles ont parfaitement assimilées. Tout comme en droit, plusieurs d'entre elles ont épousé des collègues. Elles n'en ont pas moins mis à profit leurs études, soit qu'elles pratiquent leur profession ou qu'elles exercent quelque fonction s'y rattachant dans les laboratoires ou les services de santé. Un plus grand développement est à prévoir, de ce côté, dans l'avenir. L'idée est en marche et de partout on réclame les services féminins, et l'on souhaite une entière collaboration.

L'affluence des infirmières hygiénistes prouve que les femmes ne demeurent pas étrangères aux questions sociales. Environ 300 diplômées de l'école universitaire ont affirmé, dans divers services, la valeur d'études qu'il serait utile à toutes de poursuivre.

Le développement des services sociaux dans l'après-guerre ouvrira sûrement aux femmes des horizons ; les auxiliaires sociales formées à l'école de service social de l'Université sont prêtes à assumer des tâches nouvelles.

Croirait-on que la pharmacie puisse attirer les femmes ? Onze diplômées, dont

six religieuses ont obtenu le grade de bachelier à la Faculté de pharmacie, depuis 1920. Si arides que soient les études, les femmes ont compris la valeur des services que leur patience, leur application à la besogne, leur minutie, pourraient rendre à nos institutions.

De plus en plus, se manifeste, chez les nôtres, l'appétit intellectuel, car la Faculté des Lettres, l'École des Sciences sociales d'où sont sorties nombreuses, des diplômées, attirent toujours à l'université quantité de femmes qui viennent puiser à ces sources un complément de formation fort appréciable. A la faveur d'organisations nouvelles, une foule de carrières s'offrent à l'élément féminin, en marge des professions libérales, mais qui nécessitent cependant des études spécialisées. Les bibliothèques absorbent ainsi une partie de notre jeunesse en quête d'inédit.

Les femmes travaillent d'arrache-pied. L'effort ne les rebute pas. Chaque année, nos collègues féminins voient grossir le nombre de leurs élèves, l'Université enregistre de nouvelles étudiantes et ainsi petit à petit les femmes s'infiltrèrent partout où, depuis longtemps, elles auraient pénétré si on leur en avait donné les moyens. Mais, si l'on a admis le principe des études universitaires pour les femmes, il reste à le mettre en pratique. Dans la famille, on accepte volontiers la perspective de sacrifices, lourds parfois, pour assurer l'avenir des garçons, mais on ne songe guère encore, pour les filles, à autre chose, qu'à l'établissement, normal certes, et idéal, que constitue le mariage. Cependant, on ne l'envisage souvent, pour elles, qu'après avoir, de leur travail, contribué aux études de leurs frères. Comment alors s'étonner du peu d'étudiantes que l'on compte sur les bancs de l'Université ?

Le besoin crée généralement l'opportunité. Il y a, à la tâche future, de la be-

sogne pour tous car, au lendemain de la guerre, ce ne seront plus les forces qui seront mobilisées, mais bien les capacités et les valeurs intellectuelles qui auront la cote. Si, dans cet avenir, les femmes entendent avoir leur place, les hommes n'ont pas à s'en alarmer car, hélas ! l'univers ne se renouvelle pas si facilement que cela. Il n'y a pas à craindre, même au XXI^e siècle de voir les femmes bouleverser le monde. Marcheraient-elles à pas de géants, elles rencontreraient encore tant d'obstacles qu'elles n'arriveraient qu'à couvrir une infime parcelle des sphères où il serait bon les voir pénétrer.

Repoussant toute idée de concurrence à l'endroit de l'homme, les femmes sont

susceptibles d'apporter à l'organisation sociale une collaboration désirable entre les deux sexes qui constituent le genre humain, formé d'individus ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs et à qui incombent des fonctions différentes, une mission distincte, soit, mais qui n'en poursuivent pas moins, parallèlement sans doute, un même but.

Sur le plan humain, les femmes ne sauraient se rendre plus utiles qu'en exerçant, dans le cadre où elles évoluent, une influence de nature à donner à l'humanité quelque chose de plus, but ultime vers lequel tend toute existence qui vaut d'être vécue. L'Université, par ses facultés, leur en offre les moyens.

L'ATTITUDE DU DENTISTE DEVANT L'ASSURANCE-SANTÉ

Ernest CHARRON

Quelle est, me demande-t-on, l'attitude du dentiste devant le projet de loi fédéral sur l'assurance-santé ?

Il va sans dire qu'en cette matière les opinions restent libres, et il n'est pas douteux qu'un certain nombre de nos confrères ne sont pas favorables à l'intervention de l'État dans leur domaine professionnel. Quoi qu'il en soit, l'Association Dentaire Canadienne, interprète du sentiment de l'ensemble des dentistes, a donné son adhésion au projet du Gouvernement.

La décision de l'Association trouve sa justification dans l'un des objets qu'elle se proposait dès sa fondation, en 1902 :

« Éclairer et diriger l'opinion publique en ce qui concerne l'hygiène de la bouche, la prophylaxie dentaire et les traitements d'ordre scientifique. »

Cette préoccupation se manifestait nettement dans le mémoire soumis, le 9 juin 1942, par des délégués de l'Association, au Comité consultatif d'assurance-santé du Ministère des Pensions et de la Santé publique, ainsi que dans les dépositions des représentants de l'Association devant le Comité de la Sécurité sociale de la Chambre des communes, le 11 mai 1943. C'est encore cet aspect de la question qu'envisageait le Bureau des délégués de l'Association, siégeant à Montréal au mois

d'octobre 1943, lorsqu'il adoptait à l'unanimité la motion suivante : « Il est résolu que le Bureau des délégués, réuni en assemblée plénière ce dix-neuvième jour d'octobre 1943, réaffirme sa conviction que le plan d'assurance-santé, tel que soumis au Gouvernement fédéral par le Comité d'assurance-santé de l'Association Dentaire Canadienne, est le meilleur moyen d'aborder le problème que posent les maladies d'origine dentaire au Canada. »

Des recherches plus poussées permettent de mieux apprécier, surtout depuis un certain nombre d'années, les ravages qu'exercent les affections dentaires. Il est évident qu'une mauvaise denture affecte directement la fonction de la digestion et entraîne ainsi de nombreux désordres. Mais ses effets sont beaucoup plus étendus et plus divers. Lorsqu'un siège d'infection se forme dans la bouche, il en résulte fréquemment des répercussions inattendues ; aussi est-il souvent possible de découvrir que la carie dentaire ou quelque autre source d'infection localisée dans la bouche est la cause de troubles, parfois très graves, qui se manifestent dans des régions qui n'ont apparemment aucun rapport avec cette partie de l'organisme.

Si l'on veut se rendre compte de l'étendue du mal, il suffit de prendre connaissance des deux faits suivants. Au début de la guerre, on a découvert qu'environ 23 pour cent des hommes assujettis au service militaire y étaient inaptes à cause de quelque affection dentaire. D'autre part, des enquêtes ont révélé que, dans les municipalités où il n'y a aucun service dentaire dans les écoles, de 95 à 98 pour cent des élèves sont atteints de carie des dents. Dans les municipalités où un service de ce genre fonctionne depuis quelques années, cette proportion a été considérablement réduite ; elle n'est plus que de 40 à 50 pour cent.

On voit par là l'efficacité de l'éducation et de la prévention. L'Association Dentaire Canadienne mène depuis longtemps des campagnes de propagande dans ce sens, et le Collège des Chirurgiens Dentistes de la Province de Québec, avec le concours du Gouvernement provincial, a pris aussi des initiatives de même nature ; mais les moyens dont ils disposent, l'un et l'autre, sont trop disproportionnés à l'importance de la tâche à accomplir pour qu'il soit possible d'en attendre des résultats suffisants. La modicité relative de leurs ressources ne leur permet pas d'espérer, malgré toutes les bonnes volontés qu'ils groupent, de gagner de vitesse le progrès du mal. Pour y réussir, il faudrait entreprendre la lutte sur le plan national et avec de puissants moyens d'action. C'est là, sans doute, l'une des principales raisons qui ont motivé l'adhésion de l'Association Dentaire Canadienne au plan d'assurance-santé du Gouvernement canadien.

* * *

En se déclarant disposée à collaborer avec le pouvoir public, l'Association est soucieuse, bien entendu, de favoriser les progrès de l'art dentaire et de protéger les légitimes intérêts de la profession. On en trouve la preuve dans les principes qu'elle adoptait le 18 mai 1942, aussi bien que dans le mémoire qu'elle a soumis au Ministère intéressé et dans les dépositions de ses délégués devant le Comité de la Sécurité sociale de la Chambre des communes.

Dans son exposé de principes, l'Association demande que le plan proposé s'étende à tout le pays, mais que le Gouvernement de chaque province reste libre de l'adopter ou de l'écarter et qu'il ait toute latitude de déterminer les méthodes qui répondraient le mieux aux besoins de sa population quant à l'hygiène dentaire et à l'administration des fonds affectés à ce plan. Elle exprime l'avis que celui-ci

devrait être administré par le Gouvernement provincial en collaboration avec le Bureau dentaire provincial et en conformité du statut régissant la pratique de l'art dentaire présentement en vigueur dans chaque province. Elle précise que les interventions devront se faire dans le cabinet du dentiste concerné, sauf dans les cas où les circonstances ne s'y prêteraient pas. Elle déclare que l'application du plan et la répartition des fonds devront être assurées aux termes d'une convention entre le Gouvernement provincial et le Bureau dentaire provincial.

L'Association recommande que les trois dispositions ci-dessous soient incorporées au plan :

- a) Tout dentiste qualifié et en règle sera éligible aux termes du plan.
- b) Le patient sera libre de choisir son dentiste et le dentiste aura le droit de refuser ses soins à tout patient, pour des raisons d'ordre géographique ou professionnel.
- c) Le service dentaire consistera essentiellement à mettre à la disposition des intéressés les services du dentiste engagé dans la pratique générale, et ce sera le dentiste lui-même qui, le cas échéant, dirigera les patients requérant des soins spéciaux.

Enfin, dans cet énoncé qui expose son point de vue, l'Association formule d'autres propositions d'un caractère pratique. Elle demande, notamment, que le plan fasse une plus large place à la dentisterie préventive qu'à la dentisterie restaurative ; qu'il ne renferme rien qui puisse faire obstacle au développement et au progrès de la compétence professionnelle reconnue du dentiste ; qu'il prévoie des mesures propres à favoriser et à subventionner les travaux de recherche en dentisterie ; que tout plan adopté rende le service dentaire accessible aux pauvres aussi bien qu'aux

personnes qui seraient en état de verser des contributions ; que la profession dentaire ait la prérogative de déterminer la nécessité et l'étendue des soins dentaires à donner.

* * *

Dans son mémoire du 9 juin 1942, l'Association Dentaire Canadienne faisait d'abord observer qu'elle n'entendait pas recommander la mise en vigueur d'un plan d'assurance-santé avant que cette question ait fait l'objet d'études beaucoup plus complètes ; mais elle exprimait ensuite l'opinion qu'il serait inopportun de promulguer une législation de cette nature si elle ne comportait pas l'établissement du service dentaire d'un caractère essentiellement préventif qu'elle préconise dans son mémoire. « Nous ne croyons pas, faisaient remarquer les auteurs de cet exposé, qu'un plan, quel qu'il soit, puisse enrayer complètement les affections dentaires ; mais nous sommes fermement convaincus que les mesures que nous suggérons en limiteraient l'étendue autant qu'il est possible de le faire. »

Le moyen à la fois le plus pratique et le plus économique de combattre avec succès les affections dentaires, c'est de traiter et d'éduquer les individus dès l'enfance. Tous les fonctionnaires des services d'hygiène connaissent les ravages de la carie dentaire chez les enfants ; ils sont si considérables que l'on a dit que c'est une honte nationale. L'insuffisance des services dentaires dans les écoles tient, dans bien des cas, au manque de ressources. L'apport des moyens financiers nécessaires améliorerait sensiblement les conditions hygiéniques de la bouche et, par conséquent, l'état de santé des générations nouvelles. L'Association n'entend pas affirmer que les dentistes seraient en mesure de donner leurs soins à toutes les personnes

qui seraient assurées aux termes du plan qu'elle suggère, parce qu'ils ne sont pas assez nombreux pour assumer une aussi lourde tâche ; mais elle s'engage à collaborer, dans toute la mesure de ses moyens, à la mise à exécution de ce plan.

Au cas où une loi sur l'assurance-santé serait promulguée au Canada, l'Association préconiserait l'établissement d'un régime d'assurance dentaire obligatoire pour tous les enfants jusqu'à l'âge de seize ans.

D'après le plan de l'Association, dans chaque province, le Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil, en collaboration avec le Bureau dentaire provincial, établirait un Comité dentaire central et des comités régionaux. Ceux-ci seraient responsables au directeur de l'assurance-santé en ce qui concerne l'administration de tous les services dentaires ainsi que toutes les matières relatives à la pratique de la dentisterie aux termes de la Loi sur l'assurance-santé.

Il serait créé un Conseil provincial de l'assurance-santé groupant des délégués des médecins, des dentistes, des infirmières, des pharmaciens et des hôpitaux, ainsi que des représentants de l'industrie, du travail et des groupements féminins ruraux et urbains. Toutefois, la majorité devrait se composer de médecins et de dentistes. Il serait créé aussi un Conseil fédéral de l'assurance-santé dont le personnel serait formé de la même manière. Une commission serait constituée aux fins d'assurer l'application de la loi et, au cas où la nomination d'inspecteurs deviendrait nécessaire, ceux-ci devraient se recruter parmi les dentistes.

Les assurés auraient droit aux avantages ci-dessous :

1. Examen dentaire tous les six mois.
2. Prophylaxie tous les six mois, au besoin.

3. Emploi de matières plastiques pour les obturations.
4. Emploi de matériaux et d'appareils spéciaux dans les traitements des cas d'accident.
5. Extractions et chirurgie dentaire lorsque des interventions de cette nature seraient nécessaires.
6. Recours à l'anesthésie, au besoin.
7. Mise à la disposition du patient des services spéciaux qu'exigerait son état.
8. Recours à la radiographie, lorsque cela serait jugé nécessaire.
9. Emploi de tous autres matériaux qui pourraient être requis dans la pratique courante de la dentisterie pour enfants.

Les honoraires du dentiste seraient payés intégralement à même le fonds d'assurance, selon l'échelle recommandée par le Bureau dentaire provincial.

La limite d'âge des assurés pourrait être portée à 17 ans et au delà, si l'on jugeait à propos de le faire de temps en temps, en tenant compte du personnel disponible, des ressources financières et de considérations d'ordre général. Il convient de noter que les assurés bénéficiant de l'avancement de la limite d'âge auraient déjà reçu des soins dentaires, de sorte que l'on ne se trouverait pas en présence de besoins accumulés.

L'Association Dentaire Canadienne appuie ce plan parce qu'elle y voit le seul moyen pratique et à la portée de la profession de donner le service nécessaire avec le personnel restreint dont elle dispose à l'heure actuelle. La profession ne voudrait pas conclure une entente comportant des exigences telles qu'elle ne pourrait y satisfaire, même si les ressources financières nécessaires étaient mises à sa disposition. L'association se

déclare convaincue que toute tentative en vue d'assumer des services qu'il serait impossible de rendre aurait pour résultat non seulement de compromettre tout le plan, mais encore de discréditer la profession elle-même.

En prévision des demandes qui résulteraient de l'extension du plan d'assurance-santé dans l'avenir, l'Association insérait dans son mémoire les propositions suivantes :

1. Allocation d'une subvention annuelle aux fins de restreindre l'étendue des affections dentaires.
2. Allocation d'une subvention annuelle suffisante dans l'objet de faire l'éducation du public et de la profession en matière d'hygiène dentaire.
3. Allocation de subsides aux Facultés de chirurgie dentaire afin de les mettre en mesure de faire face à l'énorme augmentation de leur personnel que nécessitera, à l'avenir, l'accroissement du nombre des assurés.
4. Ajustement des avantages que confère le plan aux assurés et de l'échelle de rémunération, en ce qui concerne la dentisterie, au moment où la limite d'âge sera relevée.

* * *

Le 11 mai 1943, des délégués de l'Association Dentaire Canadienne se présentaient devant le Comité de la Sécurité de la Chambre des communes et soumettaient le mémoire que nous venons d'analyser brièvement, et auquel ils apportaient certaines précisions.

Les délégués déclaraient que, de l'avis de l'Association, l'initiative privée et la liberté de choix sont indispensables à la réussite de tout plan d'assurance-santé au Canada. Le patient doit être libre de choisir son dentiste et le dentiste, son patient. Il faut sauvegarder l'indépen-

dance de la profession, si l'on ne veut pas entraver ses progrès.

La mise à exécution d'un plan d'assurance-santé, ont fait observer des délégués, devrait être propre à résoudre le problème du rétablissement de la profession dentaire après la guerre. Le dentiste qui est attaché à l'heure actuelle aux forces armées aurait, au retour de la paix, une place assurée dans la pratique civile. Il y a lieu de croire que le nombre des dentistes aura considérablement augmenté à la fin des hostilités, ainsi que cela s'est vu à l'époque de la dernière guerre. Cette situation devrait faciliter la mise en œuvre de ce plan qui étendrait à une plus grande partie de la population le bénéfice d'un service dentaire.

Les délégués ont signalé les dangers auxquels on s'exposerait si l'on confiait l'administration de matières relevant de la dentisterie à des personnes qui ne connaissent rien ou à peu près rien de cette profession. Méconnaître les intérêts de la profession, ce serait causer un préjudice aux assurés. La profession dentaire du Canada est désireuse de collaborer à un plan d'assurance-santé, mais elle n'entend pas être l'un des rouages d'un mode d'administration dont l'expérience a prouvé qu'il n'est pas satisfaisant.

Le fait de limiter aux enfants d'âge scolaire le bénéfice d'un service dentaire augmente les chances de succès du plan, a fait remarquer le D^r Armand Fortier, président du Collège des Chirurgiens-Dentistes de la Province de Québec. On a constaté, notamment en Angleterre, qu'on ne saurait étendre ce service à toute la famille sans compromettre la réussite du plan. D'ailleurs, en traitant les enfants et en faisant leur éducation, on peut espérer qu'ils conserveront toute leur vie les habitudes d'hygiène qu'on leur aura inculquées. Vous reconnaîtrez, a ajouté le

D^r Fortier, que la dentisterie a fait, depuis un siècle qu'elle existe en tant que spécialité, des progrès considérables. Il est logique d'en conclure que ces progrès se maintiendront, s'accroîtront sous un régime d'autonomie. Si, au contraire, un plan d'assurance-santé lui enlevait son autonomie, il y aurait lieu de craindre que la profession ne perde le goût de l'initiative, que lui a donné la liberté, et qu'elle ne soit plus que le simple rouage d'un mécanisme. En terminant, le président du Collège, après avoir indiqué l'importance et la complexité des problèmes qui se poseront, a suggéré que le Gouvernement envisage l'opportunité de nommer, au Ministère des Pensions et de la Santé publique, un sous-ministre de l'hygiène dentaire.

* * *

L'Association Dentaire Canadienne, qui groupe les dentistes de toutes les provinces, s'est engagée à collaborer avec le Gouvernement dans l'application de la loi sur l'assurance-santé qu'il se propose de mettre en vigueur. Rien ne saurait mieux attester à la fois la sincérité des intentions de l'Association et l'efficacité de son concours que le plan qu'elle a élaboré à ces fins. Si le législateur, tenant compte des recommandations de l'Association, confie aux dentistes le rôle et les fonctions qui leur reviennent, il ne paraît pas douteux que la loi sur l'assurance-santé, tout en sauvegardant le prestige et les intérêts de la profession et en favorisant le progrès de l'art dentaire, contribuera à l'amélioration de l'hygiène de la bouche et, par conséquent, de la santé publique.

A PROPOS DE SUPÉRIORITÉ

Arthur SAINT-PIERRE

Les réflexions qui suivent ont été présentées presque textuellement à l'association des parents de Westmount, en avril 1943. J'ai seulement retranché du texte primitif certaines phrases purement de circonstance et j'y ai fait, ici et là, quelques additions pour éclaircir l'une ou l'autre des propositions que j'avais entreprises d'établir.

J'ai conservé à ces pages l'allure et le ton de la causerie, ayant un peu l'impression, en les offrant à mes lecteurs, de m'adresser à un auditoire invisible, comme la radio nous y a habitués en ces dernières années.

J'avais intitulé ma causerie « A propos de supériorité » et sous ce titre assez général, assez vague même, que j'ai néanmoins conservé, j'ai voulu grouper quelques faits, quelques chiffres et quelques arguments pour ébranler certaines thèses, pour établir l'inanité de certaines affirmations dont se nourrissent en même temps la suffisance de nombreux Anglo-canadiens et le singulier besoin d'abaissement, l'étrange sentiment d'infériorité dont souffre un trop grand nombre des nôtres.

* * *

Je ne m'attarderai pas à définir la notion de supériorité, non plus qu'à énumérer et

classifier les diverses sortes de supériorités qui sont nombreuses et ne se rencontrent jamais toutes réunies dans un seul individu, ni même dans une collectivité d'hommes, du moins au même degré d'excellence. Les uns brillent dans certains domaines, les autres se distinguent par des mérites différents, si bien que sans nier qu'il existe une réelle hiérarchie de valeur, on peut tout de même prétendre que la supériorité complète, absolue, ne se rencontre nulle part.

L'incontestable supériorité d'un Yvon Robert, dans sa spécialité, n'a rien de commun avec celle d'un Edouard Montpetit. Ou bien, — pour rapprocher des noms qui jurent moins de se rencontrer, — la supériorité d'un Beaudry-Leman n'est pas non plus du même ordre que celle d'un Robert Choquette ou d'un Roger Brien.

De même les peuples, ou les races, ont des traits dominants, des qualités maîtresses qui les caractérisent et les différencient. Mais, ici, les démarcations sont beaucoup plus confuses, car, par suite de causes innombrables dont il suffira sans doute d'en mentionner une : l'inextricable mélange des races, tous les genres de supériorités individuelles se rencontrent à dose plus ou moins massive, chez tous les peuples civilisés.

Il s'ensuit que tout en excellant particulièrement dans une ou quelques branches du savoir et des activités humaines, une race a toujours ses points faibles et qu'elle ne peut réclamer le monopole d'aucun mérite spécial, pas même de celui où elle excelle et domine incontestablement. Il y a eu des musiciens de génie en dehors de l'Allemagne ; de très grands peintres qui n'étaient pas italiens, ni hollandais, ni flamands ; des littérateurs de grande classe qui n'ont écrit ni en français, ni en anglais ; de nobles savants qui ont pensé dans toutes les langues ; des brasseurs

d'affaires et des as de la haute finance, ailleurs qu'à Londres, à New York, . . . ou dans le Canada anglais.

Au surplus, l'enchevêtrement des causes historiques, les surprises du sort, ou, pour parler plus chrétiennement, l'action de la Providence vient à certaines époques changer l'ordre des valeurs, refondre au creuset de l'épreuve les âmes nationales et changer parfois du tout au tout leurs idées, leurs aspirations, leur génie même et tout le cours de leur destinée.

La France de saint Louis et celle de Louis XIV, si elles représentent chacune un moment de la France éternelle, diffèrent sensiblement entre elles et plus encore de la France de la troisième république qui en représentait un autre. De même l'Angleterre. Pour la plupart des gens, elle est depuis toujours le pays par excellence de la démocratie parlementaire et de toutes les libertés. Pourtant le suffrage universel n'y existe que depuis environ 75 ans et il n'y a pas encore si longtemps que le Serment du Test y frappait d'ostracisme, pour cause uniquement religieuse, une proportion considérable de ses habitants. En d'autres termes, l'incontestable supériorité qu'elle peut réclamer sur la plupart des autres nations, en matière de tolérance et de respect de la liberté, ne lui appartient que de fraîche date. Sans compter qu'elle pourrait venir prendre, dans la province de Québec, des leçons de largeur de vue et d'équité en matière de législation scolaire. En effet, la nouvelle loi anglaise sur l'enseignement, si elle n'a pas justifié toutes les craintes que son annonce avait fait naître, n'en a pas moins alourdi considérablement l'emprise de l'État sur l'école et comporte de graves injustices à l'égard de la minorité catholique.

On pourrait, vous vous en rendez compte, développer presque indéfiniment les considérations de cette nature ; on en

arriverait toujours à la même conclusion qui, pour les besoins du moment et vu le temps limité dont nous disposons, me paraît déjà suffisamment établie. C'est à savoir qu'aucun peuple n'a le droit de se vanter de posséder sur les autres nations une supériorité universelle et absolue ; que les supériorités particulières dont certains peuvent, à juste titre, se targuer sont presque toujours contrebalancées par des infériorités équivalentes en d'autres domaines et que, dans tous les cas, n'ayant pas toujours existées, ces supériorités peuvent fort bien n'être que temporaires et disparaître du jour au lendemain, par un renversement des circonstances qui les ont fait naître ou qui en ont favorisé le développement.

Ce sont là d'irréfutables enseignements de l'histoire que devraient bien connaître et méditer ceux de nos concitoyens anglais qui nous regardent avec morgue et pitié du haut de leur prospérité matérielle supérieure. Pour le faire remarquer en passant, la leçon serait également profitable à certains des nôtres qui parlent, en se gonflant, de leur culture française, de la supériorité de la civilisation latine, comme s'ils en renfermaient, en leur prétentieuse personne, toute la fine fleur et toute la quintessence, et comme si, au surplus, il ne pouvait y avoir de civilisation vraiment grande qu'en latinité.

Mais ce n'est pas de nos petites vanités individuelles que je suis venu vous entretenir, mais du sentiment d'infériorité collective qui existe chez trop d'entre nous et nous fait beaucoup de mal. J'ai voulu d'abord, à l'aide de brèves considérations générales, établir qu'en bonne logique, ce sentiment n'a pas sa raison d'être, n'est en aucune façon justifié par les inégalités partielles, accidentelles, dont on peut constater l'existence entre notre groupe national et le groupe anglais, et qui ne sont pas

toutes à notre désavantage. Je voudrais maintenant serrer la question de plus près et considérer quelques-unes de ces inégalités véritables ou imaginaires, afin d'en bien préciser l'importance, la signification réelle et la juste portée.

* * *

Nos concitoyens anglais sont plus riches que nous, beaucoup plus riches que nous. Là-dessus, aucune discussion n'est possible. Leur prépondérance dans la finance, l'industrie, le commerce, éclatait aux yeux de tout le monde bien avant que l'un des nôtres ait eu l'idée... originale de mesurer notre taille en l'opposant à la longue liste des grandes entreprises dont la direction, sinon le capital, nous échappe totalement.

Pourtant, et c'est là la première observation que je veux soumettre à vos réflexions, pourtant, cette façon d'évaluer notre richesse... ou notre indigence économique, ne nous rend pas justice. Elle ignore la richesse agricole dont nous avons, dans la province de Québec la part du lion, et dans presque toutes les autres provinces une part certainement supérieure à notre importance numérique. Or, dans notre province, seulement, la richesse agricole représente un capital d'un milliard environ, et son rendement annuel approche ou dépasse les deux cent millions. C'est déjà quelque chose ! La méthode ne tient pas compte non plus de la part sans cesse croissante de capital anonyme que nous détenons dans les grandes concentrations industrielles et financières, et du revenu substantiel que nous en retirons. Elle ne nous offre ainsi, de notre stature économique, qu'une image déformée, incomplète et rabougrie.

Il reste que les Anglais sont plus riches que nous et c'est incontestablement *une* supériorité. Est-ce à dire que nous devons leur concéder pour autant *la supériorité*,

une supériorité de nature ou de formation qui nous place vis-à-vis d'eux dans une situation inférieure singulièrement humiliante ? Il faudrait peut-être répondre affirmativement à cette question s'il était démontré que leur richesse plus grande est due uniquement à certains dons naturels et à une certaine qualité d'éducation dont ils jouissent, et dont nous serions mal pourvus, ou entièrement dépourvus. Même alors il faudrait cependant tenir compte de ceci : que la race anglaise ne se reconnaîtra jamais inférieure à la race juive, quand bien même il serait surabondamment établi que cette dernière a plus qu'elle le génie des affaires et l'art de s'enrichir. William H. Moore, dans son beau livre *THE CLASH*, a fait sur ce point et sur quelques autres des réflexions pleines de bon sens que je vous engage à relire.

Quoiqu'il en soit, des aptitudes supérieures et une éducation plus pratique ne sont pas les seules — ni sans doute les principales raisons — qui expliquent la prépondérance de l'élément anglo-saxon, dans la vie économique de notre pays. Je vais vous en énumérer quelques autres que, faute de temps, il me sera impossible d'élaborer, mais dont, j'en suis sûr, vous ne manquerez pas de saisir la très grande importance.

De 1760, date de la conquête, jusqu'à l'avènement du gouvernement responsable, sous l'Union, toutes les immenses richesses naturelles de notre pays et tout son revenu public ont servi de champ d'exploitation aux vainqueurs. Les bases solides de nombre de grandes fortunes ont été jetées à la faveur de cette situation politique exceptionnellement avantageuse. Ce qui se passe encore de nos jours, sous nos yeux, démontre bien que la suprématie politique est un excellent instrument d'enrichissement au service de la majorité britannique en ce pays.

Et puis, ainsi que monsieur Moore l'a également souligné, la modeste structure économique élevée par nos pères a été complètement ruinée par la conquête, en même temps que le changement de régime favorisait l'ascension des nouveaux maîtres du pays, non seulement, ainsi que je l'indiquais tantôt, par la mise en coupe réglée de nos immenses richesses naturelles, mais encore en leur offrant du côté de l'Angleterre une source inépuisable de capitaux et de vastes marchés pour leur commerce. Plus tard, des fonds d'origine américaine sont venus grossir l'amas des capitaux britanniques placés ici, cependant que notre groupe anglo-canadien recevait en plus d'Angleterre et de chez nos voisins, le renfort de financiers experts, d'hommes d'affaires avertis et entrepreneurs. Pendant tout ce temps, nous étions abandonnés à nos seules et très modestes ressources en compétence et en capitaux.

Malgré cela, malgré ces énormes handicaps, nous serions certainement parvenus à nous faire une place convenable dans le monde des affaires si celles-ci étaient restées individuelles, la chose d'un homme, d'une famille ou tout au plus de quelques associés. Encore à l'heure actuelle (et, quoi qu'on dise, plus sans doute que par le passé) nous faisons, dans ce genre d'entreprise, excellente figure.

C'est la prodigieuse évolution de notre organisation sociale vers une centralisation de plus en plus formidable ; c'est la main mise de la haute finance sur presque toutes les autres formes d'activités économiques qui, plus que tout le reste, a rompu l'équilibre à notre désavantage. C'est là un phénomène universel, dont tous les pays du monde ont souffert comme nous. Et n'allez pas croire que les masses anglaises elles-mêmes sont beaucoup plus favorisées que nous par ce changement ! la popularité grandissante de mouvements

politico-économiques, comme le Crédit Social et la Cooperative Commonwealth Federation, prouve nettement le contraire.

Enfin, (le sujet est inépuisable mais il faut se limiter), il est un autre point qu'il ne faut pas perdre de vue. Alors que chez nos concitoyens anglais la fortune, qu'elle soit modeste ou considérable, se transmet presque intacte d'une génération à l'autre, représentée chacune par une ou deux personnes seulement, il arrive très souvent chez nous, Dieu merci ! qu'elle se fractionne en plusieurs mains, et le travail de la refaire est toujours à recommencer.

Pour me résumer sur ce premier point, je dirai donc que si nos concitoyens anglais nous ont battus et continuent à nous battre au jeu des affaires, c'est peut-être qu'ils sont mieux doués que nous pour la partie et qu'ils y sont mieux entraînés, mais c'est incontestablement et avant tout parce que depuis cent soixante-quinze ans ils ont tous les atouts dans leurs mains !

* * *

Je vais maintenant faire une courte incursion dans le domaine de l'enseignement proprement dit. Ce ne sera pas cependant pour y parler programme, enseignement de l'anglais et des mathématiques, tests mentaux ou orientation professionnelle. Ce sont là des questions où je n'ai guère de compétence et que j'abandonne volontiers aux spécialistes.

Évidemment, si j'étais comme certain journaliste, je ne m'embarrasserais peut-être pas de ces scrupules ! Il y a quelques mois, le rédacteur d'une feuille hebdomadaire, largement distribuée dans le district Notre-Dame de Grâce-Westmount, THE MONITOR, écrivait un article à la fois odieux et stupide sur l'INFÉRIORITÉ honteuse des Canadiens français en matière d'éducation. Or, dans une édition plus récente du même journal, l'auteur de cet article avouait avec candeur qu'au mo-

ment où il flétrissait en termes très durs notre supposée ignorance, lui-même ignorait que nous avions, à Montréal seulement, une école polytechnique, une école des Hautes Études Commerciales, une école technique, etc. Apparemment, le malheureux ne savait même pas que nous avions une Université ! En lisant son premier article, je l'avais pris pour un fanatique tout court, mais en lisant le second je me suis rendu compte qu'il était en plus un *boob* comme l'on dit, sinon dans la langue de Milton, du moins dans celle de Jack Benny.

L'exemple n'est certainement pas de ceux que l'on doit suivre et je vais m'en tenir à cet aspect de notre problème scolaire qui m'est le plus familier : l'aspect « statistiques ». A ce sujet, vous me permettrez, sans doute, de vous raconter une petite anecdote qui aura tout au moins le mérite de nous conduire par un raccourci au point central d'un exposé que je veux faire aussi bref que possible.

En janvier 1942, la Gazette de Montréal publiait, en la résumant et l'accompagnant de commentaires de son crû, une étude empruntée au bulletin de la Canadian Teachers Federation. Le tout était coiffé d'un titre et d'un sous-titre en caractères bien voyants, étalés sur deux colonnes : QUEBEC HELD LOWEST IN EFFECTIVE EDUCATION COVERAGE. CANADIAN TEACHERS FEDERATION'S BULLETIN REVEALS SERIOUS CONDITIONS ON SCHOOL ENROLMENT AS A PERCENTAGE OF CHILD POPULATION.

Ayant lu l'article avec attention, il m'apparut singulièrement tendancieux sans justifier, malgré tout, les titres blessants pour nous dont la Gazette l'avait affublé, et je pris la liberté de l'écrire à la rédaction de ce journal, en termes — je dois le reconnaître — dépourvus d'aménité. Contraire-

ment à sa louable habitude, la Gazette refusa de publier ma protestation, mais l'un des rédacteurs me répondit privément sur un ton presque aussi aimable que celui de ma lettre et, par pitié pour mon ignorance, il entreprit de faire mon éducation. Il s'ensuivit une correspondance assez volumineuse. J'ignore si, à la fin de cet échange de lettres, le rédacteur de la Gazette était encore aussi satisfait du travail de son collaborateur qu'il paraissait l'être au début, mais j'en doute. Quant à moi, je suis resté sous l'impression que j'avais assez bien défendu mes positions et que j'avais peut-être appris certaines choses à mon professeur bienveillant. Je dois pourtant admettre que celui-ci m'avait rendu un véritable service en me communiquant le texte d'un remarquable travail dont le bulletin des instituteurs, et plus encore, la Gazette, avait fait un si mauvais usage. Il s'agit d'une étude consacrée au problème financier de l'enseignement public au Canada, et dû à la plume du docteur A. F. Argue. Comme les budgets scolaires sont nécessairement liés dans une mesure très étroite au nombre des enfants que les écoles doivent instruire, le docteur Argue avait été entraîné à étudier d'assez près les questions connexes de l'inscription et de la fréquentation scolaires dans les diverses provinces canadiennes. Je lui ai emprunté deux ou trois tableaux qu'il avait construits en utilisant les statistiques officielles. C'est du travail tout fait et bien fait, indépendamment de la valeur de la thèse centralisatrice que l'on pourrait vouloir en tirer.

Le docteur Argue établit d'abord l'inégalité du fardeau scolaire, c'est-à-dire, du nombre des enfants de 5 à 17 ans, que la population adulte des neuf provinces canadiennes doit porter. Je ne retiens que les cas extrêmes. En Colombie-Britannique, il n'y a que 357 enfants par mille adultes de 20 à 69 ans ; dans l'Ontario, il

y en a 419. Mais, pendant ce temps, il y en a 606 au Nouveau-Brunswick, 596 en Saskatchewan et 580 dans Québec. Il paraît évident, malgré que je n'ai pas le loisir de le vérifier, que le grand nombre d'enfants au Nouveau-Brunswick est dû à la population acadienne, et en Saskatchewan aux groupements d'immigrés allemands, ruthènes, polonais, etc. Ces chiffres font ressortir toute l'importance de l'élément économique, financier, dans le problème scolaire.

La proportion d'enfants par rapport à la population adulte forme ce que le docteur Argue appelle le fardeau théorique que les provinces ont à porter, mais le nombre d'enfants inscrits aux écoles et qui les fréquentent constitue le fardeau réel, celui qu'elles portent effectivement, et c'est ici que nous abordons la double question de l'inscription et de la fréquentation scolaires sur laquelle je veux particulièrement attirer votre attention.

D'après le docteur Argue, qui a fait la moyenne des trois années 1936-38, 77% des enfants d'âge scolaire étaient inscrits aux écoles en Alberta, 75% en Nouvelle-Ecosse et en Saskatchewan, 73% dans l'Ontario, 71% au Nouveau-Brunswick, 70% en Colombie-Britannique, dans l'Île du Prince Edouard et dans la province de Québec, et 69% au Manitoba. Ces pourcentages nous démontrent tout d'abord la flagrante injustice des manchettes de la Gazette comme de l'opinion défavorable et trop largement répandue à notre égard que ces manchettes exprimaient. C'est le Manitoba et non pas la province de Québec qui est en dernière place pour le pourcentage d'inscriptions des enfants d'âge scolaire, c'est-à-dire, de 5 à 17 ans. Notre province est sur un pied d'égalité avec la Colombie-Anglaise et l'Île du Prince-Edouard, alors que le Nouveau-Brunswick la dépasse d'un pour cent seulement et l'Ontario de trois pour cent. Seules trois

provinces, l'Alberta, la Nouvelle-Ecosse et la Saskatchewan, ont des pourcentages qui dépassent sensiblement le nôtre : 75 et 77%. Rien dans cette situation ne justifie la réputation lamentable que des amis trop zélés et des ennemis empressés ont réussi à nous faire. Elle est au contraire tout à notre honneur et nous ne devons pas le laisser oublier.

Il faut en effet remarquer que ces statistiques couvrent tous les enfants de 5 à 17 ans. Or, dans une province comme la nôtre, où, nous le savons, la proportion des tout jeunes enfants est considérable et où l'élément rural fournit une partie importante de la fréquentation scolaire, il ne peut pas être question d'inscrire tous les enfants de 5 à 7 ans, ni même une proportion importante d'entre eux, aux écoles ; alors que pour des considérations économiques qui sautent aux yeux, on ne peut pas non plus espérer que tous les enfants de 14 à 17 ans pourront être maintenus en classe par nos familles ouvrières ou rurales. Si donc, il était possible de faire la comparaison pour les enfants de 7 à 15 ans seulement, il est bien évident que notre province ferait encore meilleure figure dans ce genre de comparaison avec les autres provinces.

Reste la fréquentation scolaire. L'étude du docteur Argue, la partie du moins que j'avais encore sous les yeux en préparant cette causerie, n'en fait pas mention. Mais j'en ai établi moi-même le pourcentage en utilisant les chiffres officiels du rapport que publie tous les deux ans le bureau fédéral de la statistique. J'ai fait vérifier mes calculs et je ne crois pas qu'ils puissent être sérieusement contestés.

Voici donc le pourcentage de la fréquentation scolaire relativement à l'inscription dans les neuf provinces canadiennes, pour l'année 1939 :

ONTARIO	91.4
COLOMBIE-ANGLAISE	90
QUÉBEC	85.8
MANITOBA	85.4
ALBERTA	85.3
SASKATCHEWAN	79.7
NOUVELLE-ECOSSE	79.6
NOUVEAU-BRUNSWICK	78
ILE DU PRINCE-EDOUARD	74.2

Québec occupe donc la troisième place parmi les neuf provinces pour la fréquentation scolaire. Elle n'est dépassée que par l'Ontario et la Colombie-Anglaise, cependant que le Manitoba et l'Alberta la suivent de près, et les autres provinces d'assez loin.

Je réponds tout de suite à une objection qui pourrait m'être faite pour contester la valeur de ce tableau. Nos statistiques scolaires, prétend-on, dans certains milieux, sont sujettes à caution et une grande enquête a été commencée, il y a deux ans, pour les corriger. J'ignore ce que cette enquête a donné ou va donner, mais voici ce que je trouve dans les statistiques de la province d'Ontario et que je livre à vos méditations : de 1922 à 1932, l'inscription dans les écoles publiques de la province voisine était passée de 661,000 à 778,000 en chiffres ronds, soit une augmentation de 117,000 en dix ans. C'était magnifique ! Mais voici : trois ans après, en 1935, l'inscription tombait à 678,000, les statisticiens de la province voisine ayant jugé bon de corriger une petite erreur de quelque cent mille enfants qui s'était glissée dans leur calcul ! Je doute que nos statisticiens à nous se soient trompés à ce point et je suis sûr que nos statistiques sont tout aussi dignes de confiance que celles des autres provinces.

N'allons donc pas croire, ne laissons donc pas dire que notre province tient la queue en matière d'enseignement, que nous nous désintéressons de l'éducation de nos enfants, qui iraient à l'école en

*Hommages aux Diplômés
de l'Université de Montréal*

PATERSON & PATERSON Inc.

Raoul Simard, propriétaire
Fournisseurs de matériaux dentaires

●
Téléphone : LAncaster 6124-6125
●

1193, PLACE PHILIPPE

MONTREAL

*Félicitations aux Diplômés
de l'Université de Montréal*

Couvrette-Sauriol, Limitée

Bernard Couvrette, L.L.B., 1929
Président et dir.-général

ÉPICIERS EN GROS

50, DE BRÉSOLES

HARbour 8151

●
MONTREAL

Hommages du

Collège des Médecins
et Chirurgiens

de la
Province de Québec

TÉLÉPHONES :
Bureau : FA. 3059
Résidence : HA. 1301

JEAN-PAUL PRUD'HOMME
OPTICIEN-OPTOMÉTRISTE
diplômé de l'U. de M.

1371 est, Mont-Royal
MONTRÉAL

Hommages de

MONTREAL
ARCHITECTURAL IRON
WORKS LIMITED



279, RUE PRINCE MONTREAL

Hommages du

COLLÈGE des PHARMACIENS
de la
PROVINCE DE QUÉBEC



MONTRÉAL

Jeunes avocats, ingénieurs ou agronomes, n'oubliez pas que la compétence seule vous permettra de vous imposer et de monter.

Inscrivez-vous à

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

affiliée à l'Université de Montréal et subventionnée

par le Secrétariat de la Province

Deux années d'études, spécialement adaptées à vos besoins, vous conduiront à la *Licence en Sciences commerciales* et vous fourniront la formation économique indispensable à votre réussite.

Demandez tous renseignements au Directeur

535, avenue Viger
MONTRÉAL

Ecole Préparatoire à l'École Polytechnique

375 EST, RUE RACHEL
M O N T R É A L

Téléphones :
HAbour 3416
DUpont 3138

Directeur : AD. DOLLO

INGÉNIEUR CIVIL (Bruxelles)

Ancien Capitaine du Génie

Ancien professeur du Navire-école Belge « L'Avenir »

Ancien directeur des Études de l'École Centrale de Préparation (fermée en 1937)

Professeur à l'École Polytechnique depuis 1912

Professeur à l'École des Hautes Études Commerciales depuis 1917

COURS : du 1er octobre au 31 mai suivant.

INSCRIPTION : Tous les jours non fériés de septembre de 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE



La Sauvegarde



Siège social
MONTREAL



●

CONTRATS D'ASSURANCE-VIE
SOUS TOUTES SES FORMES

*Félicitations et meilleurs vœux
aux Diplômés de
l'Université de Montréal*

●

C. LAMOND & FILS Limitée

Manufacturiers de bijouterie

●

929, rue BLEURY
MONTREAL



COMPAGNIE CIBA LIMITEE

FABRICANTS DE PRODUITS
PHARMACEUTIQUES

1235, ave MCGILL COLLEGE
Montréal, P.Q.

VOTRE TESTAMENT !

Un exécuteur testamentaire personnel peut tomber malade durant son administration et il ne sera pas toujours disponible lorsque ceux qui dépendent de vous auront besoin de son aide.

Nommez cette Société votre exécuteur testamentaire. Elle a été créée dans ce but et possède ces garanties :

COMPÉTENCE, PERMANENCE, SÉCURITÉ
qu'aucune personne en particulier ne peut offrir.

●

Le SUN TRUST Limitée

Joseph Simard, O.B.E.,
président

Albert Hudon, Hon. J.-A. Brillant, C.L.,
vice-présidents

Hervé Prévost,
directeur général

Gérard Favreau,
secrétaire

J.-H. Chrétien
gérant à Québec

Succursale
132, St-Pierre
QUÉBEC

Siège social
10 ouest, St-Jacques
MONTREAL

moins grand nombre et la fréquenteraient plus irrégulièrement qu'ailleurs. N'allons pas le croire et ne le laissons pas dire, car ce n'est pas vrai. La vérité toute simple, incontestable, c'est que nous obtenions dans la liberté des résultats aussi satisfaisants que l'on pouvait montrer ailleurs où l'on utilise la contrainte. Quels que soient les arguments en faveur d'une loi d'obligation scolaire chez nous — je ne doute pas qu'il en existe d'excellents, — notre supposée infériorité quant à l'inscription et à la fréquentation scolaires n'en est pas un que l'on peut invoquer honnêtement. Sur ce terrain, comme sur bien d'autres, nous n'avons à rougir devant personne ni à recevoir de leçons de personne. ⁽¹⁾

* * *

En juin dernier, (1942), un député fédéral se levait de son siège à la Chambre des Communes pour déclarer : **THE SOCIAL SERVICES AND THE HEALTH STANDARDS OF THE PROVINCE OF QUEBEC HAVE BEEN WAY BELOW THE REST OF CANADA AND A BLOT ON OUR WHOLE NATION.** Passons sur la pauvreté grammaticale de cette phrase que nous attribuerons charitablement aux sténographes de la Chambre. Ecartons la question du Social Service ou de l'Assistance Sociale qui demanderait à elle seule toute une longue étude. Arrêtons-nous seulement à l'état physique de la population de cette province, état physique qui serait, dans l'opinion de madame Nielson, un déshonneur pour toute la nation ! Je sais bien que certains

des nôtres en ont dit autant ou même davantage, mais, pour être devenue bilingue, une calomnie ne change pas de nature, une niaiserie n'en reste pas moins une niaiserie.

Les légendes ont la vie dure et je n'ai pas la prétention de détruire celle-ci à moi tout seul. Je voudrais seulement donner ici quelques chiffres puisés aux sources officielles et en dégager la signification précise en quelques raisonnements courts et simples. J'espère de cette façon vous fournir le moyen de combattre à votre tour l'odieuse légende de la débilité canadienne-française, chaque fois qu'il vous arrivera de la rencontrer sur votre chemin. J'ai conscience de remplir un devoir élémentaire de fierté nationale en rétablissant la vérité sur l'état physique d'un peuple, le vôtre et le mien, l'un des plus virils que l'histoire ait connu, et qui n'aurait jamais triomphé des formidables agents de destruction qui s'acharnent à sa perte depuis trois siècles si, dans les veines de ses fils et de ses filles, ne coulait qu'un sang appauvri et taré.

L'image de la santé d'un peuple se reflète plus ou moins fidèlement, suivant leur valeur, dans ses statistiques démographiques. J'avais sous les yeux, en préparant ce travail, un livre bleu du Service Fédéral des Statistiques, paru en 1942, et contenant les statistiques démographiques canadiennes pour l'année 1940, les dernières connues. C'est dans ce volume que j'ai puisé les quelques chiffres que je donne ci-dessous.

Voici d'abord un tableau de la mortalité générale par mille de population, pour l'ensemble du Canada et pour chaque province. Je résume ce tableau en groupant les provinces par grandes divisions régionales.

Dans les provinces Maritimes, le taux des décès, par mille de population, varie entre 11 et 11.4.

⁽¹⁾ Depuis, j'ai relevé, dans les Statistiques Vitales du Canada, pour l'année 1940 — Tableau 67, page 406 —, les chiffres suivants qui apportent à ma thèse une confirmation inattendue et irréfutable. Le tableau a pour titre : « Instruction des époux, au Canada, par lieu de naissance » et donne, pour les provinces canadiennes, les pourcentages suivants de mariés illettrés : Ile du Prince-Edouard, Ontario et Manitoba, moins de 1/10 de un pour cent ; Nouvelle-Ecosse, 0,4 ; Nouveau-Brunswick, 1,8 ; Québec, 0,3 ; Saskatchewan, 0,4 ; Alberta, 0,7 et Colombie-Anglaise, 1,0.

Dans notre province, le taux est de 10.
Dans l'Ontario, de 10.2.

Alors que dans les quatre provinces de l'Ouest, ce taux varie entre 7 et 10.5 (Tableau 21, p. 32. Il donne la moyenne annuelle pour la période 1921-1940).

Nous avons donc dans notre province un taux de mortalité meilleur que celui des provinces Maritimes, un peu plus favorable que celui de l'Ontario et moins bon que celui des quatre provinces de l'Ouest. Et qu'on ne vienne pas me dire que je déplace la question en discutant « taux de mortalité » alors que la question à étudier est celle de la santé de nos populations respectives, car l'objection ne tiendrait pas debout un seul instant. Si nous étions la province malade que l'on prétend, notre mortalité serait sensiblement plus élevée qu'ailleurs. Et si notre moyenne de décès se compare favorablement à celle des autres provinces, c'est sans aucun doute que notre morbidité n'est pas plus mauvaise que la leur. ⁽¹⁾

Les observations apitoyées ou dédaigneuses à l'égard de la santé publique dans la province de Québec sont généralement provoquées par notre mortalité infantile excessive et les ravages de la tuberculose au sein de notre population canadienne-française surtout. Sont-elles justifiées pour autant ? Pas le moins du monde.

Raisonnons un peu, si vous le voulez bien. Nous sommes en présence de deux faits bien solidement établis :

1. — Les maladies de l'enfance et la tuberculose causent plus de décès chez nous que dans la province d'Ontario, par exemple.

⁽¹⁾ Je sais bien qu'il s'agit là de taux « absolus » et que les taux *ajustés* nous sont un peu moins favorables. Mais la différence n'est pas suffisante pour affaiblir sensiblement mon argumentation : environ 2 par mille.

2. — Les statistiques officielles démontrent que notre mortalité générale est sensiblement la même que celle de nos voisins.

Que faut-il en conclure ? Tout simplement ceci ; qu'il doit exister, dans la province voisine, certaines maladies qui y font plus de ravages que chez nous. Et les statistiques officielles viennent confirmer cette déduction de sens commun.

En voici trois exemples :

1. — Maladies des artères, 68.7 par 100,000 personnes ici et 153.3 chez nos voisins.
2. — Taux de la mortalité causée par les hémorragies cérébrales : 13.8 par 100,000 dans la province de Québec, 23.9 par 100,000 dans la province d'Ontario.
3. — Taux de la mortalité causée par les affections cardiaques : 145,8 par 100,000 ici, et 227.1 par 100,000 dans l'Ontario. (Tableau 24, ps. 34 et 35).

D'où il paraît bien ressortir que si nos poumons sont plus faibles, nous avons le cerveau, le cœur et les artères plus solides que nos voisins.

EN QUOI cet état de choses pourrait-il justifier l'étiquette de « *dégénérée* » que l'on a osé attacher à notre race tout entière ? Pourquoi serait-il plus honteux pour le Canada de compter parmi ses neuf provinces, l'une (la nôtre) où l'on meurt surtout de la poitrine, que l'autre (l'Ontario) où ce sont surtout le cœur, le cerveau et les artères qui font défaut.

NON. — La prétendue infériorité physique des Canadiens français n'est qu'une fable stupide et qui nous cause un tort incalculable. Combattons-la et détruisons-la le plus radicalement possible. Mais surtout tirons de son existence et de sa mal-faisance une utile leçon.

Continuons, puisqu'il le faut, puisque c'est apparemment une condition nécessaire du progrès, à étudier à la loupe de notre esprit critique français les faiblesses et les déficiences dont nous souffrons, tout comme, mais pas plus, que les autres nations et les autres races les plus sûres et les plus fières d'elles-mêmes ; mais gardons-nous bien de prendre pour l'expression fidèle de la réalité les images nécessairement grossières et déformées que nous emporterons de cet examen.

Gardons-nous surtout de mettre en circulation, sans les explications et les mises au point nécessaires, ces images trop souvent rendues plus infidèles encore par les retouches et les exagérations verbales de certains de nos orateurs et de nos publicistes. Trop de gens autour de nous ne demandent pas mieux que de les considérer comme des portraits et, nous jugeant d'après ces caricatures, se croient justifiables de croire et de dire que nous avons vraiment mauvaise mine. Nous n'avons pas le droit d'espérer que les autres nous estimeront plus haut que nous ne le faisons nous-mêmes. Si nous nous amusons à nous calomnier et à nous avilir, personne ne perdra son temps à nous relever et à nous grandir. ⁽¹⁾

⁽¹⁾ D'après le rapport du Service de Santé de la ville de Montréal — année 1941, page 233 — la mortalité des Canadiens-anglais par 1,000 de population était de 10.5 et celle des Juifs, de 7.2. Avez-vous jamais entendu un Anglais s'autoriser de ces chiffres pour dire que sa race était « débilitée et dégénérée » ?

Je conclus en répétant à tous ceux de mes compatriotes que mes paroles pourront atteindre, et surtout à la génération qui grandit, le mot d'ordre que l'honorable ALEXANDER MACKENZIE ⁽¹⁾, donnait à ses anciens compagnons de travail au cours d'une tournée triomphale faite en Écosse en 1875. Voici ce mot d'ordre : — « Let me press upon you the necessity, the absolute necessity, as a first measure, as the very foundation of success in life, that you shall assume an erect position, that you shall respect your own manhood, knowing that if you possess self-respect, you will soon compel all other people to respect you. » — ⁽²⁾

⁽¹⁾ Jeune ouvrier maçon émigré au Canada en 1842 et devenu Premier Ministre de sa patrie d'adoption en 1873.

⁽²⁾ Honorable Alexander Mackenzie ; His life and time, by William Buckingham and Honorable G. W. Ross, page 408 — (Rose Publishing Company, Toronto, 1892).

LES SCIENCES ET L'APRÈS-GUERRE

Léon LORTIE

Même aux heures les plus sombres de cette guerre que nous avons bien failli perdre, on songeait à l'organisation de l'après-guerre. La réussite plus ou moins heureuse des méthodes adoptées en 1919 incitait tout le monde à trouver quelque chose de mieux. Maintenant que la victoire nous apparaît plus que prochaine, il est grandement temps que l'on sache un peu de quel côté se tourner quand l'ordre de cesser le feu aura retenti sur les champs de bataille de l'Europe et de l'Asie. Parmi ceux qu'intéressent plus spécialement les problèmes de l'après-guerre, les scientifiques seront sans doute les premiers à la tâche, tout comme ils le furent au cours même du conflit mondial.

Plus qu'aucune autre la guerre actuelle aura exigé de la science, des savants et des techniciens tout ce qu'ils ont pu donner. Sur la ligne de feu comme dans les usines, la guerre a fait une consommation monstrueuse de tous les talents, de toutes les aptitudes. Sans parler de tous les ingénieurs, physiciens, chimistes, météorologistes, mathématiciens, biologistes et bactériologistes que leurs professions amenaient à s'occuper directement de l'application des sciences à la poursuite de la guerre, il faut songer aux innombrables jeunes gens à qui le service militaire ou le travail à l'usine ont révélé les possibilités de la science moderne. Dans chacune des armes, des milliers de jeunes gens et de jeunes filles ont acquis un certain bagage de connaissances scientifiques hautement spécialisées. L'usage de tous les appareils électroniques, la connaissance des drogues les plus puissantes à peine sorties du laboratoire, la révélation des prodiges de la chimie et

de la métallurgie, tout cela n'a pas manqué de piquer la curiosité de plusieurs.

De même dans l'industrie de guerre. Dans un pays qui n'avait jamais eu, à vrai dire, d'industrie mécanique, on a vu pousser comme des champignons, d'immenses usines pour la fabrication non seulement d'armes et de munitions, mais aussi pour celle de machines-outils et d'instruments d'optique de précision. Là encore ce fut pour un grand nombre un voile qui se levait sur un monde inconnu. Et par ricochet, les plus jeunes, qui ne pouvaient participer aux hostilités ni travailler dans les usines, ont vu comme auréolés d'une enviable gloire, ceux qui pouvaient monter les avions, manipuler les « radars », fabriquer du caoutchouc synthétique ou préparer de la pénicilline.

Nous avons déjà commencé de ressentir les répercussions de ce bouleversement. Les chimistes faisaient prime sur le marché, de même que les physiciens et les ingénieurs. Comme les autres universités canadiennes, la faculté des Sciences a vu s'accroître extraordinairement le nombre de ses étudiants qui se destinent à la pratique de la chimie. Leur nombre se maintient et il est plus que probable que ceux qui débute cette année verront arriver les premiers démobilisés qui viendront profiter des avantages que leur offre un pays reconnaissant.

C'est là le premier problème que nous pose l'après-guerre. Sans être pessimiste on peut s'en représenter les données sous les couleurs les moins brillantes. D'une part, ce sera la fermeture d'un grand nombre d'usines et la mise à pied de leur per-

sonnel scientifique et technique. Le marché scientifique sera encombré alors qu'un grand nombre de jeunes diplômés tenteront d'obtenir un emploi de plus en plus hypothétique. D'autre part, de nombreux étudiants alarmés verront accourir comme de puissants concurrents de jeunes vétérans qui ont appris à n'avoir pas froid aux yeux et qui bénéficieront partout de la cote d'amour.

Il faut admettre que le tableau est chargé. Admettons aussi que le pays fera l'impossible pour alléger la situation. Ce n'est pas pour rien que siègent depuis des années des Comités parlementaires et sénatoriaux de la reconstruction. Il faut compter aussi que les industries de paix, longtemps mises en veilleuse, auront à répondre à une demande exceptionnelle. Leurs besoins seront immenses et pressants et on peut compter que l'embauchage y sera considérable. Par ailleurs, les grands programmes de travaux publics absorberont aussi un bon nombre de ceux qui travaillent aujourd'hui dans les usines de guerre. Tout laisse prévoir que, de ce côté, le marché ne sera pas aussi saturé qu'on a tendance à le croire.

Même si cette vue de la situation pouvait paraître un peu trop optimiste, elle nous justifie de croire que la faculté des Sciences ne doit pas songer à restreindre son activité, de peur de conduire ses futurs diplômés dans une impasse économique. Elle a au contraire le devoir de donner au plus grand nombre possible de jeunes gens une formation scientifique supérieure et de faire naître dans la province de Québec un climat, une ambiance favorable à leur utilisation.

Combien, parmi nos compatriotes démobilisés, voudront se prévaloir des avantages qu'on leur offre avec leur prime de démobilisation ? Nous n'en savons rien, pas plus, d'ailleurs, qu'on ne saurait prévoir le nombre de ceux qui, dans tout le

pays, quitteront la marine, l'armée ou l'aviation pour s'inscrire dans les universités. On a parlé de quelque 35,000 jeunes gens, d'autres vont jusqu'à 50,000 futurs étudiants. Si on suppose que dix pour cent sont de langue française, serait-il exagéré de penser que 2,000 d'entre eux viendront s'inscrire à l'Université de Montréal ? D'après une enquête récente, on sait que le plus grand nombre des militaires intéressés désirent suivre des cours supérieurs de commerce, de génie et de sciences. Supposons encore que 400 d'entre eux viennent s'inscrire à la faculté des Sciences. Loin de penser qu'une telle invasion serait désastreuse, il faudrait plutôt souhaiter qu'il en fût ainsi. La plupart de ceux qui bénéficieront des cours universitaires se recrutent parmi les officiers, les aviateurs et les techniciens des trois armes. C'est un capital humain de premier ordre ; d'abord par les qualités intellectuelles qui leur ont permis de parvenir au rang qu'ils occupent, par l'ensemble des dons qui ont fait d'eux des chefs et des manieurs d'hommes et surtout par la vaste expérience des hommes et des choses que leur a valu leur participation au gigantesque conflit. Leur titre d'anciens combattants leur vaudront en outre des privilèges et des avantages bien mérités. Si leur passage à l'Université leur donne encore un surcroît de valeur, le renom même de l'Université ne peut qu'y gagner. En agir ainsi témoignera d'un sain réalisme.

Il va sans dire que si ces prévisions se réalisent la faculté des Sciences se trouvera en face d'un problème capital. Ses services seront encombrés, mais il faudra quand même faire contre trop bonne fortune bon cœur. Devra-t-on établir des cours spéciaux ou intégrer directement les nouveaux venus dans les cours réguliers ? La même question s'est posée ailleurs et la majorité des éducateurs semblent d'avis qu'on devra d'abord rafraîchir la mémoire

des notions fondamentales et des techniques élémentaires dans des cours destinés spécialement à ces nouveaux élèves. Mais plus tôt on pourra les réunir à la communauté des étudiants, mieux vaudra pour le moral et la discipline de tout le monde. Ce serait un mauvais service à rendre aux démobilisés que de leur faire suivre des cours incomplets ou de les considérer comme s'ils faisaient partie d'un monde à part.

Mais que faire de tout ce monde ? Avouons qu'une certaine proportion des démobilisés n'attendront peut-être pas la fin de leurs cours pour accepter une situation. Ce n'est toutefois qu'une solution partielle. Ce qui s'impose, c'est une politique constructive dont la nécessité apparaît même en l'absence des démobilisés. Cette politique comporte l'orientation des élèves et des programmes, l'organisation de la recherche, le tout en raison des besoins scientifiques et économiques du pays.

Le choix des élèves et leur orientation selon leurs aptitudes sont parmi les besoins primordiaux. On s'inquiète déjà du premier point, mais ça ne consiste guère qu'à refuser ceux que leurs échecs antérieurs dans les sciences désignent manifestement comme inaptes à suivre des cours supérieurs. Ce n'est pas assez. La faculté des Sciences se doit d'aller dépister les talents dans les collèges et dans les écoles et de leur favoriser l'acquisition des connaissances qui serviront un jour pour le plus grand bien de tous. En coopération avec ses anciens qui enseignent déjà dans ces institutions, il lui est facile d'établir et de maintenir l'organisme nécessaire à cette fin.

Quant à l'orientation des élèves, presque tout est à faire dans ce domaine. S'il n'est pas encore sûr que les techniques actuelles de la psychométrie peuvent déterminer dans tous les cas l'orientation de sujets auxquels on les applique, il n'en

reste pas moins qu'elles ont une très grande valeur de pronostic. Il est normal qu'on y ait recours à cause du grand nombre de candidats qu'on prévoit et surtout parce que le champ d'application des sciences devient de plus en plus vaste et requiert des aptitudes d'une étonnante diversité. Le temps n'est plus où l'étude des sciences était l'apanage d'un petit groupe choisi qui se destinait à l'enseignement, à la recherche ou à une pratique active d'une discipline scientifique. Dans le domaine chimique, par exemple, en dehors de la recherche, de la production et du contrôle, il y a la distribution, la publicité, le service, l'administration qui réclament chaque jour davantage des jeunes gens qui possèdent une formation scientifique et des aptitudes totalement différentes de celles qu'on rencontre chez un chercheur ou un analyste.

L'orientation des programmes est déjà en voie de réalisation. La faculté des Sciences organise pour l'an prochain une série de cours conduisant à différents baccalauréats ès sciences. D'aucuns diront que c'est une concession à l'américanisme. Tel n'est point le cas. C'est tout simplement une adaptation nécessaire et impérative aux conditions dans lesquelles nous vivons. C'est encore ici un sain réalisme qui guide les autorités universitaires. Fidèle à la tradition d'une forte culture générale, la faculté des Sciences entend donner à ses futurs élèves un enseignement supérieur de la philosophie et des sciences fondamentales avant de les spécialiser dans l'une quelconque des grandes disciplines : mathématiques, physique, chimie, sciences naturelles. L'idéal vers lequel on tend est d'organiser un enseignement qui profite de ce qu'il y a de meilleur dans les méthodes françaises, anglaises et américaines et lancer dans la carrière des jeunes gens bien préparés et munis de diplômes à propos desquels il n'y aura plus d'équivoque possible.

En plus de cette orientation générale des programmes, on songe encore à faire de la faculté des Sciences un centre véritable de haute culture où se rencontrent et collaborent toutes les disciplines scientifiques. La médecine, la pharmacie, l'agriculture, par exemple, ne progressent que dans la mesure où les sciences pures vont de l'avant. Déjà la faculté des Sciences a largement contribué à la formation de plusieurs professeurs qui enseignent actuellement dans ces facultés. Cette contribution s'accroîtra sans doute dans l'avenir, à mesure que les programmes s'amplifieront et que des besoins nouveaux provoqueront la naissance de nouveaux laboratoires et de nouvelles chaires.

Il y a plus encore. Ce centre de haute culture a besoin de se faire connaître du grand public. C'est dans la mesure où les gens de l'extérieur auront conscience de l'existence de cette faculté et du rôle qu'elle joue dans l'économie nationale que se créera le climat nécessaire à la reconnaissance de la valeur de nos diplômés. Pour cela il est nécessaire que l'on fasse une adroite publicité autour de l'activité scientifique à l'Université, qu'on organise des cours publics, les uns destinés à la population en général, les autres plus spécialement appropriés aux besoins de certaines classes de petits industriels. Il faut aussi que les professeurs et les élèves s'intéressent aux sociétés scientifiques et professionnelles et qu'ils prennent part aussi à l'activité de certains autres groupements tels que les Chambres de Commerce. C'est par des contacts plus fréquents avec le monde extérieur qu'on se rend compte de ses besoins et qu'on est mieux en mesure d'y répondre.

Le troisième article de la politique d'après-guerre de la faculté des Sciences, c'est l'organisation de la recherche. Si la guerre a fait une énorme consommation de science elle a aussi accumulé d'innombrables sujets de recherche. Dans un état

d'urgence, il faut faire vite et les problèmes qu'on résout sont surtout d'ordre empirique. De là une foule de sujets auxquels on aurait, en d'autres circonstances, consacré des mois et même des années de travail désintéressé. Nul doute qu'on aura bientôt le loisir de les étudier comme il convient. Les gouvernements commencent déjà à subventionner des travaux dans ce but. La faculté des Sciences entend bien profiter des avantages qui seront offerts à ceux qui voudront y participer. La question de nos ressources naturelles et de leur adaptation aux conditions d'après-guerre est de première importance. On a déjà entrepris des programmes d'envergure dans certains domaines de la biologie. Il faut songer aux besoins de la forêt, de l'agriculture, de certaines industries qui ne pourront se maintenir qu'avec l'appui de la recherche scientifique. Les sujets ne manqueront pas. Restent l'organisation matérielle de cette recherche et son aspect pédagogique. Devra-t-on organiser une École de recherches ? Il semble que cela ne devrait pas tarder. L'ampleur que prend actuellement la recherche rend nécessaire la fondation d'un tel organisme. On ne pourra qu'y gagner dans tous les domaines. Il n'y aura plus d'ambiguïté dans les budgets, chacun saura ce qu'il a à faire, professeurs aussi bien qu'élèves. Les conditions d'obtention des diplômes supérieurs seront enfin uniformisées, les thèses de maîtrise et de doctorat verront enfin le jour. Et du point de vue pédagogique, il sera désormais possible de mettre au point un certain nombre de cours avancés dont l'absence commence à se faire cruellement sentir. Encore ici, cela permettra de décerner des diplômes à propos desquels il n'y aura plus d'équivoque.

Dans l'après-guerre, la faculté des Sciences continuera de jouer, en l'amplifiant, le rôle qu'elle a assumé depuis sa fondation il y a vingt-cinq ans, celui de donner à la population française de la

région montréalaise un enseignement scientifique supérieur, afin de créer dans notre milieu une atmosphère favorable au développement d'une haute culture scientifique et à l'application de la méthode scientifique dans toutes les phases de notre activité économique. La part qu'elle a

prise dans le relèvement de l'enseignement des sciences dans nos collèges et dans nos écoles est à elle seule une digne récompense des efforts de ses fondateurs. La guerre a montré combien cette faculté était nécessaire. L'après-guerre montrera qu'elle était indispensable.

LA PRESSE, PUISSANCE SOCIALE

ALFRED LABELLE

La presse, cette « immense machine qui sert à façonner les opinions qui se partagent le monde » ⁽¹⁾, est une grande puissance sociale dont l'influence s'étend à tous les pays. Un célèbre journaliste, Stéphane Lauzanne, qui lui a consacré un ouvrage resté fameux, l'a même appelée : Sa Majesté la Presse.

Ce titre n'a rien d'exagéré, car la presse est vraiment une souveraine qui règne sur des millions et des millions de sujets qui lui paient tribut et qu'elle renseigne en échange sur tous les événements qui se passent dans le monde. On a dit d'elle qu'elle est dans l'État le quatrième pouvoir, un pouvoir aussi puissant que les trois autres : le législatif, l'exécutif et le judiciaire.

Le journal est une vieille institution. Il existait déjà chez les Romains sous la forme de petites feuilles nommées : « Acta Diurna » qui contenaient, outre les comptes rendus des assemblées du sénat et du

peuple, les récits des faits divers tels que les funérailles des hommes en vue de l'époque, les banquets, les incendies et les exécutions, ce qui prouve qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Au Moyen âge, les grands personnages se payaient le luxe d'avoir à leur solde des « coureurs de nouvelles » ayant pour mission de leur rapporter les potins et les bruits de la ville.

Mais le véritable père du journalisme moderne fut Théophraste Renaudot qui, avec la protection du cardinal Richelieu, fonda en 1631 la « Gazette de France », l'ancêtre des journaux d'aujourd'hui. Ce médecin qui végétait sans clients avait lu, au cours de voyages en Espagne et en Italie, de petites feuilles imprimées qui renseignaient tant bien que mal — plutôt mal que bien — sur les événements, les choses et les gens et que le public s'arrachait et lisait avec curiosité. Il conçut le projet d'introduire une semblable méthode d'information dans son propre pays. Ce n'était pas une mince tâche à entreprendre à une époque où les moyens de communication étaient plutôt rudimentaires. Il était

⁽¹⁾ Michel Christian, Théophraste Renaudot, Fondateur du premier journal français, *Le Lisez-Moi historique*, 5 janvier 1935.

facile de savoir ce qui se passait à Paris et aux environs, même dans le royaume de France, mais comment recueillir les nouvelles de l'étranger ? C'est Pierre d'Hozier qui le tira d'embarras.

Ce Pierre d'Hozier, qui s'occupait de recherches généalogiques, s'était créé des relations précieuses dans tous les pays et recevait une volumineuse correspondance qui lui apportait, en outre des renseignements qu'il désirait pour ses travaux, les nouvelles les plus diverses et les plus variées. Il offrit à Renaudot, qui était son ami, de lui faire part des événements relatés dans les lettres qu'il recevait. Renaudot accueillit avec enthousiasme cette proposition qui lui permettait de mettre au monde le journal d'information qu'il rêvait depuis si longtemps et c'est ainsi que le 30 mai 1631 paraissait le premier numéro de la « Gazette de France » qui continuera d'être publiée à la fin de chaque semaine en double feuillet in quarto. Dans certaines occasions, on publiait même, le croirait-on ? des « éditions spéciales ».

Le journalisme moderne était né et son fondateur devait être bien loin de se douter qu'il venait de mettre en marche une formidable machine qui bouleverserait le monde et, tel un nouveau Warwick, ferait et déferait les rois.

Ce n'est pas notre intention dans cette brève étude de refaire l'histoire du journalisme en exposant toutes les transformations qu'il a subies depuis sa fondation. Notre tâche sera beaucoup plus modeste. Elle consistera à présenter un des aspects de cette profession, le rôle qu'elle a joué dans la formation de l'opinion publique. Oh ! je sais bien que certains esprits frondeurs ne manqueront pas de s'écrier qu'il serait plus exact de parler de déformation. Cette accusation est-elle juste ? Certes, la presse a commis bien

des fautes, bien des erreurs, bien des bévues, mais quelle est l'institution humaine qui n'a pas erré ? Oui, il y a eu des journaux qui n'ont pas compris la grandeur de leur rôle, qui ont spéculé sur les bas instincts et les préjugés de la foule pour recruter leur clientèle, mais d'autre part combien de journaux ont exercé une influence bienfaisante sur leurs lecteurs. Doit-on les condamner en bloc parce que certaines brebis galeuses se sont trouvées parmi eux ?

La presse a bien évolué depuis les jours de Théophraste Renaudot. Trois siècles se sont écoulés. D'abord petit recueil d'échos et de papotages, le journal est devenu pendant la Révolution française, un véhicule d'idées et de doctrines, il fut surtout politique. La formule moderne du journal d'information date de 1836, soit un peu plus d'un siècle. Elle est due à Emile de Girardin. Depuis, la presse s'est universalisée ; elle fait de plus en plus grande la place à l'information pour répondre aux besoins impériaux de ses lecteurs qui veulent savoir et le plus tôt possible ce qui se passe à Londres, à Paris, à Moscou, à Washington, dans l'univers entier enfin. Le peuple veut être renseigné et éclairé et il entend l'être avec vérité et impartialité. La guerre a encore intensifié cette soif d'information, qui sera encore plus grande après la guerre.

Nous avons dit en débutant que la presse est une souveraine, mais elle n'est pas une souveraine absolue. Elle exerce sans contredit une influence irrésistible sur l'opinion publique, mais elle subit aussi la pression de cette opinion publique. Doit-elle toujours s'y plier ? Emile de Girardin disait même qu'un journal n'est pas fait par ses rédacteurs, mais par ses abonnés. Cette formule est déplorable. La presse ne doit pas abdiquer entre les mains du peuple, si souverain se croit-il. Elle ne doit jamais oublier son rôle d'éducatrice,

de conductrice et de guide. Elle doit former l'opinion publique et non se laisser mener par elle. Elle doit cependant céder quelquefois aux goûts et aux aspirations légitimes de ses lecteurs, mais jamais à leurs caprices et à leurs préjugés.

Ainsi le public veut savoir tout ce qui se passe dans le monde qu'il habite. C'est là un désir bien légitime et la presse fait tout ce qui est possible pour le satisfaire. Grâce aux inventions modernes, au téléphone, au télégraphe, à l'avion, les agences de nouvelles qui ont des correspondants dans tous les coins de l'univers transmettent aux journaux avec la plus grande célérité des dépêches contenant le récit de tous les grands événements qui se produisent dans toutes les parties du globe terrestre. Comme ces agences dans notre pays sont toutes de langue anglaise, ces dépêches doivent être traduites dès leur réception par des traducteurs habiles et compétents.

Pour obtenir les informations à l'intérieur du pays, les journaux doivent mettre sur pied tout un personnel de rédacteurs, de chroniqueurs et de reporters. C'est ainsi que chez nous, par exemple, un rédacteur est chargé des comptes rendus des séances de la Chambre des Communes, un autre doit raconter ce qui se passe à l'Assemblée législative. Celui-là parcourt les couloirs de l'hôtel de ville et assiste aux réunions du conseil municipal ; un reporter suit les audiences des tribunaux civils et correctionnels. Un autre va dans les hôtels faire la chasse des voyageurs de marque susceptibles de fournir matière à un bon interview. Et ainsi de suite. Partout se trouvent des chasseurs de nouvelles toujours à l'affût de ce qui pourrait intéresser le lecteur.

Le journalisme est donc devenu une profession libérale qui a ses spécialistes et ses techniciens. Quel rôle jouent les

écoles de journalisme dans cette formation ? Il faut ici bien s'entendre. Contrairement aux facultés de droit qui préparent leurs élèves au Barreau, aux facultés de médecine qui forment des médecins, aux écoles polytechniques qui font de leurs diplômés des ingénieurs, les écoles de journalisme sont plutôt des écoles de culture générale qui n'ouvrent pas nécessairement la porte à la carrière de journaliste. Tous ceux qui en suivent les cours et en conquièrent les diplômes ne peuvent prétendre être admis d'emblée dans une salle de rédaction.

Les fondateurs de l'école de journalisme de Paris affiliée à l'école libre des sciences politiques avaient formé ce beau rêve. Ils annonçaient même dès 1911 que bientôt leur école fournirait à tous les journaux les rédacteurs et les nouvellistes dont ils auraient besoin. Mais ce n'était là qu'un beau rêve, si bien que vingt ans plus tard, en 1931, Stéphane Valot, secrétaire général de la Fédération internationale des journalistes et lui-même professeur à l'école de journalisme de Paris, écrivait dans la préface du « Journalisme d'aujourd'hui » que l'on n'avait jamais vu se présenter au bureau d'un journal un candidat rédacteur qui se recommandait d'avoir suivi les cours de cette école et d'en avoir obtenu un diplôme.

Mais il ne faut pas conclure de tout cela que les écoles de journalisme n'ont rien à faire avec la formation des journalistes. En Belgique et en Grande-Bretagne, les journaux accueillent avec faveur les diplômés de ces écoles. Aux États-Unis, les meilleurs journalistes admettent que de telles écoles sont indispensables, ne serait-ce que pour donner aux jeunes la culture qui leur manque. Cette culture est utile dans toutes les professions, le journalisme comme les autres.

Une pareille institution existe depuis plusieurs années à notre université comme

section de la faculté des sciences sociales, économiques et politiques. Pas plus que celle de Paris, elle ne fait des journalistes de tous ceux qui ont suivi ses cours. Mais si la porte des salles de rédaction n'est pas ouverte à deux battants à tous ses élèves, elle n'est pas non plus hermétiquement fermée. Plusieurs journalistes ont passé par cette école et se distinguent par l'étendue de leur culture et leur connaissance des questions internationales et nationales. Et vous pouvez être assurés que cela ne les dessert pas dans leur métier.

Mais l'école de journalisme est avant tout une admirable école de préparation à la vie civique. Tout en poursuivant des études spécialisées sur l'administration, la rédaction d'un journal, ses élèves apprennent aussi l'histoire contemporaine, le fonctionnement des institutions politiques et sociales de leur pays et de l'étranger, les questions internationales, la science du gouvernement, l'économie politique et une foule d'autres matières qui leur sont utiles dans la vie courante, ne serait-ce que pour leur faire mieux comprendre la portée et le sens des événements qui se déroulent dans le monde. Ils sont très bien préparés pour guider, dans toutes les sphères d'action où ils évoluent, l'opinion publique, car ce qu'il faut en démocratie c'est une opinion publique éclairée et intelligente. Il faut se rendre compte que l'univers s'internationalise. Les nations qui collaborent si étroitement aujourd'hui pour se débarrasser d'un ennemi qui menace leurs institutions et leurs libertés ne pourront plus vivre isolées comme auparavant. La collaboration pour gagner la victoire sera encore plus nécessaire, une fois le conflit terminé, pour préserver la paix. Cette vérité il faut bien l'ancrer dans l'opinion publique. Ce sera là la tâche qui incombera à la presse de l'après-guerre.

Comment y parviendra-t-elle ? Dans un ouvrage paru en 1938 et portant ce simple titre : « The Press », un journaliste anglais de renommée internationale, Henry Wickham Steed, a brillamment exposé ce que devrait être, selon lui, le journal idéal. Voici ses idées en résumé : Le journal doit d'abord être national et non nationaliste, pacifique sans être pacifiste. Il devra éviter de tomber dans l'erreur fatale du passé de croire qu'écarter un conflit, c'est nécessairement établir la paix. Il devra lutter de toutes ses forces pour faire disparaître cette méthode brutale et stupide à le fois de régler par les armes les querelles entre nations. Ce ne sera pas chose facile, car il ne faut pas oublier que l'homme trouve dans la guerre le moyen de satisfaire son goût inné du risque et de l'aventure. Il faudra lui prouver qu'il y a du sublime et de l'héroïsme dans la préservation de la paix. Le journal idéal devra aussi rechercher par-dessus tout à créer une union plus étroite entre les nations non seulement contre la guerre, mais aussi pour la défense de la liberté individuelle et des droits de l'homme, afin d'établir un véritable esprit de coopération internationale. Dans le domaine national et social, il s'emploiera à unir toutes les classes de citoyens pour les faire travailler ensemble à l'amélioration de l'édifice social.

C'est en somme la grande leçon de fraternité humaine prêchée, il y a vingt siècles par Celui qui a dit : « Aimez-vous les uns les autres » que Wickham Steed nous rappelle. Cette leçon, les individus s'en sont plus ou moins souvenus au cours des siècles, mais les nations l'ont complètement oubliée dans leurs rapports entre elles. Il faut donc y revenir et apprendre aux hommes qu'il faut se traiter en frères et non en ennemis. La presse d'après-guerre devra prêcher cette grande vérité.

LE MOIS INTERNATIONAL

Les espoirs formulés dans notre dernier bulletin ont été pleinement réalisés et même largement dépassés : Paris, Lyon, Florence, Bucarest délivrés, tel est le tableau qui marque, le 1^{er} septembre, la progression de l'avance alliée sur les quatre fronts maintenant constitués.

Mais avant de passer en revue ces différents événements, rappelons ceux qui ont eu lieu en Allemagne.

SITUATION EN ALLEMAGNE. — À la date où s'arrêtait le bulletin précédent, le chancelier Hitler avait échappé de près à un attentat. Les circonstances et les détails en restent naturellement entourés de mystère, la propagande nazie s'étant ingénisée, à en atténuer l'importance et les conséquences. Elle n'a cependant pu cacher que cet attentat n'était pas le fait d'un individu isolé, mais le résultat d'un complot ourdi par un groupe d'officiers. Hitler lui-même a stigmatisé « les officiers ambitieux et criminels qui se faisaient les complices de l'ennemi ». Voilà qui est significatif. Dans cette armée allemande si disciplinée, il se trouve des chefs qui désirent mettre fin à une guerre considérée comme perdue et se débarrasser du dictateur qui l'a provoquée. Hitler a réagi avec sa brutalité coutumière en procédant à une purge sanglante pour éliminer les éléments les plus suspects. Quelles en ont été les victimes ? Bien des noms ont été prononcés, sans qu'on sache exactement jusqu'à quel point ces rumeurs sont fondées. En même temps, Goebbels exhortait le peuple allemand à la loyauté et à la lutte à outrance par un redoublement d'efforts et de sacrifices envers son Fuehrer.

Certaines unités allemandes ont continué de se battre avec une énergie farouche, malgré la succession de leurs défaites, mais le ver est maintenant dans le fruit : la structure de l'édifice nazi se trouve ébranlée et, malgré le fanatisme de beaucoup de ses membres, le moral de l'armée affaibli.

D'autre part un groupe important d'officiers allemands faits prisonniers par les Russes, ne cesse d'adresser des appels à l'Allemagne pour la pousser à renverser la dictature hitlérienne.

FRONT DE FRANCE. — Sur ce front, les événements se sont précipités à une allure inespérée.

Pendant les dix derniers jours de juillet, les progrès des Alliés ont été relativement lents. Les Anglo-Canadiens, qui tentaient de déboucher de Caen, rencontraient une résistance acharnée de la part d'un ennemi décidé à leur interdire coûte que coûte la route de Paris et, plus encore peut-être, l'accès des côtes de la Manche qui servent de base de départ aux attaques aériennes contre la Grande-Bretagne. De son côté, l'armée des États-Unis avançait avec effort de Coutances vers Avranches. C'est une fois atteint ce point, situé au pied de la péninsule du Cotentin, que, le premier août, a commencé la débâcle allemande.

À partir de ce moment, l'avance est foudroyante. Il devient impossible de suivre au jour le jour les progrès des soldats américains. La rupture du front permet au général Eisenhower de déployer ses troupes en éventail et d'utiliser l'énorme supériorité de son matériel en entreprenant enfin une guerre de mouvement qui lui fait lancer en avant ses divisions blindées. Il applique les méthodes dont la France avait été victime en juin 1940, quand elle avait vu son armée cisailée et désorganisée. Les unités motorisées progressent hardiment en négligeant de maintenir la liaison avec les autres éléments. Il en résulte une situation extrêmement confuse. Les troupes américaines s'infiltrèrent rapidement dans la péninsule de Bretagne en laissant derrière elles des îlots de résistance qui seront réduits par la suite. Dès le 4 août, on apprend avec surprise que Rennes, en plein cœur de la Bretagne, est probablement pris et en tout cas dépassé, que les grands ports

de Brest, Lorient, Nantes, Saint-Nazaire sont assiégés, que de nombreux prisonniers sont capturés.

Toute la Bretagne, et une bonne partie de la Normandie, étant ainsi virtuellement libérées, l'armée des États-Unis change de direction, marchant vers l'est sur Paris. Les Allemands abandonnent rapidement le terrain si bien que, le 10 août, les Américains sont déjà au Mans et le général Eisenhower transporte son quartier général en France.

Au contraire, l'ennemi résiste énergiquement à la charnière de Caen. Les Canadiens s'y distinguent en avançant vers le sud, dans la direction de Falaise. Leur progression contribue à la formation d'une poche dans laquelle une armée allemande se trouve menacée d'encerclement entre elle et les Américains. Aussi est-ce dans ce coin que les combats sont particulièrement durs. Finalement, au prix de sacrifices considérables, les Allemands parviennent à sauver une partie de leurs troupes, tout comme ils avaient réussi à faire sortir une centaine de leurs sous-marins des ports bretons.

Au moment où la retraite du général von Kluge se précipite, se produit, le 15 août, un nouveau débarquement allié sur la côte de Provence cette fois, comme il était facile de le prévoir. Huit cents navires débarquent entre Marseille et Nice des troupes qui, secondées par des milliers de parachutistes, ne se heurtent à une résistance sérieuse que dans la région de Toulon et de Marseille.

En même temps, les forces françaises de la résistance, dont l'appui avait déjà été apprécié en Normandie, entrent en action sur presque toute l'étendue du territoire. Ce soulèvement général confirme l'exactitude des affirmations du Comité d'Alger au sujet de l'existence d'éléments armés et organisés n'attendant qu'un mot d'ordre pour traquer l'ennemi. Ces éléments remportent des succès rapides, surtout dans le Sud-Ouest, le Centre et la Savoie, régions où les forces allemandes sont clairsemées.

Pendant que les troupes d'invasion du Midi progressaient assez rapidement, les Anglo-Canadiens continuaient de nettoyer la Normandie et les Américains du général Patton s'avançaient rapidement vers Paris. Bientôt on voyait apparaître dans les bulletins les noms des villes de la grande banlieue parisienne : Rambouillet, Etampes, Melun, tandis que les communiqués allemands faisaient prévoir une évacuation générale de la France.

Cependant après cette brillante avance, les Américains se préoccupaient moins de s'emparer aussitôt de Paris que de poursuivre la destruction des forces allemandes cherchant en hâte à traverser la Seine. Mais, depuis plus de quatre ans sous le joug, Paris, impatient de s'affranchir, était en pleine effervescence. Répondant à un appel du Comité d'Alger lancé le 18 août, sa population se soulevait et, à la suite de quatre jours de combats, paraissait avoir libéré elle-même la capitale. Dans le monde entier, et particulièrement au Canada, de chaleureuses manifestations de joie saluaient aussitôt la bonne nouvelle. Elle était légèrement prématurée. L'armistice intervenu entre les forces françaises de la résistance et les troupes allemandes avait été, semble-t-il, conclu avec trop de hâte d'un côté et avec mauvaise foi de l'autre. Aussi fallut-il l'intervention des troupes américaines et de la division française du général Leclerc pour chasser définitivement les Allemands. Quarante-huit heures plus tard heureusement, la libération de Paris était un fait accompli et le général de Gaulle faisait son entrée, acclamé par la foule. Quelques Allemands continuaient cependant de lutter dans la ville où l'ordre n'était pas encore rétabli, comme l'a prouvé l'attentat dont le général a failli être victime alors qu'il se rendait à Notre-Dame pour assister à un Te Deum.

Peu auparavant, à la suite de l'avance alliée dans le sud de la France, les Nazis mettaient à Vichy le maréchal Pétain en état d'arrestation et l'envoyaient prisonnier en Allemagne, sans cependant parvenir à l'empêcher de publier l'appel à l'union et à l'ordre qu'il adressait au peuple français en le quittant. Quant à M. Laval, il se faisait également arrêter après avoir, d'une façon assez inattendue, lié le sort de M. Herriot au sien.

A partir de la libération de Paris, la progression des troupes alliées s'effectue à une allure foudroyante. Sauf dans la région du Havre, clef de la côte dite d'invasion et en Alsace, elles ne rencontrent plus de sérieuse résistance. Les Américains effectuent en quelques jours une avance éclair qui les met aux frontières de l'Allemagne par Château-Thierry, Reims et Metz. De leur côté, les Britanniques bousculent les troupes nazies vers la région d'Elbeuf et, dans une rapide poussée vers le nord, atteignent les frontières de la Belgique, pendant que les Canadiens du général Crerar,

après être entrés dans Dieppe, procèdent à la tâche difficile de nettoyer la côte de la Manche. Enfin, avec l'aide du maquis et de contingents français, les Américains débarqués en Provence parviennent à s'emparer de Marseille, de Toulon, libèrent Lyon et atteignent même sur certains points la frontière suisse.

Bref le 1^{er} septembre, la France était virtuellement libérée, sauf des points de résistance à Brest, Le Havre, d'autres vers la Manche, l'Alsace et malgré une situation confuse dans certaines contrées du centre où des groupes d'Allemands s'obstinent à poursuivre la lutte. Les membres du Comité d'Alger arrivaient à Paris où, avec l'adjonction de membres de la résistance intérieure, ils constituaient un gouvernement provisoire.

De contre-attaques allemandes, d'arrêt sur la Ligne Maginot, il n'était pas question, contrairement à l'attente générale. C'était une retraite hâtive sur tout le front. Déjà la ligne Siegfried est presque atteinte, l'Allemagne est menacée à ses frontières mêmes. Va-t-on assister à une résistance acharnée ou cette dernière barrière va-t-elle s'écrouler ?

FRONT ITALIEN. — En comparaison des événements de France, ceux d'Italie ont été relativement secondaires.

Après la chute de Pise, vers le 24 juillet, tout l'intérêt s'est concentré autour de la lutte pour Florence. L'armée britannique s'avancait prudemment vers cet antique sanctuaire d'art, cherchant à s'en emparer sans endommager des lieux chargés de passé, de douceur et de beauté dont les souvenirs et les trésors appartiennent à toute l'humanité. Mais si elle semble parvenue à éviter ce sacrilège quand elle a pénétré dans la ville, aux environs du 10 juillet, il est à craindre que les combats qui se sont poursuivis dans les rues aient ensuite entraîné de regrettables dégâts.

Derrière Florence, la « ligne gothique », qui du nord de Pise à Rimini tente de barrer l'accès de la vallée du Pô, est soumise à la pression des troupes alliées. Elle se trouve en outre sous la menace d'être tournée par une invasion qui, partie de Nice, s'introduirait dans la Riviera italienne.

FRONT ORIENTAL. — Après avoir rapidement progressé sur tout le front, de l'Esthonie aux Carpathes, la poussée russe s'est ralentie dans ces régions au début d'août en présence d'une résistance allemande accrue. Elle s'est

manifestée de nouveau à la fin du mois en Roumanie, d'une façon foudroyante.

Pendant près d'une quinzaine, le long de cet immense front les villes tombaient comme des châteaux de cartes. Le 24 juillet, c'était Pskov, vers la frontière esthonienne, le lendemain Lublin, au sud de Varsovie, la rivière Boug était franchie, laissant en arrière des lignes Brest-Litovsk. Peu après, la Lithuanie était envahie à la suite de la prise de Dvinsk ; sa capitale Kaunas (Kovno) tombait entre les mains des Russes qui menaçaient sérieusement la Prusse orientale dans la région de Suwalki voisine des lacs de Mazurie. Cette rapide avance mettait en danger d'être isolées les divisions allemandes imprudemment demeurées au nord, en Esthonie et en Lettonie. Une progression soviétique sur Riga risquait de barrer leur retraite. Aussi la résistance allemande est-elle devenue très vive dans cette contrée où les troupes nazies ont lutté désespérément pour interdire à leurs ennemis la prise de Riga et l'accès en Prusse Orientale. Finalement, elles sont parvenues à conserver un couloir qui sauvegarde d'une façon assez précaire leurs communications avec le gros des forces allemandes.

POLOGNE. — En Pologne, la marche soviétique restait encore rapide au sud, où la chute de Lwov, de Przemysl et enfin de Stanislav, tombées tour à tour à la fin de juillet, rapprochait les Russes des Carpathes et de la Tchécoslovaquie. En revanche, ceux-ci se trouvaient contenus devant Varsovie où la bataille fait rage depuis plus d'un mois. Les organisations clandestines polonaises se sont livrées à des combats de rue, mais n'ont pas reçu l'appui ni le ravitaillement qu'elles attendaient des armées soviétiques. Aussi ont-elles fini par abandonner récemment la lutte, non sans récrimination de la part du Comité polonais de Londres.

Sur la Vistule, les Russes sont parvenus à établir une tête de pont. Toutefois, ils se heurtent à un ennemi qui contre-attaque avec résolution pour sauvegarder la dernière ligne naturelle de défense avant celle couvrant directement son sol national.

Dans la ville de Chelm, une des premières libérées de l'occupation allemande, s'est constitué, fin juillet, sous l'œil bienveillant des autorités soviétiques, un « Comité national polonais ». Son premier soin a été de dénoncer l'illégalité du gouvernement en exil à Londres. Celui-ci a riposté en le traitant à son tour d'usur-

pateur. Il a ajouté qu'il n'acceptait pas l'abandon aux Soviets de toute la partie de la Pologne cédée aux Russes par les Allemands lors du partage de 1939, même au prix de compensations en Prusse Orientale et en Poméranie. Les Russes paraissent cependant décidés à disposer de ces régions en s'annexant une partie du territoire situé à l'est du Boug et en attribuant d'autres parties à la Lithuanie (région de Vilna), à la Russie Blanche et à l'Ukraine, qui relèvent ou relèveront plus ou moins directement de l'U.R.S.S.

Les Polonais réfugiés à l'étranger, qui ont apporté aux Alliés une aide efficace avec l'espoir de voir respecter l'intégrité de leur pays, se montrent alarmés. Le Premier Ministre du Gouvernement en exil, M. Mikolajczyk, a quitté Londres pour tenter d'arriver à une entente avec le Comité formé en Pologne. Il est revenu une quinzaine de jours après, sans avoir abouti à un accord mais sans que les négociations soient rompues. Les deux gouvernements polonais tentent de se rapprocher ; les Russes restent fermes sur leurs positions.

ÉTATS BALTES. — Des trois États Baltes, seule la Lithuanie est déjà à peu près entièrement occupée par les troupes soviétiques. Les Allemands n'ont pas encore été chassés d'Estonie et de Lettonie. Une rapide évacuation de leur part est toujours possible en vue d'un regroupement de forces, mais elle est moins à prévoir depuis qu'ils ont réussi leurs communications menacées.

Il ne fait guère de doute que les trois républiques baltes constitueront alors des gouvernements qui proclameront leur adhésion à l'Union des Républiques Soviétiques, comme elles l'avaient fait en 1939, la Lithuanie restant agrandie de la ville de Vilna, qu'elle a toujours revendiquée comme sa capitale.

FINLANDE. — L'avance soviétique réalisée dans le secteur nord à la fin de juillet a entraîné la démission du président Risto Ryti. C'est au héros national, le général Mannerheim, qu'a été confié le soin de former un nouveau gouvernement. Aussitôt, on s'est rendu compte que c'était avec l'intention d'user de son prestige pour permettre à son pays de conclure une paix honorable. Les hostilités ne s'en sont pas moins poursuivies pendant quelque temps. Finalement, dès les premiers jours de septembre, les Finlandais obtenaient un armistice dont on ne connaît pas encore les termes mais qui va provoquer une rupture avec l'Allemagne et l'évacuation du pays par les troupes nazies.

ROUMANIE. — À l'autre extrémité, le front roumain, depuis quelque temps inactif, s'est brusquement réveillé à la fin d'août. Au début de ce mois, un discours de M. Churchill avait révélé que la Russie avait offert « de généreuses conditions de paix » aux Roumains. Ceux-ci hésitaient à les accepter devant la pression allemande, quand les Soviets ont eu recours aux arguments persuasifs des armes. Une vigoureuse offensive a emporté la ville de Jassy et fait prévoir une rapide invasion du pays. Cette éventualité a provoqué la chute du gouvernement germanophile du général Antonesco et une demande d'armistice. Mais les Russes ont exigé davantage, tout en s'emparant des fameux puits de pétrole de Ploësti, puis de Bucarest. Ils ont obligé les Roumains, si peu guerriers, à continuer le combat en se retournant contre leurs anciens alliés nazis dont ils venaient de subir l'exigeante protection pour se garantir contre la domination soviétique. Ce n'est pas le seul cas actuel d'un renversement des alliances. Il a été plus facile d'obtenir une déclaration de guerre de la Roumanie contre les Hongrois en excitant ses traditionnelles convoitises sur la Transylvanie où se pose un épineux problème de races. Les cols des Carpathes se trouvent déjà menacés.

HONGRIE. — La pénétration soviétique en Roumanie met les Russes à proximité de la Hongrie. Dans les derniers jours du mois d'août, un nouveau Cabinet a été constitué où dominant des généraux soumis à l'influence de l'Allemagne, qui a promis l'envoi de nouvelles divisions dans ces contrées.

YUGOSLAVIE. — De même, après la prise de Craïova, voilà l'armée russe aux Portes de Fer, sur la frontière yougoslave.

Dans ce pays également, se sont produits d'intéressants événements politiques. Au milieu d'août, M. Churchill rencontrait le Maréchal Tito, le chef de la résistance locale appuyée par les Soviets, ainsi que le Premier Ministre du Gouvernement du Roi Pierre en exil au Caire, pour essayer de leur faire conclure un accord.

Toujours est-il que l'influence de Tito est actuellement prépondérante. Sans doute le sera-t-elle plus encore quand les troupes soviétiques auront pénétré en Yougoslavie pour soutenir les forces de résistance qui, depuis longtemps, tiennent les Allemands en échec.

BULGARIE. — L'invasion de la Roumanie n'a pas tardé à poser également le problème bulgare. Seul le Danube sépare les deux pays

sur une grande étendue. La Bulgarie offre le cas véritablement tragique d'un peuple profondément russophile et démocrate qui, pour la seconde fois, a été entraîné dans le camp germanophile par une cour d'origine allemande et un État-Major admirateur de l'armée allemande. Le Roi Boris, récemment disparu, s'était d'ailleurs ingénié à ne pas se compromettre à fond en évitant une déclaration de guerre à la Russie pour se réserver une porte de sortie. Le moment était venu de tenter son utilisation. Dès le milieu d'août, le Premier Ministre Bagrianov déclarait au Parlement sa résolution d'entrer dans le chemin de la paix. Il la demandait formellement peu après. Mais tandis que des négociations étaient ouvertes dans ce but au Caire, les Russes déclaraient ne pas se contenter de la neutralité. Là encore, ils ont obligé les Bulgares à marcher avec eux en ouvrant les hostilités contre l'Allemagne. En deux jours, ne rencontrant aucune opposition ils arrivaient aux frontières de la Grèce.

L'armée allemande dans le sud des Balkans est menacée d'être coupée et voici les Russes à Varna, pas bien loin du Bosphore ! Leurs ambitions historiques sur Constantinople et les Détroits vont-elles se réveiller à la suite de ces succès ?

TURQUIE. — Après des prodiges d'équilibre poursuivis pendant cinq ans, la Turquie a fini, le 1^{er} août, par rompre avec l'Allemagne. L'Ambassadeur von Papen, qui avait réussi à se maintenir à Ankara, a dû quitter la capitale. Mais, contrairement à l'attente de beaucoup, la Turquie n'a nullement déclaré la guerre et la presse soviétique ne cache pas son mécontentement de cette extrême prudence qu'elle commence à critiquer aigrement. Est-ce là l'amorce d'une poussée vers les Détroits ?

Les alliés de l'Allemagne ont déserté l'un après l'autre, le navire qu'elle pilote. Seule la Hongrie lui demeure fidèle. Vingt-cinq divisions nazies risquent d'être encerclées dans les Balkans, la ligne Siegfried est assiégée.

En définitive, malgré la certitude d'une complète victoire alliée, l'avenir de l'Europe occidentale ne s'aperçoit pas encore avec précision. Au contraire, les succès soviétiques, en affirmant la prépondérance russe sans contre-poids possible sur l'autre front, font prévoir ce que sera l'Europe orientale, et même centrale. On peut présager que la Russie retrouvera, sous une forme ou une autre, ses frontières d'avant 1914. Bien plus, son influence s'étendra sur une partie de la Pologne et sur les Balkans : elle ira de la mer Blanche à la mer Égée, du Pacifique à l'Adriatique.

ANDRÉ LIORAN.

Les chroniques de Roger Duhamel, Guy Sauvage et « La Vie Intellectuelle » reprendront leur place normale dès la prochaine livraison.

L'Action Universitaire est l'organe de l'Association générale des diplômés de l'Université.

Les articles publiés dans *l'Action Universitaire* n'engagent que la responsabilité de leurs signataires.

Rédacteur en chef : Jean-Pierre HOULE.

Impression et expédition : IMPRIMERIE SAINT-JOSEPH, Montréal, P.Q.

EMAIN

... sera-t-il un problème ?
Aujourd'hui la réponse.

Demandez notre brochure gratuite :
Savoir dépenser pour mieux vivre »



Dominion Life

ASSURANCE COMPANY

Fondée en 1889

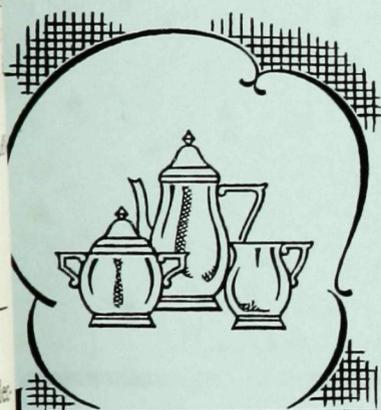
1405, rue Peel, MONTRÉAL

PAUL BABY
Gérant provincial

ÉMILE DAOUST

A. J. PINARD

Gérants adjoints



Dorure Argenture

Pour la réparation
de vos argenteries
consultez une mai-
son responsable.

32 années d'expérience.
Plaqueur durant 20 ans
pour la maison HENRY
BIRKS.

Appelez HA. 8775
967, St.-Laurent
Montréal

J. Henri Achim

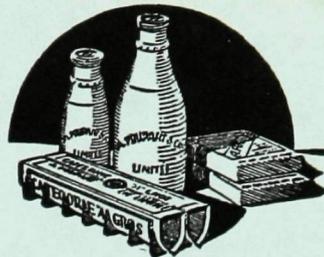
BERNARD BERNARD
DENIS TREMBLAY

(CORPORATION GÉNÉRALE
de RECOUVREMENT et de CRÉDIT)

Licenciés en vertu de la Loi
des Agents de Recouvrement

RECOUVREMENTS ET ACHATS DE
COMPTES — GARANTIE DE \$5,000

10 ouest, rue St-Jacques Tél. : PL. 3011



Le lait est le type de l'aliment
complet. Il contient tous les éléments
propres à la réparation du corps, à son
développement et à l'entretien de la
chaleur vitale.

Les travailleurs de la pensée pré-
fèrent le lait et les produits laitiers
POUPART, à cause de leur saveur na-
turelle, de leur fraîcheur et de leur
valeur nutritive.

A. POUPART & CIE
Limitée

1715, rue WOLFE Frontenac 2194

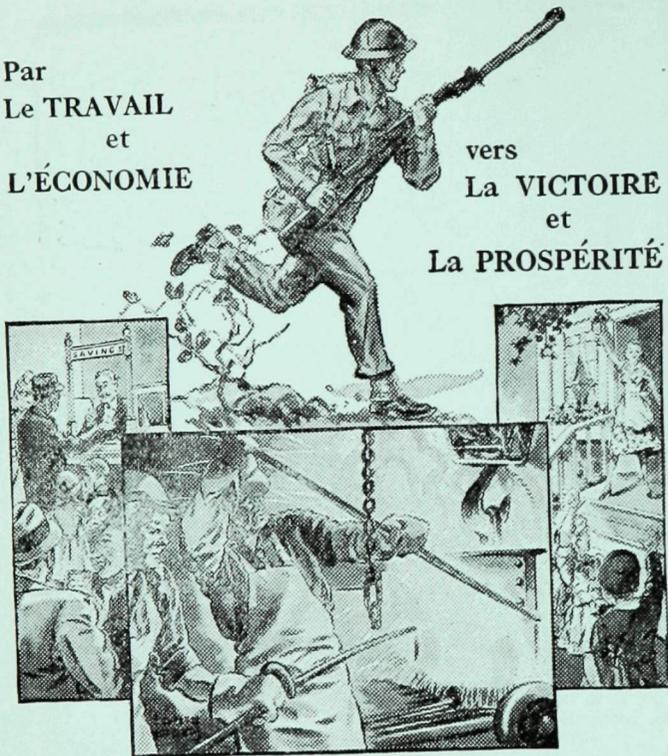
HOMMAGES AUX
DIPLOMÉS DE
L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

FISHER SCIENTIFIC CO.
LIMITED

960 ouest, rue ST-JACQUES
MONTRÉAL

Par
Le TRAVAIL
et
L'ÉCONOMIE

vers
La VICTOIRE
et
La PROSPÉRITÉ



LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Fondée en 1846

Coffrets de sûreté à tous nos bureaux

SUCCURSALES DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

S533

FIEZ-VOUS AU TEMPS avec une montre

Des bijoutiers

Des diamantaires

O. St Jean

LIMITÉE

Tél. : AM. 2121

1215, Ste-Catherine E.

MONTRES DE BEAUTE ET DE PRECISION,
telles que Longines, Tavannes, Bulova, Fontaine,
Cyma, Gladstone, Lady May, Lord May, etc...

Prix variant de \$11.95 à \$900.00

C'EST LE TEMPS DE LIRE LE DEVOIR DE LE FAIRE LIRE...

Le « Devoir » fournit les indications les plus précises, les plus abondantes possible sur les événements contemporains. Il donne son avis avec toute franchise.

Lisez le « Devoir » et faites-le lire. 3 sous le no.

Par la poste, en dehors de Montréal et de sa banlieue, \$6.00 par année. Aux Etats-Unis \$8.00; dans les autres pays, \$10.00.

Adressez toute la correspondance au « Devoir », Service du tirage, 430, rue Notre-Dame (est), à Montréal, Canada.

Derniers devoirs...

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

GEO. VANDELAC Limitée

Fondée en 1890

G. VANDELAC, Jr. — Alex. Gour

120 est, rue Rachel, Montréal — BÉ. 1717

PAQUETTE

&

PAQUETTE

ASSURANCES GÉNÉRALES

276 OUEST, RUE ST-JACQUES — MA. 3261 *

GÉRARD-P. PAQUETTE — PIERRE PAQUETTE

*Les plus grands spécialistes de fourrures au détail du Canada
depuis plus de soixante ans*

CHAS DESJARDINS & C^{IE}

LIMITÉE

FRANÇOIS DESJARDINS, Président et propriétaire

1770, rue Saint-Denis, Montréal

Téléphone : HARbour 8191

L I S E Z



Revue illustrée, politique et littéraire
Paraît le 15 de chaque mois.

Chartré, Samson,
Beauvais, Gauthier & Cie

Comptables agréés
Chartered Accountants

MONTREAL QUEBEC ROUYN

**CREDIT FONCIER
FRANCO-CANADIEN**

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

5 est, rue ST-JACQUES

Siège social : Montréal

Succursales : Québec — Toronto — Winnipeg
Régina — Edmonton — Vancouver

(Propriétés à vendre)

**WILFRID CLERMONT
LIMITÉE**

MARCHANDS

DE

FOURRURES EXCLUSIVES

1604, rue Saint-Denis

Montréal

Téléphone : LANCASTER 2331

Rodolphe Clermont
Maurice Clermont

Dans le vaste établissement de la Northern Electric à Montréal sont centralisés les services de fabrication et de distribution de la Compagnie — des services variés dans leur caractère, importants par l'étendue de leurs ramifications et toujours parfaitement adaptés aux problèmes nouveaux qui se présentent sans cesse. Qu'il s'agisse d'équipement requis pour produire, transformer, distribuer ou consommer de l'électricité — pour fins industrielles, commerciales, résidentielles ou autres — on trouve tout ce qu'il faut dans n'importe laquelle des vingt-trois succursales de la compagnie toutes situées dans les centres les plus importants du Dominion.

Northern  **Electric**
COMPANY LIMITED



NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE



Tout comme une armée moderne possède des services de transport, de ravitaillement, d'infirmierie, etc., une usine de munitions possède aussi des services de toutes sortes qui en assurent le bon fonctionnement. Et, dans l'industrie de guerre comme dans l'armée, chaque homme s'acquitte de sa tâche avec la même détermination et le même patriotisme. David Guthrie, ci-dessus, chef

du service de la prévention des accidents dans une usine du Cap-de-la-Madeleine, a des raisons personnelles de vouloir hâter la victoire par son travail, puisque ses deux fils ont été faits prisonniers de guerre par les Japonais à Hong-Kong. C'est grâce à M. Guthrie et à tous les autres loyaux soldats de l'industrie que le Canada a pu édifier aussi rapidement une si puissante industrie de guerre.

NOUS PRÉSENTONS
NOS HOMMAGES

à

L'ASSOCIATION DES
ANCIENS DIPLOMÉS

de

L'UNIVERSITÉ DE
MONTRÉAL

Dupuis Frères
LIMITÉE

MONTRÉAL



Magasin à rayons :

865 est, rue Ste-Catherine

Comptoir Postal :

780, rue Brewster

Succ. magasin pour hommes :

Hôtel Windsor



MEILLEURS VŒUX AUX DIPLÔMÉS
DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dépôt Dentaire de Montréal
Limitée

934 est, RUE STE-CATHERINE

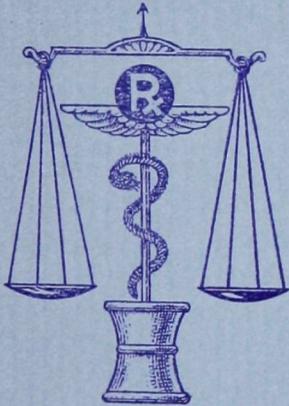
MONTRÉAL

ÉDIFICE BANQUE D'ÉPARGNE

MArquette 9473

LABORATOIRE DE BIOLOGIE CLINIQUE ET D'ANALYSES

ANALYSES CHIMIQUES ET EXAMENS MICROSCOPIQUES DES URINES



PHARMACIE
D'ORDONNANCES
PARVIVANCES

PRESCRIPTIONS



VACCINS • SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES • INSULINES

"La Pharmacie Par Excellence"

HARBOUR 9185

RUE SAINT-DENIS, 3450

PAUL LIPPENS

B.A., B.D., B.Ph.M., Ba.O., O.D.

OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE • EXERCICES MUSCULAIRES DES YEUX • VERRES CORRECTEURS

A Notre Bar de Parfums et Cosmétiques

UNE PERSONNE EXPERIMENTÉE VOUS RENSEIGNERA SUR LES PRODUITS

DOROTHY GRAY • RICHARD HUDNUT • COTY
PEGGY SAGE • DERNY • HELENA RUBINSTEIN
HARRIET HUBBARD AYER • LUCIEN LELONG
OGILVIE SISTERS • SCHIAPARELLI • BOURJOIS
GUERLAIN • ROGER & GALLET • LENTHERIC
TANGEE • MOLINARD • MAX FACTOR • PIVER
MIREILLE • YARDLEY • DU BARRY • CHANEL

TÉLÉPHONE
HARBOUR 9185

MONTREAL

ADRESSE
RUE ST-DENIS, 3450